

PROGRAMME TRADITION
La production de la tradition aujourd'hui
à partir des processus de relance et de revitalisation
Deuxième phase - Rapport final

**QUAND LES PECHEURS FÊTENT SAINT-PIERRE.
DE L'USAGE DE LA TRADITION DANS QUATRE COMMUNES
DU LITTORAL MEDITERRANEEN
Martigues - Sanary - Menton - Le Brusç**

Brigitte POLI
Septembre 1998

Ministère de la Culture
Direction du patrimoine - Mission du Patrimoine Ethnologique
Centre d'Ethnologie Méditerranéenne - IDEMEC (MMSH, Aix-en-Provence)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I – LES MATERIAUX HISTORIQUES	8
1. Présentation des communes	8
Sanary	8
Six-Fours/Le Brusç	10
Martigues	12
Menton	14
2. L’ancrage historique des manifestations religieuses et profanes	16
3. Historique des revitalisations	24
3.1. Martigues	24
3.2. Sanary	26
3.3. Menton	27
II – LA SAINT-PIERRE AUJOURD’HUI	32
1. Les manifestations religieuses	32
2. Les manifestations profanes	39
2.1. Le bal	39
2.2. L’apéritif	40
2.3. Le repas	41
2.4. Les jeux nautiques et terrestres	47
2.5. La parade	48
2.6. Les régates	49
2.7. Les animations diverses	49
2.7.1. Musique, chants et danses	49
2.7.2. Les foires et marchés	51
2.8. L’embrasement de la barque	52

III – LA FETE DE LA BOUILLABAISSSE AU BRUSC :	
UN ESPACE FEDERATEUR	54
1. Historique de la manifestation	54
2. Le choix du plat	56
3. Le déroulement de la fête	58
IV – FETE, TRADITION ET ENJEUX	61
1. La fête, un support idéal pour produire de la tradition	61
2. La tradition au cœur des stratégies politiques, économiques et identitaires	63
2.1. Les enjeux politiques et économiques	63
2.2. Les enjeux identitaires	69
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXES	

INTRODUCTION

La Saint-Pierre est célébrée dans la majorité des communes du littoral français méditerranéen mais est-elle toujours la fête des pêcheurs ou leur a-t-elle échappé comme le laissait suggérer une première étude consacrée à cet objet¹ ? Afin de confirmer, d'infirmer ou de nuancer cette hypothèse, nous avons choisi de concentrer notre analyse sur trois terrains.

Une recherche doctorale sur la Saint-Pierre menée par A. Kneur est actuellement en cours à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, elle concerne notamment la région Languedoc-Roussillon. Cela nous a conduit à nous tourner vers un terrain moins exploré, c'est-à-dire la région Provence-Côte d'Azur, avec toutefois la volonté que chaque département (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes) soit représenté. La sélection que nous avons opérée au sein de chaque département où les relances et les revitalisations sont nombreuses a pu s'effectuer grâce à une première phase de recherches. Celle-ci nous avait en effet permis de repérer les éléments structurants sur lesquels s'appuyaient les revitalisations et de déceler les enjeux sous-jacents à ce type de processus. Le critère de sélection que nous avons d'abord pris en compte est le repas collectif – à caractère privé ou public – qui constitue dans de nombreux cas l'un des principaux éléments de revitalisation et se présente comme l'un des temps forts de la fête. Au cours de nos observations et de nos enquêtes, d'autres critères ou éléments se sont révélés pertinents pour mettre en exergue et comprendre les enjeux liés à la Saint-Pierre.

Nos terrains d'observations et d'enquêtes sont les suivants : Martigues (13), Sanary (83), Menton (06). Les observations ont été effectuées entre le 28 juin et le 6 juillet 1997.

¹ Cf. B. POLI, Programme Tradition 1^{re} phase. Dossier documentaire : Les relances et revitalisations de la fête des pêcheurs (la St-Pierre) en Méditerranée. Dossier documentaire pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, décembre 1996.

Afin de saisir le processus d'évolution inhérent à chacune de ces manifestations, il a été nécessaire de prendre en compte, à titre comparatif, la dimension diachronique de l'objet pour repérer : les éléments disparus, conservés, transformés ou inventés ; l'identité des acteurs impliqués dans la fête et les points de rupture éventuels de cette dernière. Pour ce faire, nous avons eu recours à des sources de nature historique, notamment les archives municipales, prud'homales ou paroissiales. Dans certains cas, les recherches se sont avérées décevantes, à cause précisément de l'absence d'archives ou de leur caractère lacunaire. Nous nous sommes également appuyée sur les témoignages de pêcheurs actifs et retraités.

Pour appréhender la fête sous ses différentes facettes, nous avons sollicité les témoignages de divers acteurs parmi lesquels : des membres de sociétés de joutes nautiques, de groupes folkloriques et autres associations impliquées dans les processus de revitalisation ; le curé de la paroisse Saint-Nazaire à Sanary ; les services de communication des municipalités concernées.

Nous avons également choisi de prendre pour objet d'étude une fête qui n'est pas la Saint-Pierre. Il s'agit de la Fête de la bouillabaisse, une manifestation inventée il y a sept ans à peine, qui se déroule au Brusç dans le Var. Le cas nous a semblé intéressant dans la mesure où il donne à voir une fête dans laquelle les pêcheurs s'impliquent – non pas tant au titre de leur appartenance professionnelle que de leur appartenance locale – et qui de plus possède une filiation avec l'ancienne fête patronale de la commune à laquelle la corporation des pêcheurs prenait part. Enfin, cette manifestation qui cristallise des enjeux identitaires forts s'appuie sur un emblème culinaire fédérateur puisqu'il marque à la fois des appartenances professionnelles, locales et régionales.

Nous présentons dans un premier temps les matériaux historiques, puis les matériaux ethnographiques, c'est-à-dire la Saint-Pierre telle qu'elle se déroule aujourd'hui. La Fête de la bouillabaisse fait l'objet d'une étude séparée. La dernière partie de ce travail est consacrée à la

mise en exergue et à l'analyse des rapports entre la fête, la tradition et les enjeux qui la sous-tendent.

I - LES MATERIAUX HISTORIQUES

1. Présentation des communes

Sanary

Sanary est une commune littorale varoise de près de 15.000 habitants dont l'urbanisation s'est fortement accrue durant ces vingt dernières années. Aujourd'hui, Sanary forme avec les communes limitrophes de Bandol et Six-Fours un continuum urbanistique composé de nombreux équipements touristiques. Néanmoins, la ville cultive depuis les années vingt, date à laquelle elle a pris son essor touristique, l'image d'un « petit port de pêche où il fait bon vivre la Provence »¹. De fait, c'est sur le port et les quais – entièrement rebâti à la fin du siècle dernier par le maire de l'époque Marius Michel alias Michel Pacha – que se côtoient tout au long de l'année autochtones et touristes. Le port séduit également les citadins, notamment les Toulonnais qui viennent y effectuer leur promenade dominicale.

Ce sont deux décrets qui confirment Sanary, qui devient Sanary-sur-Mer, dans sa double vocation de "Station de tourisme" (7 août 1921) et de "Station climatique" (12 mai 1929).

Un dépliant touristique daté de 1926 présente la commune en ces termes: "La station touristique, balnéaire et hivernale de Sanary-sur-Mer, perle incontestée de la Côte d'Azur varoise, est devenue dans ces dernières années, grâce à son charme prenant, à son climat tempéré, hiver comme été, à ses sites pittoresques et surtout à son air pur et si vivifiant, le séjour préféré de tous ceux qui aiment le grand air, la beauté, et la tranquillité avec toutes leurs aises et leur confort.

¹ In "Le Var", dépliant édité par le Comité départemental du tourisme, Conseil général, non daté mais édité vraisemblablement dans les années 1990 (sources : Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région).

Nos hôtels se sont multipliés et modernisés. Les villas surgissent sur tous les coteaux ensoleillés. Le commerce a doublé. Le dernier recensement accuse une augmentation de 400 habitants et de 176 immeubles parmi lesquels plus de 150 villas nouvelles".

C'est donc dans les années 1920 que Sanary prend un essor touristique. Des "excursions en mer" et "parties de pêches" sont proposées aux touristes auxquels on dispense quelques recommandations concernant le respect du matériel appartenant aux pêcheurs: "Si incontestablement, le devoir des habitants de la commune de Sanary-sur-Mer est d'être affable, bienveillant, poli envers leurs hôtes, hivernants, baigneurs et touristes, il est par contre recommandé à ces derniers (...) de porter leur attention sur tous les objets déposés sur les quais par les pêcheurs ou les amateurs (filets, paniers, mats, rames, etc.) qui constituent pour les premiers leurs moyens d'existence, et une des principales attractions du pays"¹.

Aujourd'hui, à l'instar d'autres communes situées sur la bande littorale méditerranéenne, Sanary est confrontée au développement d'un tourisme de masse quelque peu différent de celui qui prévalait dans les années 1920.

La pêche, elle aussi, a évolué. Les pêcheurs d'aujourd'hui sont en partie issus de familles de rapatriés venus d'Afrique du Nord dans les années 1960. Ils ont apporté avec eux de nouvelles méthodes de pêche qui ont permis de pêcher de plus grandes quantités de poissons.

Sanary compte aujourd'hui une vingtaine de pêcheurs professionnels.

¹ In Livret-Guide illustré du syndicat d'initiative de tourisme, non daté mais vraisemblablement édité dans les années 1920 (Amis du Vieux Toulon).

Six-Fours/Le Brusç

A 6 km à l'est de Sanary, Le Brusç – un quartier de Six-Fours « pris entre la mer et les bois » (A.H. Dufour, 1985) – a connu un fort développement durant ces vingt-cinq dernières années.

Ce port de 4.200 habitants (Six-Fours en compte 28.957) se constitua en hameau dès que les premiers pêcheurs vinrent s'y établir à partir du XVIII^e siècle.

A Six-Fours, c'est le quartier de Reynier qui « a très tôt fait figure de centre » (ibid). Très vite après sa fondation en 1646, Reynier a abrité de nombreux commerces et services et c'est là que se sont regroupés, au fil des siècles, les services administratifs et religieux ainsi que les bâtiments d'usage commun. C'est là aussi que dès 1861 « les femmes de pêcheurs pouvaient commercialiser une partie de la pêche » (ibid).

Depuis longtemps cependant, Le Brusç représente un attrait pour les Six-Fournais de par sa situation littorale : « Certains y possèdent un cabanon, un bateau mais la plupart s'y rendent pour pêcher et y pique-niquer. L'attrait pour ce hameau côtier n'a fait que croître jusqu'à nos jours » (ibid).

Ce quartier possède par ailleurs tous les attributs d'un village : de nombreux services, des commerces, un bureau de poste et, depuis 1996, une mairie annexe longtemps réclamée. Il revêt avec ses équipements hôteliers et sportifs les caractéristiques d'une station balnéaire prise d'assaut par les touristes durant la saison estivale. Cependant, Le Brusç n'est pas comme d'autres quartiers de Six-Fours un lieu exclusivement résidentiel. Comme le souligne A.H. Dufour, « la vie au Brusç s'organise encore selon deux principes : l'un s'apparentant au mode de vie des quartiers, l'autre se rapprochant des formes d'organisation villageoise, un peu comme si, pour l'instant, un hameau poursuivait son existence à l'intérieur d'un village » (ibid).

L'ethnologue y a par ailleurs relevé un phénomène récent : « Le Brusç est devenu, parmi l'ensemble des quartiers de Six-Fours, comme un symbole et un refuge d'un certain nombre de

valeurs que les autochtones sentent menacées de disparition ». L' « arrivée massive des nouveaux résidents » n'est pas étrangère à ce phénomène qui s'est amplifié depuis les années 1980 et qui conduit les Bruscaïns à « ressentir une impression d'étrangeté, voire de dépossession à l'égard d'un espace qu'ils savent intimement mêlé à leur vie et leurs gestes quotidiens mais où, quelquefois, ils cherchent leur empreinte » (ibid).

Dans l'ensemble communal, Le Bruscaï est considéré comme « à part ». D'une part parce que « l'on ne passe pas au Bruscaï, on s'y rend. C'est un cul-de-sac (...) Longtemps le hameau a été considéré par les habitants des autres quartiers comme « le bout du monde » (ibid).

A part, Le Bruscaï l'est aussi « par l'attitude qu'il suscite dans l'ensemble de la population » qui l'a surnommé « la Petite Afrique », ses habitants ayant reçu, selon les époques, les sobriquets de « Marocains » et de « Sarrazins », les pêcheurs étant qualifiés pour leur part de « peds-descaus » (les pieds déchaussés).

Enfin, le terme « Bruscaïns » servant à désigner les habitants du Bruscaï met en exergue le caractère unique de ce quartier qui a tenté maintes fois de s'ériger en commune¹ et qui est reconnu par la population six-fournaise et par les Bruscaïns eux-mêmes comme une entité.

¹ Nous verrons ultérieurement que ce désir d'indépendance n'est pas tout à fait éteint.

Martigues

« Avec l'industrialisation du golfe de Fos, la commune de Martigues entame une nouvelle étape de son développement économique et social. Les bouleversements sont rapides et importants : la nature de nombreux problèmes s'est transformée avec le changement d'échelle », telle est en substance la conclusion d'une étude géographique publiée en 1974. Celle-ci vise à montrer, à travers l'exemple de Martigues, « les possibilités, mais aussi les limites d'une politique municipale confrontée à une action d'aménagement comme celle de Fos » (N. Girard, 1974).

Située en bordure du chenal de Caronte qui relie la Méditerranée à l'Etang de Berre, la commune de Martigues a vu sa croissance démographique s'accroître depuis 1969-1970¹. Ce phénomène a débuté dès la Deuxième Guerre mondiale pour s'amplifier et s'accroître après l'industrialisation de Fos, bouleversant ainsi les données de l'urbanisation.

Les nouveaux arrivants qui se sont installés à Martigues depuis 1968 viennent principalement de Lorraine² et du nord de l'Afrique, cette immigration étant « ancienne à Martigues » (ibid).

Si le vieux fonds de la population locale se composait de patrons pêcheurs, ce sont aujourd'hui les employés et les ouvriers qui représentent le plus fort pourcentage de la population active³.

Dans les années 1970 s'est posée dans la commune la question de l'aménagement des zones de loisirs : « C'est le projet qui a été le plus retardé par les exigences de Fos et dont les données ont été le plus modifiées » (N. Girard, 1974). En effet, si les études de marché effectuées en 1966-1967 avaient fait apparaître « les possibilités d'un recrutement national, une orientation vers un tourisme social et collectif en liaison avec les comités d'entreprise et les besoins des personnes âgées » (ibid), l'industrialisation de Fos va là aussi modifier les

¹ Martigues comptait 27.947 habitants en 1968 ; 38.373 en 1975 ; 42.039 en 1982 ; 42.922 en 1990).

² Il s'agit « plus particulièrement des travailleurs de la firme Solmer, en majorité cadres supérieurs et agents de maîtrise venus les premiers installer l'usine sidérurgique » (N. Girard, 1974).

³ Cf. Martigues en chiffres 1998, plaquette réalisée par le Service des Etudes Economiques et de l'Emploi de la Ville de Martigues.

données. Ainsi « la clientèle va se recruter davantage sur place, directement liée aux urbanisations proches » (ibid). De fait, aujourd'hui, la responsable du service économique de la ville confirme l'orientation vers un tourisme de proximité : « On vient passer la journée à Martigues puis on s'en va. Ici, le tourisme est un rêve en train de devenir réalité », précise-t-elle.

En 1997-1998, une étude menée dans le cadre d'un DESS en économie du tourisme a mis en évidence les atouts de Martigues, le quartier de l'île détenant « le principal site touristique de la ville »¹ avec le Miroir aux Oiseaux, un plan d'eau bordant le canal Galliffet qui a fasciné et séduit de nombreux peintres. Le rapport propose « une stratégie de création de produits nouveaux » parmi lesquels la création d'un marché de peintres.

C'est dans ce même quartier de l'île qu'est implantée depuis les années 1920 l'actuelle prud'homie de pêche qui est l'une des plus puissantes du littoral français méditerranéen. En 1957, la pratique de la pêche étant jugée incompatible avec l'implantation de l'industrie, les pêcheurs de l'Etang de Berre perdirent leur droit de pêche. Suite à cette décision, un dédommagement de 450 millions de francs fut versé par les industries à la prud'homie de Martigues. Depuis 1994, les rejets industriels ayant été considérablement réduits, l'interdiction de pêcher dans l'Etang a été levée.

Martigues compte aujourd'hui une trentaine de pêcheurs professionnels en activité. En 1996, le quartier des Affaires maritimes de Martigues, qui s'étend de Sausset-les-Pins jusqu'à la limite Est du département du Gard, recensait au total 250 patrons pêcheurs et 150 matelots.

¹ In Reflets, le Magazine de Martigues et sa région, mars 1998.

Menton

Après avoir appartenu successivement aux princes de Monaco puis à la Sardaigne, Menton fut rattachée à la France en 1861. Dès le XIX^e siècle, la ville est fréquentée par les premiers hivernants, des Anglais et des Russes principalement, qui viennent apprécier la douceur du climat ou soigner leur tuberculose. Au début du XX^e, Menton est déjà célèbre dans le monde : souverains et hommes de lettres y séjournent.

L'un des événements les plus marquants dans l'histoire contemporaine de la cité est l'occupation italienne qui débute le 25 juin 1940 et prend fin le 9 septembre 1943, date à laquelle elle est relayée par l'occupation allemande. Dans les faits, l'occupation italienne s'apparente plutôt à une annexion qui débute par une phase de pillage. Si la ville, que la plupart des Mentonnais ont déserté pour aller se réfugier dans les Pyrénées Orientales, est livrée dès le 8 juin aux militaires, « le pillage le plus systématique est à mettre sur le compte des ouvriers des entreprises ligures chargées de déblayer les décombres et de remettre en état les immeubles endommagés » (P. Molinari et J.L. Panicacci, 1982-83 : 45).

La seconde phase de l'occupation se caractérise par une « italianisation », un « encouragement à l'autonomisme » et une « répression ». Des changements sont apportés à la signalisation publique : les bornes kilométriques sont remplacées par des bornes italiennes mentionnant le kilométrage de Rome. Il est interdit d'utiliser la langue française dans la conversation publique ainsi qu'à l'église « où le clergè doit prêcher et catéchiser en italien » (ibid). Seul « le dialecte local est autorisé si l'on ne pratique pas l'italien ». Places et rues sont débaptisées. Parmi les actes les plus significatifs qui marquent l'emprise de l'occupant, il faut également signaler l'installation, à la fin de 1941, de pêcheurs venus de Vintimille et de Bordighera « pour relancer la pêche » (ibid).

Sur le plan maritime, Menton ne possède pas de port jusqu'à son rattachement à la France. Les pêcheurs utilisaient un petit abri appelé le « Portigliolo ». Les travaux de construction du port commencent après 1861 : la grande digue de protection est achevée en 1878. Elle est détruite en partie durant la Deuxième Guerre mondiale puis est reconstruite et élargie en 1956-1957. En 1964, le port est fermé par une contre-jetée.

C'est sous le mandat de Francis Palmero, élu en 1953, que Menton retrouve un second souffle du point de vue touristique. En 1967, la ville se dote d'un immense port de yachting construit dans le quartier de Garavan, situé à l'est du port de pêche.

Actuellement, cinq pêcheurs professionnels sont en activité à Menton.

Les communes que nous venons d'évoquer possèdent un point commun que l'on peut souligner : toutes ont connu un bouleversement des structures démographiques et un apport important de populations exogènes.

2. L'ancrage historique des manifestations religieuses et profanes

Divers types de documents – archives, études historiques, ethnologiques et folkloriques – attestent l'ancrage historique de la fête de la Saint-Pierre dans trois des quatre communes qui ont été évoquées¹. Au cours de l'Histoire, la fête des pêcheurs a cependant connu des avatars – déclin, arrêts, relances – dont les causes sont parfois difficiles à identifier. A l'instar d'autres fêtes, la Saint-Pierre a sans doute été prise dans ce mouvement de mutation qui, selon l'historien M. Vovelle, caractérise la fête provençale. A la fin du XVIII^e siècle, celle-ci tend à se laïciser : jeux et manifestations diverses sont les signes de cette « évolution profane » (M. Vovelle, 1976). La fête peut alors se développer sur deux à trois jours – « souvent du samedi au lundi » – selon un « schéma-type ».

La veille au soir – souvent un samedi – on effectue le « réveil du saint » en faisant des « aubades exécutées par les galoubets et les tambourins, d'abord à l'adresse du saint, devant l'église, puis devant les maisons des notables de la paroisse »².

Le dimanche matin « associe la liturgie sacrée – la messe, puis la procession de la châsse du saint avec le clergé – aux réjouissances profanes qui en sont indissociables » (ibid) ; la matinée se clôt par des danses. Enfin, jeux et concours rythment l'après-midi.

Le « repas collectif » est en principe le point d'orgue de la fête mais « celui-ci n'est plus sans doute un rite unanime, il s'en faut », note M. Vovelle.

Le lendemain, un rituel religieux est parfois réintroduit sous la forme d'une « procession d'actions de grâces ou de remerciement au saint » dont on ramène le buste : « il s'agit de clôturer la fête comme elle a commencé » (ibid).

¹ Nous ne prenons pas en compte la commune du Bruscat étant donné que l'étude porte sur une autre fête que la Saint-Pierre.

² Dans la Statistique de Bouches-du-Rhône (1826), Villeneuve évoque ce « Réveil du saint » pouvant recouvrir des périodes de huit à quinze jours, voire un mois.

Si la fête provençale est en mutation à la fin du XVIII^e siècle, si elle se laïcise, notamment en présentant un « aspect de foire, à importance économique et ludique », et devient « bruyante » – ce qualificatif revient fréquemment sous la plume des essayistes ou chroniqueurs de l'Ancien Régime qui condamnent cette évolution, remarque M. Vovelle – un « noyau ancien apparaît encore bien solide et vivant ». Il s'agit de ce « noyau de dévotion » présent dans la célébration du saint patron d'une communauté ou d'une confrérie professionnelle, un type de manifestation connu en Provence sous le nom de « romérage ». Parmi ces fêtes de confrérie, la St-Pierre se trouve « quasi à égalité » avec deux autres « grandes dates de la fin juin » : la St-Jean Baptiste et la St-Eloi. L'historien M. Agulhon considère cette « multiplication des fêtes de confrérie professionnelle » comme « un des éléments dans la banalisation quasi hebdomadaire des réjouissances à la fin du XVIII^e siècle » (in Vovelle, 1976 : 56).

Le caractère lacunaire des documents d'archives des communes que nous étudions ne permet pas de présenter une reconstitution détaillée de la St-Pierre. Certains d'entre eux mettent cependant en exergue le caractère religieux de la fête des pêcheurs au cours du XIX^e siècle, notamment à Sanary et Martigues.

A Sanary – anciennement St-Nazaire – la célébration du saint patron des pêcheurs paraît très régulière dans les années 1850. Le premier prud'homme convie le maire de la ville à assister à « la grand'messe et à la procession » au cours desquelles St-Pierre sera célébré « avec toute la pompe religieuse possible »¹. Les « prud'hommes du Brusca », le « commissaire »², le « médecin » ainsi que « les pénitents » sont au nombre des invités.³ Le registre de la prud'homie précise pour l'année 1855 : « (...) Nous célébrerons notre fête patronale religieusement seulement, attendu que notre caisse se trouve en déficit. Les cérémonies sont :

¹ Lettres du 22 juin 1850, 25 juin 1852, 28 juin 1853. Archives municipales de Sanary, Série I1.

² Il s'agit du commissaire de la Marine.

³ Archives prud'homales de Sanary, années 1855 à 1858.

« le soir de la veille, le Salve au déclin du jour ; et le jour de la fête, la grand messe qui sera suivie de la procession ». Aucun document ne précise si la statue du saint est portée en procession.

Du début du XX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960, la fête de la St-Pierre est absente des documents conservés aux archives municipales et prud'homales. Seule une facture en date du 5 août 1970 – c'est à cette époque que la fête a été revitalisée – témoigne de la restauration du buste de St-Pierre.

A Martigues, ce sont les archives paroissiales qui nous renseignent sur la périodicité, l'ordre et le parcours de la procession de la St-Pierre célébrée dans les différentes paroisses de la ville¹ dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e.

Durant la période où les relations entre l'Eglise et l'Etat sont des plus conflictuelles, c'est-à-dire sous le gouvernement d'Emile Combes (1902-1905), la St-Pierre est toujours célébrée à Martigues. A l'époque, elle est plus particulièrement gérée par les « dames » de l'Association de St-Pierre, c'est-à-dire les femmes de pêcheurs². Un incident survenu en 1910 entre les pêcheurs et le curé de la paroisse de Jonquières à propos d'une croix implantée devant la prud'homie – située à l'époque au plan de Meyran – témoigne en tout cas de l'anticléricalisme profond de certains pêcheurs.³ Par ailleurs, une fiche d'inventaire concernant une statue en bois polychrome de St-Pierre donnée au Musée du Vieux Martigues par la corporation des pêcheurs de Martigues⁴ précise : « Cette statue se trouvait dans la salle d'honneur de l'ancienne prud'homie située sur le plan de Meyran, elle fut l'objet d'un désaccord entre les

¹ Cf. en Annexe 1 les documents extraits du travail de documentation effectué par l'ethnologue Danielle Dossetto : « Sur la St-Pierre à Martigues. Notes et repérage dans les documents paroissiaux conservés aux archives municipales », 1988.

² Cf. Annexe 1.

³ Cf. en Annexe 1 la lettre adressée au premier prud'homme par le curé de Jonquières, in L. Dégut et O. Vigné, Martigues, 1964.

⁴ Il s'agit d'un don effectué vraisemblablement entre 1936 et 1948.

pêcheurs (partisans et adversaires des représentations religieuses » (in D. Dossetto, 1988)¹.

Cette statue se trouve actuellement au Musée Ziem, à Martigues.

A Menton, seul le témoignage d'un pêcheur amateur mentonnais² atteste la célébration d'une « grand messe en l'église St-Michel » pour la St-Pierre « bien avant le deuxième conflit mondial »³.

Dans le registre des manifestations profanes, les archives prud'homales de Sanary livrent de précieux renseignements. Les comptes de l'année 1759 mentionnent les dépenses occasionnées par la fête du saint, soit des sommes payées : « pour cinq assiettes pour les joÿs », « pour deux tambours », « pour 9 livres de poudre », « pour le lanse-feü », « pour un coq pour les joÿs »⁴. Le terme « joÿs » ou « joyes » désigne une « tige de bois à laquelle est accroché un cercle d'où pendent les objets (...) qui seront les prix des jeux de la fête » (M. Vovelle, 1976). Dans la Statistique des Bouches-du-Rhône (1826), le comte Villeneuve-Bargemon précise : « La perche est surmontée d'un pommeau au-dessus duquel on attache un coq vivant, le plus beau qu'on a pu se procurer »⁵.

A Sanary, certains jeux nautiques sont également associés à la fête : « La commune [St-Nazaire] a maintes chapelles, confréries et fêtes (...) Il y a le 29 juin la fête de St-Pierre organisée par les prud'hommes » avec le jeu de la « bigue » ou équilibre sur la poutre suiffée »

¹ Cf. en Annexe 1 la photocopie de ce document.

² Il s'agit de l'un des membres fondateurs de la société des plaisanciers pêcheurs « A Ciocoula », aujourd'hui âgé de 80 ans.

³ Propos recueillis par J.L. Caserio in Menton et le monde de la mer.

⁴ In Deuxième Livre de la Confrérie de St-Pierre, 1676. Archives municipales de Sanary.

⁵ D'après Villeneuve-Bargemon, le coq est l'objet d'un « jeu » assez cruel : « A la fin du troisième jour [des Joies], le coq est suspendu par les pieds à une corde tendue entre deux poteaux. On bande les yeux au premier qui se présente (...) ; on lui met un sabre nu dans la main, et l'ayant placé à dix pas de distance, on le pousse dans la direction du but. Alors il s'avance, et lorsqu'il croit être près de l'animal, il manœuvre avec le sabre croyant l'atteindre, mais le plus souvent ses coups se perdent dans le vide, et le temps écoulé, il fait place à un autre qui n'est pas plus heureux. Enfin, avec un peu d'adresse, et peut-être de supercherie, on parvient à tuer le malheureux coq ».

(Achard, 1787). Le jeu de la bigue se pratiquait au-dessus de l'eau ; il avait cours dans de nombreux ports.

Une foire était parfois associée à la fête. Au tout début du siècle, à Sanary, seules deux fêtes locales donnaient lieu à des foires : il s'agissait de la St-Pierre et de la St-Nazaire, le saint patron de la commune.¹

Une lettre du maire de St-Nazaire au sous-préfet en date du 30 juin 1858 nous indique que la fête de la Saint-Pierre se déroulait sur trois jours, débordant par ailleurs largement de son cadre religieux : « Les patrons pêcheurs de la commune désirant célébrer la fête de Saint-Pierre dimanche 4 juillet, j'ai l'honneur de vous prier d'autoriser l'ouverture des établissements publics pendant les 3, 4 et 5 juillet jusqu'à une heure avancée dans la nuit »². Cette lettre atteste aussi du déplacement de la fête en fin de semaine lorsque le 29 juin tombait en milieu de semaine.

En 1890, des sommes sont attribuées à l'occasion de la St-Pierre pour « la collation » et « la musique »³. A la même époque, les prud'hommes sont aussi fortement impliqués dans la grande fête patronale de la ville, la St-Nazaire, qui se développe sur quatre jours au tout début du mois d'août. A cette occasion, ils participent à des courses à la voile et à l'aviron effectuées sur des bateaux de pêche. Le premier jour de la fête, à « huit heures et demie du soir », un cortège se forme pour la « grande retraite aux flambeaux » : la prud'homie défile juste après les membres de la municipalité qui occupent la première place⁴, ce qui dénote l'importance de la corporation des pêcheurs.

Le témoignage d'un pêcheur sanaryen né dans les années 1920 tend en revanche à confirmer

¹ Un « tableau des fêtes locales » établi le 27 Messidor an X de la République et certifié par le maire indique un jour de foire pour la St-Pierre fêtée le 10 Messidor et un autre à l'occasion de la St-Nazaire fêtée le 9 Thermidor. Par arrêté du Directoire exécutif, le 10 Messidor correspondait à la Fête de l'Agriculture. (Archives municipales de Sanary, Série I1).

² In Archives municipales de Sanary, Série I1.

³ In Archives prud'homales de Sanary.

⁴ In Archives municipales de Sanary, Série I1.

la désaffection des pêcheurs vis-à-vis de la St-Pierre, notamment durant la période qui a précédé l'avènement du Front Populaire. La fête a ensuite « repris » dans les années cinquante : à cette époque, les pêcheurs se retrouvaient « entre eux » pour partager un repas organisé « à la campagne » ou « dans un restaurant » des environs.

A Martigues, les comptes de l'année 1806 précisent que des sommes ont été payées « aux tambours et aux fifres pour avoir joué à l'église et avoir fait danser », ainsi que pour l'achat de « deux paquets de suif (...) pour la bigue » et « la fourniture de torques (petits gâteaux en forme de couronne) » (I. Langlade, 1995). Dans un rapport pour l'édification d'un Musée de la Mer à Martigues¹, on peut lire au sujet de la St-Pierre : « Durant la première moitié du XX^e siècle, le côté profane de la fête semble s'être exacerbé ». A cette époque, « la targo² était un des grands moments de la St-Pierre » (I. Langlade, 1993). Une des photographies conservées aux Archives municipales montre « des jouteurs faisant une haie d'honneur aux prud'hommes » (ibid).

Le rapport mentionne également des « moments de la St-Pierre de 1949 : les joutes, le mât de cocagne, l'apéritif », conservés dans un film appartenant à un collectionneur martégal³.

Les jeux nautiques tels que la bigue et les joutes témoignent de cette évolution profane de la fête évoquée par M. Vovelle dès le XVIII^e siècle. Ces manifestations possèdent un réel ancrage historique et ont un lien étroit avec la corporation des pêcheurs et la St-Pierre comme en témoigne l'auteur de la Statistique des Bouches-du-Rhône : « La Targo est usitée à La Ciotat, Cassis, Marseille, Martigues, Arles et Tarascon, soit dans les fêtes patronales, soit dans les occasions solennelles. (...) On forme dans le port une vaste enceinte avec des barques et des

¹ I. Langlade, Projet muséographique n°1, septembre 1993 (Archives du Musée Ziem, Martigues).

² La targo désigne à la fois une « espèce de bouclier, échancré à droite pour laisser passer la lance », un « plastron de jouteur » et la joute elle-même, c'est-à-dire un « divertissement usité en Provence » (F. Mistral, Le Trésor du Félibrige). Pour les détails concernant l'organisation des joutes, cf. C. Galtier, F. Benoit, C. Seignolle.

³ Il s'agit de « Tout Martigues fait du cinéma » conservé par M. P. Gnidzaz..

pontons, sur lesquels on construit un pavillon pour les autorités et les personnes de distinction. (...) L'enceinte est sous la surveillance du capitaine du port, qui n'y admet que le bateau des prud'hommes, ceux des jouteurs et quelques autres destinés à recueillir les vaincus ou à porter secours en cas de besoin. (...) Tous les ports de mer sont admis à fournir les candidats pour la Targo. Ils se font inscrire au bureau des prud'hommes, et joutent d'après le rôle d'inscription. Des tambourins sont placés dans les bateaux et exécutent des airs nationaux propres à exciter les combattants. (...) Les prud'hommes sont les juges du combat. Ils sont dans leur bateau, revêtus du costume de cérémonie, qui est l'habit noir, avec le manteau de soie, et le chapeau à la Henri IV » (...) Le vainqueur est « conduit par les prud'hommes au magistrat ou (...) à la personne élevée en dignité en l'honneur de qui se donne la targo ».

A Martigues, pour avoir omis de demander à M. de Gallifet – propriétaire de la bordigue et du canal du Roi – l'autorisation de pratiquer les joutes dans ledit canal le 29 juin 1845 à l'occasion de la St-Pierre, les jouteurs martégaux furent l'objet de nombreux procès intentés par l'opiniâtre propriétaire, ce jusqu'au début du XX^e siècle¹.

En 1930, l'avocat et poète martégal L. Dégut écrit : « Le culte de la joute s'est conservé très vivace à Martigues, alors qu'il était tombé en désuétude à Marseille, où il n'a repris que depuis une trentaine d'années » (L. Dégut et O. Vigné, 1964 : 224).

Une chanson martécale dédiée à la joute est conservée au Musée Arlaten à Arles².

Dans le long poème « Calendal » composé par F. Mistral, le chant VI est consacré à « La Joute » : « La joute ouvre aux combattants une arène plus large. Le port, et le rivage – et la jetée courbée en arc, – sont pleins de pavillons et de barques, noires de monde ; on y distingue celle des Prud'hommes, arbitres et teneurs du camp.

« Avec l'épée, le tapabor, – la noire cape jetée sur une épaule – et la médaille au cou, mon père, au milieu d'eux, fièrement, présidait » (F. Mistral, 1887).

¹ Cf. L. Dégut et O. Vigné, 1964, p. 124.

² Cf. en Annexe 1 le texte de cette chanson.

En ce qui concerne le jeu de la bigue, Villeneuve-Bargemon écrit : « Ce jeu se donne plus fréquemment que la targo parce qu'il est moins dispendieux et plus tôt préparé ».

Outre les jeux nautiques, certains sites littoraux possèdent un type particulier de manifestations profanes : M. Vovelle les dénomme « rites magiques ». Parmi eux figure le brûlement d'une barque. Cette pratique est attestée au début du siècle par le folkloriste P. Sébillot : « Dans plusieurs villages de la Méditerranée, le jour de la fête patronale, tous les pêcheurs se réunissent, et, après avoir fait choix d'une des plus vieilles barques hors d'usage, ils la goudronnent, l'enduisent de pétrole, et le soir ils la brûlent sur les galets de la plage ». A Menton, précise-t-il, « cette sorte de feu de joie des pêcheurs a lieu à la fête de Saint-Pierre » (P. Sébillot, 1901 : 97). A. Van Gennep confirme la pratique de ce rituel à Menton et dans d'autres ports du littoral français méditerranéen en précisant que « l'incinération n'est pas un élément nécessaire des scénarios cérémoniels organisés par cette corporation ». (A. Van Gennep, 1949).

Depuis la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle, les pêcheurs de Martigues et ceux de Sanary célèbrent la St-Pierre avec une ferveur religieuse sans doute plus ou moins exacerbée selon les époques et les individus et en y associant un certain nombre de réjouissances profanes – jeux terrestres et nautiques – auxquelles la population assiste et/ou participe.

3. Historique des revitalisations

A quel moment a-t-on pris la décision de redonner vie à la St-Pierre ? Qu'est-ce qui a déclenché et motivé le processus de revitalisation ?

3.1. Martigues

Les témoignages de pêcheurs martégaux mettent l'accent sur l'amoindrissement, voire l'absence du caractère religieux de la St-Pierre jusqu'au début des années 1980. La fête avait cependant conservé certains de ses attributs profanes : jeux nautiques et jeux terrestres parmi lesquels des concours de boules, jeux pour les enfants, bal, apéritif et parfois un repas associant les jouteurs et les pêcheurs.

Deux éléments réintroduits dans la fête marquèrent dès 1982 la première étape de la revitalisation initiée par des membres de la prud'homie et du Comité local de pêche : il s'agit de l'office religieux à caractère officiel et public célébré le jour de la St-Pierre, suivi d'une procession dans les rues de la ville puis en mer. Mais c'est surtout en 1991, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la prud'homie, que naquit la volonté d'impulser à la fête un nouveau souffle. Pour la circonstance, il fut décidé de porter en procession la statue de St-Pierre conservée au Musée Ziem¹. Etant donné la valeur et la relative fragilité de cette pièce et compte tenu de l'usage qui devait en être fait – elle devait être hissée sur un bateau pour la procession en mer –, le conservateur de l'époque émit un avis défavorable à sa sortie², ce d'autant qu'il avait été question en début d'année d'accueillir les prud'hommes au musée le jour de la fête, donc de ne pas sortir la statue. On passa outre l'avis du conservateur et la

¹ Il s'agit de la statue que nous avons évoquée précédemment, une œuvre datant du XIXe siècle, don de la corporation des pêcheurs au musée dans les années 1930 ou 1940 et objet de discorde au sein de la corporation.

² Cf. courrier de l'adjoint au conservateur destiné au député-maire de la ville en date du 24 juin 1991. Archives du Musée Ziem, Martigues.

statue sortit du musée. La direction générale des Musées fut avertie du fait : en témoigne un courrier de l'adjoint à la culture en date du 8 août 1991 adressé à l'inspecteur général des Musées, l'informant des dispositions prises en matière de sécurité concernant la statue de St-Pierre, l'assurant par ailleurs que l'« objet » avait réintégré le musée « dans les meilleures conditions après la cérémonie ». Dans sa lettre, l'élu fait part du souhait de « reconduire la célébration liturgique en mer dans les années à venir » et sollicite l'inspecteur général « pour étudier avec notre conservateur une solution administrative qui accompagne la sortie de cette statue votive »¹.

En 1994, une statue de St-Pierre provenant de la chapelle de l'Annonciade a été donnée à la prud'homie par le Musée Ziem, avec l'accord de l'inspecteur des Monuments historiques, ce don coupant court à toute polémique. Désormais, chaque année, la levée de la statue s'effectue à la prud'homie et non au Musée Ziem comme l'annonça le magazine municipal « Reflets » en avril 1997².

Depuis 1997, la municipalité est impliquée dans l'organisation de la St-Pierre puisqu'elle est l'initiatrice d'une foire artisanale qui anime l'un des quartiers de la ville durant la fête. Celle-ci a été rebaptisée pour l'occasion « Fête de la mer et de la Saint-Pierre ». La municipalité propose également une promenade gratuite sur de vieux gréements qui, la nuit venue, s'affrontent dans le cadre d'une bataille navale.

¹ Cf. Archives du Musée Ziem, Martigues

² Cf. Reflets, le Magazine de Martigues et sa région, avril 1997.

3.2. Sanary

A Sanary, la revitalisation s'est effectuée également en deux étapes.

En 1971, la prud'homie reprit en main une fête organisée jusque-là par le comité des fêtes de la ville et qui, selon l'actuel premier prud'homme, « se faisait presque sans les pêcheurs ». La statue de Saint-Pierre fut restaurée. On relança la procession en ville et l'on introduisit une retraite aux flambeaux la veille de la fête. Les archives municipales et prud'homales ne mentionnent pas de retraite aux flambeaux à l'occasion de la St-Pierre. En revanche, ce type de procession est attesté pour la St-Nazaire, la fête du saint-patron de la ville.

Si l'on ne connaît pas les réelles motivations de la première revitalisation, on sait en revanche quel fut l'élément qui permit de redonner de la vigueur à la St-Pierre, à savoir l'élection du premier magistrat en 1989 avec, en filigrane, les liens d'amitié l'unissant au premier prud'homme. Face au succès d'un grand repas public – en l'occurrence une bouillabaisse – organisé pour la circonstance par le premier prud'homme et dépassant le cercle des pêcheurs et de leurs proches, il fut décidé de renouveler l'événement et de lui donner de l'ampleur. En 1990, prud'homie et municipalité s'accordèrent pour faire de ce repas l'élément central de la fête, notamment en se proposant d'en faire l'objet d'un enjeu. Ainsi naquit « la plus grande bouillabaisse du monde » homologuée depuis 1990 dans le Guinness, le Livre des records.

Aujourd'hui, la ville revendique son titre de « capitale mondiale de la bouillabaisse », une formule largement reprise par la presse locale¹.

¹ Cf. documents in B. POLI, Programme Tradition 1^{re} phase, Dossier documentaire « Les relances et revitalisations de la fête des pêcheurs (« La St-Pierre») en Méditerranée. Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnologique, décembre 1996.

3.3. Menton

A Menton, la St-Pierre fut revitalisée en 1973 à l'initiative de la société des plaisanciers pêcheurs « A Cioucoula »¹ et de la municipalité, et avec la participation de la prud'homie de pêche. Pour la circonstance, divers éléments furent intégrés dans les festivités. Un repas public fut offert aux autochtones et aux touristes : une soupe de poissons dont la matière première fut fournie par les pêcheurs professionnels mais préparée par les membres de « A Cioucoula ».

Selon M. Viale – ancien secrétaire de l'association qui a exercé ses fonctions pendant quarante ans² –, « pour la première fois des jeux nautiques furent organisés : un mât de cocagne sur l'eau, des concours de natation, de plongeon et une course d'avirons ».

On introduisit aussi les éléments suivants : une cavalcade avec des ânes, une course de tonneaux, un match de basket, des démonstrations de judo et de karaté, des prestations artistiques proposées par les groupes folkloriques et les majorettes et, à la tombée de la nuit, une fête vénitienne, c'est-à-dire une procession de bateaux décorés de lampions.

Le compte-rendu d'activités de « A Cioucoula » pour l'année 1973 fait une large place à l'organisation et au « succès » de la St-Pierre. Y sont remerciées toutes les sociétés qui prirent part à la fête : « Merci à tous et un ban encore pour notre président »³, écrit le secrétaire de l'association. A aucun moment les pêcheurs professionnels ne sont mentionnés.

En 1974, les mêmes partenaires président à l'organisation de la St-Pierre. Dans la rubrique « Fêtes et réjouissances » – « qui demeurent notre principal objectif », est-il précisé dans le registre de « A Cioucoula » – sont consignées ces quelques lignes : « Fêtes de la St-Pierre : à l'image du premier juillet 1973, elle en fut la répétition, elle connut le même succès⁴.

¹ En mentonnais, « a cioucoula » désigne un poisson : la pirandelle.

² M. Viale qui a aujourd'hui plus de 80 ans est l'un des membres fondateurs de « A Cioucoula ». Depuis la fin des années 1950, il a consigné dans un registre la vie de l'association ainsi que des souvenirs personnels.

³ Archives de « A Cioucoula », souligné dans le texte.

⁴ Cf. en Annexe 1 les deux articles que la presse locale (Nice-Matin) a consacrés à la Saint-Pierre pour les années 1973 et 1974.

Là encore, on ne trouve aucune évocation des pêcheurs professionnels. La forte implication de « A Ciocoula » dans la fête des pêcheurs professionnels a sans doute inquiété et peut-être irrité ces derniers. C'est en tout cas le sentiment que suscite la lecture des archives de « A Ciocoula » pour les années 1975, 1976 et 1977 durant lesquelles la participation des plaisanciers pêcheurs paraît plus discrète qu'en 1973 et 1974 si l'on s'en tient aux comptes-rendus des assemblées générales de l'association.

En avril 1975 par exemple, on évoque avec prudence une « présence éventuelle aux fêtes de la St-Pierre ». Le 29 juin de la même année, le secrétaire a noté : « Présence à la messe des pêcheurs professionnels et à leur apéritif d'honneur à l'occasion de la St-Pierre ». Le compte-rendu d'activité de 1976 mentionne au chapitre des « festivités et réjouissances » : « 4 juillet : présence à la messe de la St-Pierre et à l'apéritif ». Enfin, le calendrier des festivités en 1977 prévoit pour le 26 juin : « Organisation l'après-midi et le soir de la fête de la St-Pierre (sous le patronage des pêcheurs professionnels) ». Le déroulement de cette journée est résumé dans le compte-rendu d'activité de 1977 : « Organisation Fête de la St-Pierre devant notre siège [A Ciocoula], soupe de poissons pour tous. Présentation des sociétés, jeux nautiques pour les enfants. Tenue du bar ».

Durant ces trois années, la St-Pierre a semble-t-il été reprise en mains par les pêcheurs professionnels quelque peu dépossédés de leur fête lors des années précédentes. Néanmoins, en 1977, il paraît évident que l'organisation du repas et des réjouissances de l'après-midi et de la soirée incombent désormais à la société des plaisanciers pêcheurs. Lors de ses comptes-rendus d'activité, celle-ci épilogue longuement, plus en tout cas que pour d'autres manifestations dont elle aussi l'organisatrice, sur la fête de la St-Pierre.

Dans les années 1980, le village de Castellar situé au nord de Menton a fait don d'une statue de St-Pierre à l'association « A Ciocoula » qui, depuis, la conserve à son siège et la place sur une estrade située devant son local le jour de la fête. Autre cadeau qui consacre le processus

d'appropriation de la fête de la St-Pierre : une plaque de cuivre émaillée représentant St-Pierre en train de pêcher a été offerte par le maire de Menton pour le soixantième anniversaire de « A Ciocoula », en 1997.

Présenter l'historique de « A Ciocoula » et connaître la nature des relations qu'elle entretient avec la prud'homie de pêche sont deux éléments nécessaires à la compréhension de ce processus d'appropriation.

La société des plaisanciers pêcheurs de Menton a été créée en 1937, à l'initiative d'un exploitant d'une fabrique de jouets mécaniques – M. Lanteri-Houde – installée dans la vallée de Gorbio, un village situé dans l'arrière-pays mentonnais. Cependant, les statuts de l'association ne seront déposés en préfecture que le 25 mai 1939. Officiellement, l'objet de l'association est de « propager et encourager le goût de la pêche et des sports nautiques ». En réalité, il s'agit de « regrouper tous les pêcheurs plaisanciers pour intervenir auprès de la prud'homie des pêcheurs professionnels qui vient d'interdire aux pêcheurs amateurs la pêche à la lumière (au lamparo) le long de la côte » (S. Dozon et J.L. Caserio, 1997).

Parmi les actes fondateurs marquant la création de l'association, il faut retenir la « sortie au Cap Martin », le 7 août 1938, réunissant les membres fondateurs de « A Ciocoula » et certains adhérents du St-Pierre Club de Monaco autour d'une « soupe de poissons monstre ». Interrompu entre 1939 et 1945, ce repas a été relancé et institutionnalisé en 1946 ; depuis, il est marqué chaque été par l'organisation d'une bouillabaisse.

A l'origine, l'association « A Ciocoula » est composée de Mentonnais et d'Italiens qui ont fait souche auxquels se sont joints dans les années 1960 des rapatriés d'Afrique du Nord et, plus récemment, des personnes – actives et retraitées – venues de diverses régions françaises.

M. Marcel Viale, secrétaire de l'association de 1938 à 1980 et seul membre fondateur qui soit encore en vie, revendique à juste titre son statut de témoin de l'histoire de la navigation et de la pêche – professionnelle et amateur – mentonnaise. Témoin parfois partial, notamment lorsqu'il

s'agit de rendre compte des incidents qui, à certaines époques, ont altéré les relations entre pêcheurs plaisanciers et professionnels.

L'un des motifs majeurs et récurrents de la discorde survenue entre les deux parties est l'interdiction faite par les professionnels aux plaisanciers de pratiquer la pêche au lamparo. Cette décision, comme on l'a vu précédemment, a contribué à mobiliser fortement les seconds, au point de les inciter à créer une association afin d'affermir et d'officialiser leur représentativité auprès de la prud'homie de pêche : c'était à la fin des années 1930. Néanmoins, une vingtaine d'années plus tard, en 1961 et en 1963, cette interdiction fut renouvelée. Les faits sont consignés dans les archives de « A Ciocoula » qui, lors d'une réunion extraordinaire tenue le 29 mai 1961, propose dans son ordre du jour : « Pêche à la lumière, la nuit, à la foène, suite à une motion des pêcheurs professionnels relative à l'interdiction totale de cette pêche aux plaisanciers et suite à une requête adressée par notre société, le 31 mars dernier, à monsieur le député-maire de Menton (...) ». L'administrateur général de la Marine à Nice prend l'affaire en mains et décide, à l'issue d'une confrontation entre les deux parties, de « maintenir le statu quo en faveur des pêcheurs plaisanciers ». Il est précisé dans les archives de « A Ciocoula » : Cette pêche pourra donc être pratiquée du 1^{er} mai au 15 novembre tous les samedis soirs (...) Le président insiste particulièrement sur le fait que les consignes soient strictement respectées par tous les sociétaires pratiquants et qu'aucune entrave ne soit apportée aux pêcheurs professionnels. Il rappelle l'interdiction formelle de vendre le poisson ».

Au verso de la feuille où sont écrites ces lignes, on a collé une coupure de presse relatant l'objet de cette réunion extraordinaire et la décision prise par l'administrateur de la Marine¹.

En 1963, les pêcheurs professionnels reviennent à la charge et l'on peut lire dans le compte-rendu de l'assemblée générale de la société des plaisanciers pêcheurs (juin 1963) : « Il est porté à la connaissance des sociétaires l'interdiction de la pêche à la lumière. En effet, sans

¹ In Nice-Matin, 31 mai 1961.

motif valable, la prud'homie des pêcheurs professionnels vient de nous interdire à nouveau la pratique de cette pêche. Pourquoi ? Nous n'en savons rien. Une démarche sera faite à nouveau auprès de notre député-maire afin d'obtenir à nouveau cette autorisation (par son intervention auprès de « ces messieurs »). Une certaine irritation transparaît dans ce compte-rendu, notamment dans les tout derniers propos. Quoi qu'il en soit, le différend opposant plaisanciers et professionnels au sujet de la pêche au lamparo n'est plus évoqué entre 1963 et 1980.

Dès 1966, la société « A Ciocoula » prévoit une « participation éventuelle avec nos bateaux à la manifestation en mer pour la St-Pierre (en juin) ». C'est vraisemblablement à cette époque que se met en place le processus d'appropriation de la fête.

On sait toutefois, par les archives de « A Ciocoula » et par le témoignage de son secrétaire, que des liens de sympathie assez forts unissaient par ailleurs plaisanciers et professionnels, leur permettant de transcender leurs querelles. Le fait que certains pêcheurs professionnels, dont un premier prud'homme, aient été membres de l'association « A Ciocoula », témoigne d'une proximité entre celle-ci et la prud'homie. Du reste, « A Ciocoula » œuvre depuis sa création pour l'entretien et la sécurité du port et s'implique dans les questions touchant l'environnement maritime. Il s'agit par ailleurs d'une association à forte identité qui s'investit énormément depuis les années 1960-1970 dans l'animation de la ville de Menton et de villages de l'arrière-pays. Elle est en effet l'initiatrice de nombreuses relances et revitalisations ou inventions festives : la Fête des Mais, la St-Michel, la St-Pierre, la « Soupe de bazaïs », le Chemin des crèches à Menton. Elle participe activement à l'organisation et à l'animation de la St-Jean aux Castagnins, un village de la région mentonnaise. Depuis sa création, en 1938, elle organise pour ses membres et sympathisants des « bouillabaisse-party » et « estocaficado-party ». Dans les années 1950 et 1960, les pêcheurs professionnels prenaient part, à titre privé, à certaines de ces manifestations. C'est du reste toujours le cas aujourd'hui.

II – LA SAINT-PIERRE AUJOURD’HUI

1. *Les manifestations religieuses*

Trois temps forts rythment le rituel religieux : la messe, la procession du saint patron dans les rues de la ville puis en mer, celle-ci étant accompagnée du jet d’une gerbe de fleurs à la mer et d’une bénédiction en mémoire des marins et pêcheurs disparus.

A Martigues et à Sanary, un quatrième temps fort s’insère dans le rituel : il s’agit de la « levée » de la statue de Saint-Pierre qui semble correspondre au « réveil du saint » évoqué par M. Vovelle et qui se pratique dans de nombreux ports.

A Martigues, la levée du saint s’effectue le 29 juin au matin à la prud’homie, juste avant le départ de la procession, en présence des prud’hommes, du maire et de quelques élus dont l’adjoint à la culture, du groupe folklorique « La Capouliero » et de certains pêcheurs en retraite. Le cortège se compose comme suit : le groupe « La Capouliero » défile en tête ; il est suivi par un prud’homme pêcheur qui porte la bannière de la prud’homie. Derrière lui la statue de Saint-Pierre est portée par quatre « sympathisants » de la prud’homie. Viennent ensuite : les premier et deuxième prud’hommes accompagnés du président du Comité local des pêches ; deux représentants des Affaires maritimes ; le premier magistrat et les élus ; le public.

Durant trois-quarts d’heure, la procession suit un parcours réinventé et redéfini durant ces quinze dernières années, donc totalement différent de celui qui était effectué au XIX^e siècle. Aujourd’hui, la procession parcourt les trois quartiers situés en bordure de mer : d’abord l’Ile, puis Ferrières et Jonquières et plus particulièrement les artères commerçantes. Au XIX^e siècle,

la procession se déroulait semble-t-il uniquement dans la paroisse où l'on célébrait l'office religieux¹. A l'époque, le cortège ne s'éloignait guère de l'église où était célébré l'office religieux.

A 10h45, la procession entre dans l'église Saint-Geniès située dans le quartier de Jonquières. Les trois prud'hommes pêcheurs et les deux représentants des Affaires maritimes s'installent au premier rang, à gauche de l'autel, tandis que les élus sont regroupés sur le côté opposé.

La statue de St-Pierre est déposée au pied de l'autel. Au cours de l'office célébré par le père Destrumeau, trois dames, membres de La Capouliero, entonnent des chants provençaux.

A midi, à la sortie de l'église, la procession traverse à nouveau le quartier de Jonquières puis se rend quai des Anglais, le long du Canal Galliffet où Saint-Pierre prend le départ pour la procession en mer. Une dizaine de bateaux : chalutiers, bateaux-promenade et la vedette de la Société Nationale de Sauvetage en mer prennent part au défilé nautique. Tous se dirigent vers l'Etang de Berre pour assister au jet de gerbes en hommage aux marins disparus et à la bénédiction effectuée par Mgr Plano, vicaire général du diocèse d'Aix-en-Provence. Seuls les prud'hommes, l'ensemble des représentants officiels ainsi que les journalistes sont autorisés à embarquer à bord du bateau qui porte St-Pierre. Le public est quant à lui refoulé vers les autres bateaux pour « raisons de sécurité ».

Vers 13 heures, les bateaux regagnent les quais et Saint-Pierre la prud'homie.

A Sanary, prud'hommes, élus et groupes folkloriques se rendent à la prud'homie le 28 juin au soir pour y chercher le buste de Saint-Pierre : cette cérémonie est baptisée « accueil de St-Pierre ». Celui-ci va être porté en procession par les pêcheurs au cours d'une retraite aux flambeaux effectuée durant une demi-heure dans les rues de la ville.

L'ordre de marche est le suivant : le groupe folklorique « La Coustiero Flourido », les lampions, la musique (la fanfare municipale la St-Nazairienne), le buste de St-Pierre porté par des

¹ Cf. en Annexe 1 la procession à Jonquières.

pêcheurs et des fils de pêcheurs, les prud'hommes, les représentants officiels, le groupe folklorique « Lei Calignaire », le public.

A 22h30, la procession est accueillie sur le parvis de l'église par le curé de la paroisse de Saint-Nazaire. Le buste du saint est déposé sur l'autel. Pendant cette cérémonie, le prêtre prononce une brève homélie au cours de laquelle il invite les pêcheurs à se laisser « capturer dans les filets du Christ » : « Vous serez les invités d'un festin que Dieu lui-même viendra servir », leur dit-il. A l'issue de la cérémonie, une Sanaryenne déclame un poème qu'elle a composé pour l'occasion¹.

A la sortie de l'église, les groupes folkloriques exécutent des danses sur le parvis et devant la mairie.

La cérémonie du samedi soir mobilise beaucoup plus de pêcheurs que celle qui se déroule le lendemain, le jour de la St-Pierre. Le prêtre de la paroisse voit deux motifs à cette mobilisation : « D'abord il s'agit d'une procession, ce n'est pas une messe. Etant donné qu'ils [les pêcheurs] ne sont pas vraiment chrétiens pratiquants, une messe ça les ennuie un peu, c'est un peu long. La procession permet de bouger dans la ville, ça les attire plus. Le dimanche, ils se réservent plutôt pour la bouillabaisse ». Le dimanche en effet, les pêcheurs sont au travail dès 4 heures du matin pour nettoyer le poisson. Et puis ils préfèrent, semble-t-il, se consacrer à ce qui constitue le temps fort de la journée : la préparation de la bouillabaisse. C'est pourquoi ils délèguent un prud'homme honoraire, en retraite, qui assistera à la messe et à la cérémonie en mer.

Habituellement, la messe du dimanche se déroule sur le parvis de l'église. En 1997, en raison d'un problème d'organisation, la messe a eu lieu dans l'église. Elle a duré une heure. Après quoi les groupes folkloriques ont exécuté des danses sur le parvis, sous les yeux de la foule attirée par le spectacle. Puis les participants se sont rassemblés suivant un ordre préétabli pour

¹ Cf. le texte de ce poème en Annexe 2. Cette dame est originaire de Lille, elle est venue s'installer à Sanary dans les années 1960, lorsque son mari a pris sa retraite.

la procession en ville : d'abord le groupe folklorique « Lei Calignaire », le prud'homme honoraire et la bannière de la prud'homie, le buste de Saint-Pierre, les autorités civiles et religieuses, la délégation de Bad-Sackingen (la ville allemande jumelée avec Sanary), le public. Le parcours est le suivant : départ de l'église, quai Charles-de-Gaulle, avenue Jean-Jaurès avec passage devant le Bar des Pêcheurs, rue Granet, place A-Cavet, rue G.-Péri et retour quai De Gaulle où a lieu l'embarquement pour le jet de gerbes à la mer accompagné d'une bénédiction.

A Menton, nous l'avons signalé, la statue de St-Pierre est conservée au siège de l'association des plaisanciers pêcheurs « A Ciocoula ». Le jour de la fête, elle n'est pas portée en procession.

Ici, la cérémonie débute directement par la messe le dimanche 6 juillet à 9h45. Les autorités religieuses accueillent les autorités civiles et militaires sur le parvis de l'église S-Michel située dans la vieille ville. Participent à la messe : l'Ensemble Vocal du Pays Mentonnais, la musique et la chorale de la Garde, les groupes folkloriques « La Capeline » et « La Mentonnaise ». Les représentants de la municipalité et les autorités militaires occupent le premier rang. Derrière eux prennent place les pêcheurs amateurs de « A Ciocoula » vêtus d'un tee-shirt de la société des plaisanciers et leur famille – quarante places leur sont réservées – ; viennent ensuite les pêcheurs professionnels et leur famille, nettement sous-représentés par rapport aux précédents. Durant la messe et juste avant la communion, des enfants – il s'agit des enfants de certains sociétaires de « A Ciocoula » – apportent au prêtre l'offrande des pêcheurs professionnels: il s'agit d'un loup déposé dans une corbeille d'osier ; c'est le moment de « l'offerte ».

A 11 heures, le cortège se forme sur le parvis de l'église et se dirige vers le quai Bonaparte par les rampes Saint-Michel, en direction du monument des péris en mer. Il se compose comme suit : le groupe folklorique « La Capeline », la musique de la Garde, la bannière de la

prud'homme de Menton portée par un membre de « A Ciocoula », le groupe « La Mentonnaise », les autorités civiles, militaires et religieuses, le public. L'itinéraire est le suivant : quai Bonaparte, quai de Monléon, square Jean-Cocteau. Trois gerbes sont déposées devant le monument des « péris en mer » par le premier prud'homme et un patron pêcheur, puis par le président de l'association « A Ciocoula » et une dernière par le commandant du « Poséïdon », un navire de guerre basé à Toulon dont la ville de Menton est la marraine. L'hymne national clôt le dépôt de gerbes.

A 11h30, le défilé se dirige vers le quai Impératrice Eugénie ou quai des Pêcheurs. Le prêtre ainsi que les autorités civiles et militaires embarquent à bord du bateau du premier prud'homme pour la bénédiction des bateaux dans le port et notamment celle du « Poséïdon ». Sur le quai, le groupe « La Mentonnaise » exécute une aubade.

Dans les trois cas que nous venons d'évoquer, les cérémonies religieuses de la Saint-Pierre se déroulent selon un mode à peu près identique. Dans les processions, la statue du saint occupe une position centrale. Les groupes folkloriques ont un rôle prééminent puisqu'ils défilent en tête des cortèges qui précèdent et/ou suivent l'office religieux. Ils participent à l'animation des manifestations, donnant à voir un spectacle rendu vivant par la musique, les chants, les danses et les costumes portés par les exécutants. Les prestations de ces groupes investissent largement le champ religieux.

C'est aussi et uniquement à l'occasion des cérémonies religieuses que les prud'hommes de Martigues et de Sanary portent leur habit de juge. Ce qui, du reste, a suscité la curiosité d'un membre de la délégation allemande représentant la ville jumelée avec Sanary : « Pourquoi les pêcheurs s'habillent-ils en juge ici ? ». Réponse de l'intéressé : « Mais parce que ce sont des juges ». A Martigues, le premier prud'homme a exprimé sa « fierté » de porter cet habit : « C'est un honneur. Quand j'ai cette tenue de prud'homme, c'est la flamme des anciens que je porte ;

c'est un héritage que j'ai le devoir de faire fructifier. C'est un message et un témoignage. Pour moi, c'est un moment très fort ». A Menton, la « robe » de prud'homme n'est pas – ou plus ? – portée. Une photographie affichée dans les locaux de la prud'homie et datant vraisemblablement des années 1930 montre les prud'hommes habillés d'un costume « civil » sombre ; au revers de leur veste est épinglée une rosette. Celle-ci était encore portée par les prud'hommes dans les années 1970, en témoigne une photo prise à l'occasion de la St-Pierre le 1^{er} juillet 1973¹.

Si les prud'hommes, représentant officiellement la corporation des pêcheurs, sont présents lors des cérémonies religieuses, le taux de participation des pêcheurs est quant à lui relativement faible dans les trois communes. A Sanary, le prêtre de la paroisse Saint-Nazaire évoque la fierté des pêcheurs à porter le buste de Saint-Pierre : « Je les sens très attachés à cette fête. C'est pour eux une reconnaissance, par la cité et par l'Eglise aussi, de leur raison d'être, et une reconnaissance sociale assez forte à cette occasion-là. Ils ont une certaine fierté, je l'ai constaté, à porter le buste de St-Pierre qu'ils possèdent eux-mêmes dans la prud'homie ».

Nous lui avons demandé quel était, selon lui, le degré du sentiment religieux chez les pêcheurs sanaryens vis-à-vis de la St-Pierre: « C'est très inégal au niveau de la conscience chrétienne. Pour certains c'est un peu folklorique ; pour d'autres c'est simplement parce que c'est une tradition et pour quelques-uns qui ne sont quand même pas très nombreux je pense, c'est véritablement une fête chrétienne. Mais pour la plupart c'est, comment dire, une sorte de manifestation du sentiment religieux. C'est pour eux l'occasion d'exprimer le sentiment religieux qu'ils ont et de son contact avec la mer, avec un élément naturel qui a une force particulière qui nous dépasse, qui les dépasse et qui donne le sens de quelque chose de plus grand, qu'on ne maîtrise pas complètement et qui donne à ce moment-là le sens de la transcendance. Il y a

¹ Cf. en Annexe 1 l'article (avec photo) de Nice Matin, lundi 2 juillet 1973.

une conscience religieuse; la conscience chrétienne est un peu amoindrie mais c'est la possibilité d'exprimer effectivement une conscience religieuse qui est diffuse en eux. »

Nous avons aussi demandé à ce prêtre comment il interprétait le paradoxe concernant la désaffection et l'indifférence des pêcheurs vis-à-vis de la pratique religieuse et leur implication dans une fête religieuse par nature : « Ce phénomène se retrouve un peu dans toutes les traditions populaires auxquelles les gens manifestent leur attachement. A St-Tropez, Aups et Barjols¹, c'est un peu pareil. Vous avez des fêtes populaires qui expriment le sentiment religieux et puis les gens y tiennent ; il ne s'agirait pas que les curés ne prennent pas ça au sérieux. C'est sûr que pour nous [les prêtres], ce n'est pas le moyen le plus fécond pour donner le sens de Dieu parce que c'est un sentiment religieux qui a besoin d'être christianisé. C'est un moyen utile qu'il ne faut pas négliger ; il faut être là ce jour-là, il n'y a pas de doutes. Mais ce n'est pas ça non plus qui permet une évangélisation en profondeur. Ça a le mérite d'exister ».

Dans l'ensemble des communes le premier magistrat et une partie des élus marquent les manifestations religieuses de leur présence, ce quelle que soit l'appartenance politique.

Représentant une autorité administrative auxquels les pêcheurs sont rattachés, des délégués des Affaires maritimes assistent aussi à ces cérémonies.

Pour clore le registre du religieux, on a pu noter – exception faite pour Menton – que ces manifestations se concluent par une procession de bateaux avec bénédiction en mer et jet de gerbes à la mémoire des pêcheurs et des marins disparus. Ce rituel est vraisemblablement apparu au cours du XX^e siècle car aucun document de nature historique ne le mentionne. Peut-être a-t-il été emprunté aux marins qui, dans la plupart des ports, ne fêtent plus St-Elme, leur saint patron, excepté en Corse où pêcheurs et marins s'associent pour célébrer St-Erasme ou St-Elme le 2 juin².

¹ Il s'agit de trois communes situées dans le Var. Concernant Barjols, l'allusion porte sur la St-Marcel, une fête étudiée dans le cadre de ce programme « Tradition » par l'ethnologue Danielle Dossetto.

² Cf. B. POLI, op. cité, p. 8 et 9.

2. Les manifestations profanes

Le registre du profane offre toute une gamme de manifestations sur lesquelles prennent appui les processus de relance et de revitalisation. Il s'agit d'un espace où s'exerce et s'exacerbe l'imagination des acteurs.

2.1. Le bal

Les festivités de la St-Pierre peuvent débuter et/ou se clore par un bal. C'est le cas à Menton où, le samedi soir, veille de la fête, un bal gratuit est offert à la population mentonnaise et aux estivants par la municipalité. Il se déroule devant le siège de la société des plaisanciers pêcheurs « A Ciocoula » qui, à cette occasion, met en place une « buvette ». Ce type de manifestation remporte beaucoup de succès auprès des touristes, notamment les Italiens venus en voisins.

Le dimanche soir, la fête se termine comme elle a commencé, c'est-à-dire en musique et dans une véritable affluence, toujours devant le siège de « A Ciocoula ».

A Menton, le « bal populaire » est l'un des éléments de revitalisation de la St-Pierre à laquelle il a été intégré vers la fin des années 1970.

A Sanary, le grand repas public du 29 juin se termine sur des chants et des danses animés par un disc-jockey. En 1997, un vieux pêcheur sanaryen – il s'agit du prud'homme honoraire qui représentait les pêcheurs durant les cérémonies religieuses – a entonné l'hymne régional, la « Coupo Santo », repris en chœur par ceux qui connaissaient les paroles. Celui-ci a été relayé par des airs moins partisans tels que « La chenille ».

2.2. L'apéritif

Il s'agit d'un grand moment de sociabilité qui clôt la matinée et qui, à l'issue des cérémonies religieuses, réunit l'ensemble des représentants officiels et les pêcheurs. C'est un moment très officiel au cours duquel ont lieu des rencontres très informelles mais non moins importantes. Excepté à Sanary où il n'y a pas d'apéritif, ce type de manifestation est organisé et offert par la municipalité.

Ces apéritifs se déroulent dans des lieux qui constituent des points d'ancrage symboliques de la fête: le grand hall d'entrée de la prud'homie à Martigues, le siège de la société des plaisanciers pêcheurs à Menton.

Le caractère public de cette manifestation n'est pas toujours du goût des pêcheurs qui, parfois, fustigent la présence d' « étrangers », c'est-à-dire de personnes qui n'ont pas de liens avérés avec la pêche ou le milieu maritime.

A Menton, les pêcheurs organisent leur propre apéritif simultanément et concurremment à celui qui est offert par la municipalité. Le rassemblement a lieu dans le local des Affaires Maritimes qui fait office de prud'homie et qui jouxte le siège de l'association des plaisanciers pêcheurs. Ici, la manifestation s'intimise ; elle est un élément fort symbolisant la réappropriation de la fête par les professionnels. Seuls ces derniers et leurs proches y participent : « Ça, il faut continuer à le faire. Vous avez vu comment ça se passe là-bas [on nous désigne l'apéritif qui se déroule à côté], on est noyé. Ici on se connaît », déclare le premier prud'homme.

A Sanary, étant donné que la confection du repas collectif mobilise la quasi totalité des pêcheurs, il n'y a pas d'apéritif public. Ces derniers, aidés par le personnel municipal, ont cependant à portée de main un « coin apéritif » sponsorisé par la société Ricard où chacun se sert à son gré et à volonté. Il y règne une certaine excitation.

2.3. Le repas

Qu'il ait un caractère public ou privé, le repas constitue un autre temps fort de la St-Pierre. Il est aussi un élément central du processus de revitalisation.

A Martigues, c'est la prud'homie qui prend en charge l'organisation du repas qui réunit les pêcheurs, leurs familles, leurs amis et un ou deux représentants de la municipalité, le maire n'étant pas présent, dans la salle du tribunal de la prud'homie située au premier étage de l'édifice, à l'abri des regards. En 1997, une paëlla préparée par dans un restaurant de la ville a été servie à près de quatre-vingts convives. Pour l'occasion, la prud'homie a sollicité une aide financière auprès du Conseil régional.

Ici, le repas ne s'effectue pas de façon régulière ; il marque cependant un resserrement des liens professionnels et amicaux. Il s'agit d'un véritable moment d'intimité qui s'ancre dans un espace privé, symbolique et familial. Certains membres du groupe folklorique « La Capouliero » présents à titre privé ont chanté et dansé à l'issue de ce repas qui a duré environ deux heures.

A Sanary, l'atmosphère qui préside au repas servi à plus d'un millier de personnes tranche avec la précédente. La bouillabaisse, plat éminemment emblématique, est incontestablement l'enjeu dominant de la fête¹. Sa préparation mobilise durant un week-end une partie du personnel municipal – environ vingt personnes – et la quasi totalité des pêcheurs. L'organisation de ce repas nécessite six réunions, de la mi-avril à la mi-juin, auxquelles participent les premier et second prud'hommes, deux adjoints au maire ainsi que les présidentes des groupes folkloriques impliqués dans la fête. Au cours des années de « rodage », l'organisation du repas nécessitait une quinzaine de réunions.

¹ En ce qui concerne le choix du plat, cf. 3^e partie : La Fête de la bouillabaisse au Brusc, chapitre 2.

La prud'homie prend en charge tout le travail de commande des produits servant à confectionner le plat. Ce sont les entreprises locales qui sont sollicitées, y compris les supermarchés : le poisson est acheté à Toulon et Ollioules, le vin à Bandol et La Cadière, le safran à Sanary. La soupe qui doit constituer le fond de la bouillabaisse – il en faut 350 litres – est fabriquée par un traiteur « des environs ». Les fournisseurs sont payés dans les jours qui suivent la fête avec l'argent issu du prix des repas. Celui-ci est fixé à 180F par personne. Le menu se compose ainsi : l'apéritif, le plat principal, le fromage, le dessert, le vin étant compris. Pour pouvoir confectionner un plat de cette importance, il fallait disposer d'un récipient adéquat. En 1990, la municipalité a passé commande, auprès d'un artisan chaudronnier installé dans les Hautes-Alpes, d'un chaudron de trois mètres de diamètre capable de contenir l'énorme quantité d'ingrédients. Celui-ci est entreposé chez un entrepreneur de la région¹.

Le personnel municipal qui participe à l'organisation de la St-Pierre est à pied d'œuvre dès le samedi pour effectuer les cent litres de rouille qui serviront à garnir les croûtons. Le travail qui est fourni pendant ces deux jours de fête est récupéré en jours de congé pour les femmes et en heures supplémentaires pour les hommes.

Le 29 juin au matin, dès 4 heures, les pêcheurs et le personnel de la mairie effectuent le nettoyage du poisson. Il s'agit d'un moment riche en communication pendant lequel on partage un « casse-croûte » composé de sardines grillées, de ventrèche et de vin.

Vers 10h45, à l'issue de la procession en mer, l'Esplanade de la Mer – un parking situé près du port – accueille l'immense chaudron. Le large périmètre où s'effectuent les opérations culinaires est ceint de barrières métalliques et fermé au public ; il est placé sous la surveillance des pompiers. Seuls les cuisiniers, en l'occurrence les pêcheurs et le personnel municipal, sont en principe autorisés à y pénétrer.

¹ Cf. photos in B. POLI, op. cité, Annexe 4.

L'ensemble des personnes affectées aux opérations culinaires et au service du plat sont vêtues d'un tee-shirt arborant l'inscription suivante : « La plus grande bouillabaisse du monde – Sanary 1997 ». Pêcheurs et personnel municipal se différencient par le port d'une casquette bleue pour les premiers et d'un canotier de paille pour les seconds.

Pour la première fois en 1997, le chaudron a été sciemment rapproché du public pour qu'il puisse suivre le déroulement de la chaîne opératoire et « voir ce que l'on met dans la bouillabaisse ». Vers 11h30, une foule compacte massée derrière les barrières de protection observe attentivement ce que l'on peut qualifier de spectacle. Une heure s'écoule durant laquelle des centaines de kilos de poissons sont disposés alternativement dans le récipient et assaisonnés¹.

Une grande excitation règne parmi les « cuisiniers » pendant le déroulement des opérations. Quand le chaudron est plein, les pêcheurs prennent la pose pour la photo qui, depuis quelques années, est diffusée à la « Une » de la presse locale.

A 12h30, le récipient est hissé par une grue sur un énorme bûcher. C'est le premier prud'homme qui se charge d'allumer le feu. La cuisson dure environ trois-quarts d'heure, le temps de cuisson d'une bouillabaisse « domestique » prenant entre 20 et 25 minutes. Durant la cuisson les convives prennent place autour des tables dressées sous le chapiteau² dont la location est prise en charge par la municipalité ; un apéritif leur est servi. Pendant que les pompiers surveillent le bûcher et arrosent la grue pour éviter que les vitres n'exploient sous l'effet de la chaleur, un journaliste suédois qui couvre l'événement interroge le premier prud'homme sur la nature et la proportion des ingrédients utilisés. En 1996, un journaliste américain s'était déplacé pour l'occasion. Il faut dire que cette manifestation provoque une

¹ Voici la liste et la proportion des ingrédients qui entrent dans la composition du plat : 220 kg de pommes de terre, 30 kg de tomates, 60 kg d'aux et d'oignons qui tapissent le fond du chaudron. Sont ensuite disposés successivement : 200 kg de congre ; 300 kg de seiches, vives et lottes ; 300 kg de rascasses ; 80 kg de saint-pierre ; 50 kg de crabes issus de la pêche locale et appelés « favouilles » ; 350 litres de soupe pour le fond ; 30 litres d'huile d'olive ; plusieurs bouquets garnis et 700 grammes de safran.

² Il s'agit plutôt de dais que de chapiteau.

véritable mobilisation médiatique, attirant d'une part la presse écrite locale – fortement représentée – mais aussi les médias étrangers (presse écrite et radio).

A 13 heures, le chaudron est descendu du bûcher pour que l'on puisse évaluer la cuisson du plat. Les pêcheurs sont les goûteurs ; ils préconisent un quart d'heure de cuisson supplémentaire. En fin de cuisson, le chaudron encadré par les pêcheurs est acheminé en musique¹ par la grue vers les convives. L'arrivée du plat provoque de nombreuses exclamations où se mêlent étonnement et admiration. Les caméras et les appareils photographiques entrent en action. Puis, chacun se rassoit et le service commence : il va durer près d'une heure.

Le repas se termine vers 17 heures : les pêcheurs sont exténués mais soulagés et heureux.

Qui participe à ce repas ? D'abord les officiels : le premier magistrat et certains élus, le curé de la paroisse Saint-Nazaire, les représentants des Affaires Maritimes, un élu du Conseil général.

Des journalistes participent au repas, à titre officiel ou privé. En 1997, une délégation allemande venue de Bad Saeckingen était présente : « Il y a toujours quelques Allemands qui viennent chaque année dans le cadre du jumelage », explique le premier prud'homme. Celui-ci s'intéresse d'ailleurs à la manière dont les participants ont eu connaissance de l'événement en pratiquant de petits sondages. Il poursuit : « Les gens viennent de partout : de Paris, de Bretagne. Certains viennent d'Angleterre exprès pour le week-end ». Des groupes se déplacent aussi d'Antibes, de St-Rémy-de-Provence, d'Aix-en-Provence.

Les inscriptions au repas passent par la mobilisation de différents réseaux : réseaux associatifs comme « Les Amis de Sanary » et les groupes folkloriques mais aussi réseaux familiaux et amicaux, voire professionnels. Dans les premières années qui ont suivi la création de cette gigantesque bouillabaisse, les inscriptions se faisaient auprès de l'Office du tourisme. Aujourd'hui, tout est centralisé au « Bar des Pêcheurs ».

¹ Il s'agit d'une musique du type de celles qui accompagnent les grandes démonstrations sportives ou les spectacles pyrotechniques.

Hormis les responsabilités et le travail que génère l'organisation d'une manifestation de cette ampleur, le premier prud'homme ne cache pas sa satisfaction de pouvoir accueillir et contenter les centaines de participants dont certains n'hésitent pas à effectuer de longs voyages. Il évoque avec fierté le cas d'un écrivain américain, enseignant le français à New-York, venu à deux reprises « exprès pour manger la bouille ». Selon lui, si ce repas attire tant de monde, c'est parce que « les gens viennent chercher la convivialité » mais aussi parce qu' « ils trouvent ça énorme, grandiose. Un millier de personnes autour d'une marmite, ce n'est pas commun », remarque-t-il. Très peu d'enfants et d'adolescents participent à ce repas – la moyenne d'âge des convives étant d'environ 40 à 45 ans – qui signe le caractère exceptionnel et spectaculaire de la fête.

A Menton où la Fête de la St-Pierre a été déplacée au premier week-end du mois de juillet pour mieux coïncider avec le début de la saison touristique, le repas public qui se déroule le dimanche midi constitue un nouvel élément introduit dans la fête en 1973. La société des plaisanciers pêcheurs « A Ciocoula » en est l'initiatrice. Pour cette association rompue depuis la fin des années 1930 à l'organisation de ce genre de manifestations, il est apparu évident de créer un repas en l'honneur de St-Pierre. Depuis vingt-cinq ans, une soupe de poissons préparée par les membres de « A Ciocoula » est donc offerte gratuitement aux autochtones et aux touristes. Le poisson est fourni – il est pêché ou acheté – par les pêcheurs professionnels ; l'achat des autres ingrédients est pris en charge par la municipalité. Celle-ci met par ailleurs à la disposition de « A Ciocoula », de la prud'homie et des autres associations sises sous les voûtes du port des Sablottes des tables et des chaises qui sont disposées devant leur siège respectif. Depuis les années 1990, un second repas a lieu le soir, toujours devant le siège des plaisanciers pêcheurs ; on y sert des pâtes aux calmars.

L'organisation de ces repas nécessite la tenue d'une réunion un mois environ avant la fête. Le secrétaire de l'association et le « cuisinier » déterminent ensemble les achats à effectuer. Les fournisseurs doivent facturer les commandes au nom de l'Office du tourisme de Menton.

Le samedi matin, veille de la fête, le poisson est nettoyé devant le siège par les sociétaires de « A Ciocoula » mais surtout par leurs femmes. Le dimanche matin, la confection de la soupe débute vers 4 heures. Les marmites sont entreposées dans les locaux de l'association. Trois cent cinquante à quatre cents litres de soupe vont être ainsi préparés au cours de la matinée, qui seront servis à près de 400 convives.

Au cours de ce repas, deux tables sont réservées : l'une pour les officiels parmi lesquels le maire, des élus, les représentants des Affaires maritimes et le premier prud'homme ; l'autre pour les sociétaires de « A Ciocoula » et leurs proches. Ce qui représente au total une centaine de personnes, les seconds étant les plus nombreux. Près de trois cents touristes ont participé à ce repas en 1997¹.

Juchée sur une estrade, la statue de St-Pierre préside au repas auquel aucun pêcheur, excepté le premier prud'homme, ne participe.

Trois types d'acteurs sont impliqués dans l'organisation de ce repas de la St-Pierre : à Martigues il s'agit essentiellement de la prud'homie ; à Sanary c'est la prud'homie et la municipalité ; à Menton enfin, c'est la prud'homie, la municipalité et les plaisanciers pêcheurs.

¹ Ces chiffres nous ont été donnés par l'association des plaisanciers pêcheurs « A Ciocoula ».

2.4. Les jeux nautiques et terrestres

A Martigues la St-Pierre inaugure la saison des tournois officiels de joutes. C'est ce jour-là qu'a lieu le premier tournoi officiel de la saison. En 1997, les joutes organisées par la Jeune Lance Martégale se sont déroulées le dimanche 29 juin devant l'hôtel de ville, sur le Canal de Baussengue. Sur l'autre rive de ce canal se dresse la prud'homie de pêche. Ce tournoi n'était pas mentionné sur le programme officiel de la fête de la Saint-Pierre.

A Sanary, les jouteurs de la société des « Targaïres sanaryens » s'affrontent dans les eaux du port. Généralement le tournoi a lieu le samedi, veille de la Saint-Pierre, « lorsque les bateaux sont prêts ».

La « targo » est aujourd'hui encore fortement enracinée dans de nombreux ports méditerranéens. La joute est devenue un sport à part entière : « elle s'affirme comme un exercice complet de force, d'adresse et d'équilibre »¹ ; mais elle est aussi spectacle : « spectacle de la force et de la majesté de ces chevaliers de l'eau [qui] est incomparable ».

Aujourd'hui, à Sanary et à Martigues, les prud'hommes ne sont plus les « juges » du combat.

Menton ne possède pas de club ou de société de joutes et aucun témoignage ne fait état de ce type de manifestation durant la St-Pierre. Dans les années 1970, à l'occasion d'une fête de la Saint-Pierre, les jouteurs de Théoules avaient pourtant été invités à Menton sur l'initiative du premier prud'homme de l'époque M. Prosper Brezzo.

Le « jeu de la bigue », autre divertissement nautique que nous avons évoqué plus haut et consistant en un exercice d'équilibre au-dessus de l'eau sur une poutre suiffée, n'a plus cours à Sanary et à Martigues. Selon des témoignages de pêcheurs martégaux en retraite, il se pratiquait encore au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

¹ Cf. en Annexe 2 le document diffusé par « Les Targaïres Sanaryens ».

Dans le registre des jeux terrestres, le concours de boules de la St-Pierre était très prisé à Sanary dans les années 1970-1980. Aujourd'hui, il ne ponctue plus le temps de la fête.

A Menton, après le déjeuner, l'association « A Ciocoula » organise pour les enfants des « courses en sacs », « sauts à la corde » et un « radio crochet ». Ces jeux attirent un public d'enfants et parviennent à le fidéliser puisque d'une année sur l'autre, certains de ces enfants vacanciers reviennent.

2.5. La parade

Le type de parade le plus fréquemment associé à la St-Pierre est la fête vénitienne. Il s'agit d'un corso nautique faisant appel à l'imagination des participants, où les bateaux font office de « chars », ou d'un simple défilé d'embarcations illuminées et décorées de fanions multicolores¹.

Lorsque la société des plaisanciers pêcheurs de Menton a repris en mains la St-Pierre en 1973, la fête vénitienne a été utilisée comme élément de relance. Aujourd'hui à Menton, cet élément est remplacé par une « illumination des bateaux Optimists » sur le plan d'eau des Sablottes situé face aux locaux de la prud'homie et de « A Ciocoula ».

Aucune manifestation de ce type n'animait la St-Pierre à Sanary l'année où nous avons fait nos enquêtes.

A Martigues, la fête vénitienne a lieu le premier dimanche du mois de juillet, c'est-à-dire le week-end qui suit la St-Pierre. Le 28 juin au soir, la municipalité propose une « Bataille navale des vieux gréements » le long du quai de l'Hôtel de Ville et du quai Lucien Toulmond. Il s'agit d'un spectacle de « son et lumière » au cours duquel des hommes costumés en « pirates » simulent l'abordage d'un navire ; le tout est ponctué de quelques coups de canons.

¹ Cf. B. POLI, op. cité, Annexe 4.

Dans le registre des défilés terrestres, certaines villes comme Sanary et Menton faisaient appel à des groupes de majorettes dans les années 1970. Aujourd'hui, les deux communes ont supprimé ce type d'animation.

2.6. Les régates

A Menton, durant les années qui ont suivi la revitalisation, des courses de voiliers et d'avirons participaient à l'animation de la St-Pierre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Ces courses de bateaux sont attestées dans la Statistique des Bouches-du-Rhône. Elles avaient lieu dans de nombreux ports et ponctuaient généralement les fêtes patronales ; c'était notamment le cas à Sanary comme l'attestent les archives municipales.

2.7. Les animations diverses

2.7.1. Musique, chants et danses

Chants, danses et morceaux de musique désormais interprétés par les groupes folkloriques accompagnent la fête, investissant à la fois les domaines religieux et profane.

La création de certains groupes folkloriques remonte à la période de l'Entre-deux guerres : 1927 pour « La Coustiero Flourido » (Sanary), 1935 pour « La Capeline » (Menton). D'autres sont apparus plus récemment, c'est le cas de « La Mentonnaise », groupe créé en 1945, de « La Capouliero » fondé en 1962 à Martigues, le plus jeune d'entre eux étant « Lei Calignaire » né à Sanary en 1991.

Comme l'atteste la Statistique des Bouches-du-Rhône, dès le début du XIX^e siècle – et sans doute au XVIII^e siècle aussi –, les danses et la musique sont des éléments qui font partie

intégrante de la fête patronale. La différence essentielle entre « hier » et « aujourd'hui » réside dans l'identité des exécutants : au siècle dernier les autochtones exécutaient eux-mêmes ces chants et ces danses ; aujourd'hui, ils assistent en spectateurs aux exhibitions des danseurs costumés des groupes folkloriques.

Ces groupes possèdent le statut des associations de type loi 1901. « La Mentonnaise » et « La Capeline », associations mentonnaises, prennent part à la St-Pierre depuis le milieu des années 1970, 1977 exactement pour la seconde. Des chants et des danses dites « traditionnelles » ont été créés pour la fête du saint patron des pêcheurs¹. Les danses exécutées à Menton à l'occasion de la St-Pierre sont des « rondes ».

A Sanary, la présidente du groupe « Lei Calignaire » (Les Amoureux) est la petite-fille d'un pêcheur sanaryen aujourd'hui en retraite. Dès sa création, l'association a sollicité le premier prud'homme pour une participation à la St-Pierre. Cette démarche a été encouragée. Un travail de récréation a été entrepris à partir d'une danse appelée « La Matelote » où l'on mime les gestes des marins : « montée à l'échelle de corde, nage, etc. » L'autre groupe sanaryen, « La Coustiero Flourido » (Le Bourgeon Fleuri), participe à la fête des pêcheurs depuis le début des années 1980 : « Avant, la fête était faite par les pêcheurs eux-mêmes », témoigne la présidente, laissant sous-entendre qu'aujourd'hui ils n'en sont plus les principaux acteurs.

A Martigues, « La Capouliero » tire son nom d'un terme de pêche désignant une « nappe de filets pour bordigue »². A l'occasion de la St-Pierre, les danseurs de « La Capouliero » sont vêtus d'un habit inspiré de celui des pêcheurs évoqués notamment par le chroniqueur marseillais E. Rougier en 1899³. Il s'agit des pêcheurs de la calanque de Podestat, située dans le massif de Marseilleveyre. Leur tenue de travail était constituée d'une chemise et de hauts-de-

¹ Cf. Annexe 2 L'hymne à St-Pierre créé par « La Capeline » en 1980 pour la fête de la St-Pierre à Toulon.

² Les bordigues étaient des enceintes de claies permettant de capturer ou de garder le poissons ; elles étaient encore nombreuses à Martigues au début du siècle.

³ Cf. Annexe 2 un cliché représentant l'un de ces pêcheurs, extrait de l'article d'E. Rougier, « Les Calanques » in Revue de Provence, n°7, juillet 1899.

chausses. Mais l'un des traits caractéristiques de cet habit, emprunté par le groupe « La Capouliero », résidait dans le port de guêtres de coton à carreaux noirs et blancs et de sabots de bois. Ce type de costume, qui ne devait probablement pas caractériser les seuls pêcheurs de Podestat, n'est pas porté par les danseurs des groupes de Menton et de Sanary.

L'exemple de la tenue vestimentaire illustre la nature des représentations que nombre de groupes folkloriques développent vis-à-vis des traditions et de la tradition, à savoir une image quelque peu figée et pas forcément représentative d'un groupe donné. Il montre bien, également, comment ces associations s'acquittent de la « mission de conservation » que la plupart se sont assignées. Cette mission passe par la sélection de traits, de détails considérés comme les plus aptes à représenter le patrimoine régional. En contrepoint de cette tendance à fixer certains particularismes locaux ou régionaux s'opère, comme c'est le cas pour les danses et les chants, tout un travail d'adaptation, de recreation et d'innovation.

2.7.2. Les foires et marchés

Ainsi que nous l'avons constaté précédemment, la concomitance de ce type de manifestation à visée essentiellement économique avec une fête patronale n'est pas un phénomène récent. La foire organisée à Sanary au tout début du XIX^e siècle à l'occasion de la St-Pierre est un élément qui aujourd'hui a disparu.

A Martigues en revanche, l'année 1997 a inauguré la première édition de la foire « Artisans Ciel Ouvert » installée dans le quartier de Ferrières et réunissant une soixantaine d'artisans de la région PACA. Née d'une volonté politique, celle-ci a eu lieu les 28 et 29 juin et a du reste été mentionnée sur l'affiche annonçant la « Fête de la mer et de la St-Pierre »¹. Dans ses colonnes, le magazine municipal « Reflets » présente la foire comme un « lieu de convivialité » doublé

¹ Cf. en Annexe 2 la photocopie de cette affiche.

d'un instrument de soutien et de diffusion de « produits certifiés dans leur origine et mode de fabrication »¹. Le quotidien régional « La Provence » a par ailleurs consacré un article de quatre colonnes à cette manifestation².

Objets en cuir et en bois, bijoux, tissus et vêtements de « style provençal », conserves de « produits locaux » parmi lesquels une « daube de thon », éponges naturelles pêchées dans la région garnissaient les étals de la foire qui, d'après nos observations, est apparue nettement plus attractive pour le public, malgré la pluie, que les cérémonies de la Saint-Pierre qui se sont déroulées durant la matinée. Cette remarque vaut également pour le « marché nautique » organisé par les commerçants dans le quartier de Jonquières. Il s'agissait en fait d'une présentation de vêtements, maillots de bain et divers articles de plage exposés devant les commerces.

A Menton, aucune manifestation de ce type n'accompagnait la St-Pierre.

2.8. L'embrasement de la barque

Aujourd'hui, ce rituel se concentre de façon très significative en Provence orientale, notamment dans le département des Alpes-Maritimes³. Il s'effectue de façon très irrégulière à Sanary où l'on brûla « la barque de St-Pierre » en 1993 mais il n'est plus apparu depuis cette date.

L'embrasement de la barque constitue le point d'orgue de la fête à Menton. Le dimanche soir, à 22 heures, le premier prud'homme vient mettre le feu à une bateau hors d'usage que l'on a déposé le samedi sur la plage des Sablettes, face à la Prud'homie. Autochtones et touristes venus en grand nombre et massés derrière des barrières semblent accorder un grand intérêt à

¹ Il est précisé que « Artisans Ciel Ouvert » est un « label de qualité créé voici six ans par la Chambre des métiers, avec le concours du ministère des PME, du Conseil régional, du Conseil général et du Crédit Agricole », in Reflets, juin 1997.

² Cf. en Annexe 2 la photocopie de cet article : « Foire artisanale : visiteurs et exposants satisfaits » in La Provence, 30 juin 1997.

³ Cf. B. POLI, op. cité, carte en Annexe 4.

ce geste symbolique qui, s'il paraît aller de soi pour les pêcheurs, nous interpelle sur la question du sens. Brûler un objet, certes hors d'usage mais symbolisant un instrument de travail, ne nous paraît pas être un geste anodin.

Parmi les différentes manifestations que nous venons d'évoquer et qui ponctuent le temps de la fête, certaines comme l'apéritif, le repas collectif, les animations proposées par les groupes folkloriques, les foires et marchés mais aussi, parfois, les célébrations religieuses s'adressent plus particulièrement aux touristes. Il semble que ce phénomène se soit développé de façon significative depuis le milieu des années 1970, atteignant probablement son point culminant dans les années 1990.

III – LA FETE DE LA BOUILLABAISSSE AU BRUSC : UN ESPACE FEDERATEUR

1. *Historique de la manifestation*

L'étude entreprise au Brussc ne porte pas sur la St-Pierre mais sur une manifestation qui s'ancre et se déploie dans l'espace maritime de ce petit port varois. La Fête de la bouillabaisse ne participe ni d'une relance ni d'une revitalisation. On peut véritablement la qualifier de tradition inventée. Elle est née en 1992 sur l'initiative du Comité de Liaison des Associations Bruscaïnes (CLAB), une association de type loi de 1901 créée en 1990. Officiellement, le CLAB a pour objet de « coordonner, harmoniser et promouvoir les actions des associations bruscaïnes », tous types confondus. Son président fondateur¹, qui a occupé cette fonction jusqu'en 1997, présente le CLAB comme un moyen pour les Bruscaïnes – qui sont aussi des Six-Fournais – de faire entendre leur voix et leurs revendications auprès de la municipalité six-fournaise.

Deux ans après sa création, le CLAB publie une revue trimestrielle, « Le Lamparo » – le nom est hautement symbolique – permettant au Brussc d'affirmer et de revendiquer son identité au sein de la commune de Six-Fours. De façon concomitante, l'association lance une « Fête de la bouillabaisse » à propos de laquelle « Le Lamparo » et la presse locale glosent abondamment. L'objectif premier de cette manifestation réside dans l'affirmation d'une autochtonie qui prend pour support la fête. Mais il s'agit ici de faire une fête « entre soi », sans visée commerciale ni touristique, et de « créer un espace où les gens puissent se parler » : « Ce qui doit faire venir les gens, c'est la relation de proximité », explique l'ancien président du CLAB qui a démissionné de sa fonction en 1997.

¹ Il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, de vieille souche bruscaïne. Il est kinésithérapeute.

Les pêcheurs du Brusca participent à la fête à titre individuel et non en tant que corporation professionnelle. Ils sont disséminés dans diverses associations et principalement au Rugby-Club Bruscaïn et à la Boule Joyeuse des Iles dont le siège se situe au Bar du Rivage, quai Saint-Pierre. Il s'agit d'un café qui, comme le remarque l'ethnologue A.H. Dufour, s'apparente aux anciens cercles par son fonctionnement et son style de fréquentation : s'y retrouvent en effet un fort pourcentage d'autochtones.

Outre des enjeux politiques et identitaires clairement affirmés par certains organisateurs dès sa création¹, la Fête de la bouillabaisse est sans doute venue combler une absence causée par la disparition d'une manifestation qui, jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, rythmait le calendrier festif bruscaïn. Il s'agit de la fête patronale du Brusca, la Saint-Louis, célébrée le 25 août, à laquelle les pêcheurs participaient activement en tant que « communauté (...) possédant son propre comité et son président choisis en son sein » (A.H. Dufour, 1985 : 190). Ainsi remarque A.H. Dufour, « la Saint-Louis a pu, pendant longtemps, être tout à la fois la fête des Brusquins et des pêcheurs confondus » (ibid), la St-Pierre n'ayant, semble-t-il, « pas eu la faveur des pêcheurs brusquins » (ibid) jusqu'à ce qu'on la relance en 1980².

Dans son déroulement et dans le choix des éléments qui ont été sélectionnés pour être intégrés aux réjouissances de la journée, la Fête de la bouillabaisse met en évidence sa filiation avec l'ancienne fête patronale du Brusca : poissons en carton-pâte portés en procession dans le village³ et rappelant la procession du saint-patron, courses d'avirons, jeux pour les enfants, joutes nautiques et fête vénitienne témoignent d'un fort degré de parenté entre les deux fêtes.

¹ Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

² Cf. B. POLI, op. cité, Annexe 5.

³ Ce défilé n'a pas eu lieu en 1997.

2. Le choix du plat

Pourquoi avoir choisi de rassembler les Bruscaïns autour d'une bouillabaisse et non d'un autre plat ? Le président du CLAB explique ce choix : « Ça s'imposait un peu. Le Bruscaïn est un port de pêche, la bouillabaisse est un plat régional. Les pêcheurs ont pour nous beaucoup d'importance dans la vie du village. L'activité principale d'antan c'était la pêche. Aujourd'hui il y a encore une vingtaine de pêcheurs qui paient le rôle¹ ».

Parce qu'elle appartient à la catégorie des plats connotant fortement l'identité locale et régionale, la bouillabaisse fait généralement l'objet d'une codification assez stricte. Celle-ci s'exerce au niveau du choix des ingrédients qui entrent dans la préparation de la recette, tant chez les restaurateurs que chez les particuliers. Une charte de la bouillabaisse marseillaise a du reste été signée au début de l'année 1980 par dix-sept restaurateurs de Marseille, Martigues et Cassis. Son but était de promouvoir au sein d'une association de type loi 1901 « une spécialité traditionnelle trop souvent galvaudée et dénaturée, en garantissant la qualité des composants et le sérieux de sa préparation »².

L'étymologie du terme « bouillabaisse » telle que l'explique C.F. Achard en 1785 dans son dictionnaire provençal-français est souvent connue et évoquée par nos informateurs, notamment les pêcheurs. Achard est semble-t-il le premier à définir le terme mais celui-ci ne fait cependant pas l'objet d'une entrée. Il faut en effet parcourir l'article consacré au verbe « bouilhir » pour trouver le substantif « bouilhe-baïssou » dont l'auteur donne l'étymologie et la définition. Il s'agit « d'un terme de pêcheur, sorte de ragoût qui consiste à faire bouillir du poisson dans l'eau de la mer. L'on dit bouilhe-baïssou parce que dès que le pot bout, on le tire du feu, on l'abaisse ».

¹ Le « rôle » désigne le droit d'inscription dont s'acquittent les pêcheurs professionnels auprès des Affaires Maritimes.

² Cf. en Annexe 3 « Une charte pour la bouillabaisse » in *Le Provençal*, n° du 10 février 1980.

La plupart des pêcheurs que nous avons rencontrés emploient spontanément le terme abrégé « bouille » pour désigner ce plat. Ce terme est également utilisé par d'autres personnes que les pêcheurs, en général des hommes, sans doute parce que ce plat est souvent une affaire d'hommes, y compris au niveau de sa confection domestique.

Les bouillabaisse préparées par les différentes associations bruscaïnes le jour de la fête ne semblent pas faire l'objet d'une codification particulière. Ici, point de querelles au sujet des ingrédients, chacun y va de sa recette sans penser à critiquer celle du voisin, comme si la fête exerçait aussi à ce niveau un rôle fédérateur. Pourtant, certaines associations nous conseillent d'aller voir et d'aller goûter les bouillabaisse du Rugby-Club bruscaïn et de la Joyeuse Boule des Iles où, nous l'avons vu, est regroupée la majorité des pêcheurs actifs et en retraite. Ce sont, nous dit-on, « les meilleures » puisqu'elles sont préparées par des professionnels avec des poissons qu'ils ont eux-mêmes pêchés.

De manière générale, et pour conclure, il semble qu'une bouillabaisse préparée par des pêcheurs professionnels ne puisse être l'objet d'aucune querelle et encore moins de suspicion, le statut de ces hommes garantissant leur savoir-faire. La remarque vaut aussi pour la bouillabaisse effectuée et servie par les pêcheurs de Sanary à l'occasion de la St-Pierre.

3. Le déroulement de la fête

L'ancien président du CLAB qui fut l'un des instigateurs de cette manifestation affirme être « toujours très impliqué dans la vie socio-économique du Brusco ». Il reste vigilant sur le déroulement de cette fête dans laquelle il s'est beaucoup impliqué : Le jour de la fête tout s'arrête. Le temps s'arrête au Brusco. On ferme le port et on passe une journée ensemble. Ce n'est pas une fête commerciale, j'ai refusé que des marchands ambulants et des artisans viennent s'installer. Insistant sur le caractère non-touristique de la manifestation, il poursuit : « Je serais très déçu de voir arriver un jour à la Fête de la bouillabaisse un autobus transportant des Allemands ou des Lyonnais qui descendent passer la journée en payant simplement le repas et qui viennent voir comment s'amuse les gens d'ici ». L'allusion à la bouillabaisse géante de Sanary est à peine voilée.

C'est pour parer à d'éventuels assauts touristiques et donc pour préserver cet « entre soi » évoqué plus haut que les inscriptions se font par l'intermédiaire des associations. Si ces dernières jouent à Sanary un rôle de « conducteur », au Brusco elles opèrent comme un « filtre », permettant de pratiquer une sélection : « Les gens qui nous intéressent, ce sont les amis des amis, ou les amis des parents, ou les parents des amis, etc. Automatiquement, les gens qui viennent ont une relation avec une association du Brusco », explique l'ancien président du CLAB. Les touristes ont néanmoins la possibilité de déguster une bouillabaisse dans les restaurants du Brusco qui, ce jour-là, proposent un plat unique.

Ici, contrairement à ce qui se passe à Sanary, on ne fait pas une énorme et unique bouillabaisse. Chaque association participante – entre dix et douze selon les années – organise la sienne. Ces associations ont des vocations diverses : culturelles, sportives, de loisirs. La fête permet ainsi de transcender certains clivages : en 1996, l'association paroissiale et le foyer laïque se sont associés dans le cadre de la manifestation.

Le jour de la fête – il s'agit toujours du troisième dimanche du mois de juin, la masse des touristes n'est pas encore arrivée – les animations débutent à 6h30 par le concours de pêche. La matinée est rythmée par un large éventail d'activités qui prennent place dans l'espace maritime : promenades en mer, courses d'aviron, course aux canards, etc. A midi, l'arrivée du poisson par la mer constitue l'un des temps forts de la journée : il s'agit d'une énorme rascasse et d'un saint-pierre non moins imposant – deux poissons qui entrent dans la constitution de la bouillabaisse – qui sont acheminés par des pointus et débarqués sur le quai Saint-Pierre. Ces maquettes confectionnées par le foyer laïque sont portées en procession le long des quais par des écoliers habillés en « pêcheurs »¹. Depuis 1996, les conditions climatiques ont obligé les organisateurs à annuler quelques-unes de ces manifestations.

Vers 8h30, le quai St-Pierre et le quai de la Prud'homie commencent à s'animer. Le groupe d'assurances UAP et le CLAB installent leurs stands. Le premier invite les passants à participer à une tombola tandis que le second présente son nouveau numéro du « Lamparo » ainsi que des tee-shirts estampillés « Fête de la bouillabaisse - Le Brusca ». Sur le plan d'eau du port, un catamaran appartenant au nouveau président du CLAB affiche ostensiblement son nom : « Village du Brusca ».

Entre 9h et 11h, les associations investissent les quais : on installe les tréteaux et l'on dresse les couverts. La plupart des activités se concentrent sur le port où les bouillabaises se préparent. A l'association paroissiale installée sur le quai St-Pierre, les femmes s'activent au milieu de leur cuisine improvisée ; ici ce sont elles les maîtres d'œuvre. En revanche, au Rugby-Club bruscaïn qui occupe les locaux de la prud'homie, les hommes mènent les opérations.

La majeure partie des associations effectuent les préparatifs sur place. Ces derniers constituent un moment de partage, de convivialité dont les acteurs sont pleinement conscients et qu'ils

¹ Cf. B. POLI, op. cité, Annexe 5.

savourent. « Les traditions se perdent », « on n'a plus le temps de se voir ni de se parler », tel est le discours qui dominait dans les témoignages que nous avons recueillis ce jour-là. Dès lors la fête offre une image de la tradition conforme aux représentations de chacun : ce jour-là on prépare et l'on déguste ensemble un plat qui réactualise une appartenance locale ; on prend effectivement le temps de discuter. On est entre soi. C'est notamment ce qu'apprécie ce couple d'Anglais, âgés d'une quarantaine d'années, venu s'installer au Brusc il y a un peu moins de dix ans et qui fait preuve d'une grande assiduité vis-à-vis de cette fête qui semble jouer là un rôle intégrateur.

En fin de matinée, le port est fermé à la circulation automobile. Vers 13 heures, les participants s'attablent : Le Brusc ne vit plus qu'au rythme de sa bouillabaisse attendue depuis des mois. Tout en effet semble s'arrêter.

Comme à Sanary, le repas rassemble une majorité d'adultes. Mais les enfants et les adolescents ne sont pas exclus de la fête, ils la vivent sur un autre mode, improvisant sur les places et les quais des pique-nique où sont engloutis pizzas et hamburgers. Cette journée leur offre un espace de liberté.

Une des particularités de la Fête de la bouillabaisse est donc d'être entièrement centrée sur l'espace du port, lieu où se manifeste pour l'occasion une sociabilité intense ; territoire symbolique où s'affirme et se réactualise l'identité bruscaïne. Aujourd'hui, cette manifestation rythme assurément le calendrier festif bruscaïn.

IV – FETE, TRADITION ET ENJEUX

Les cas de la St-Pierre et de la Fête de la bouillabaisse montrent que la fête permet de procéder à des greffes, des métissages, des emprunts, des innovations et constitue un objet manipulable à souhait. Par ailleurs, la fête paraît offrir un cadre ou un support idéal à la production de tradition, celle-ci se révélant comme un instrument propre à servir des enjeux de nature différente. Certes le phénomène n'est pas récent mais il s'est sans aucun doute accentué avec le développement d'un tourisme de masse.

1. La fête, un support idéal pour produire de la tradition

En quoi la fête constitue-t-elle un cadre privilégié pour produire de la tradition ?

Dans la définition de sens commun, le terme tradition évoque l'idée d'un ancrage temporel, celui-ci étant souvent perçu comme un gage d'authenticité. Parce qu'elle se répète à une date plus ou moins fixe, la fête favorise cet ancrage temporel. Elle établit une filiation avec le passé et encourage la remémoration de pratiques culturelles et sociales qui, souvent, marquent des appartenances. On est cependant en droit de s'interroger sur la pertinence de ce type de raisonnement vis-à-vis de manifestations festives manipulées ou de création récente.

Pour s'en tenir aux cas évoqués dans cette étude, on observe chez les autochtones et les visiteurs une forte tendance à accoler au mot « fête » l'adjectif « traditionnel », y compris lorsque celle-ci revêt un caractère récent ou intègre des éléments nouveaux¹. Par conséquent, force est de reconnaître que « l'ancienneté ne crée donc pas la traditionnalité » (G. Lenclud, 1994). En revanche, l'organisation d'une fête nécessite, on l'a vu, des préparatifs qui

¹ Sur ce sujet, cf. B. BREGEON-POLI, « Va pour treize ! ». La « tradition » des desserts de Noël en Provence in Terrain, n°24, mars 1995.

rassemblent des groupes constitués sur la base d'appartenances diverses : géographiques , professionnelles, culturelles, etc. Que ce soit dans leur mode d'organisation ou dans leur déroulement, les fêtes dont il est question ici possèdent une dimension collective, parfois fédératrice, et recréent un espace qui favorise une communication interpersonnelle qui, selon de nombreux témoignages, aurait une forte tendance à s'appauvrir. De ce point de vue, la fête présente un aspect qui semble en conformité avec les représentations que les acteurs se forgent vis-à-vis du passé perçu comme porteur d'un certain idéal de partage et de sociabilité. Si le degré d'ancienneté ne crée pas la traditionnalité, l'appréciation que l'homme contemporain porte sur le passé le conduit en revanche à produire de la tradition. Dans ce cas, la tradition est, selon la formule de J. Pouillon, « une rétro-projection » ; elle institue une « filiation inversée » dans laquelle « ce n'est pas le passé qui produit le présent mais le présent qui façonne son passé » (J. Pouillon, 1975). Ce qui importe alors, ce n'est donc ni l'ancrage temporel ni la fidélité à des pratiques mais la mise en conformité du présent avec la représentation d'un passé parfois plus ou moins fantasmatique. Parce qu'elle possède une dimension collective qui s'accorde avec le point de vue nostalgique et idéalisé que les acteurs portent sur la sociabilité « d'autrefois », la fête offre un support idéal à la construction d'un imaginaire qui alimente et favorise la production de tradition.

Le réemploi, souvent instrumental, de fragments d'un passé idéalisé caractérise le processus de production et d'invention de la tradition. Les revitalisations et les inventions de fêtes participent de ces processus de fabrication d'une tradition instrumentalisée porteuse de multiples enjeux.

2. La tradition au cœur des stratégies politiques, économiques et identitaires

2.1. Les enjeux politiques et économiques

Le processus de production d'une tradition qui se conjugue au présent permet de dévoiler les motivations et les enjeux qui la sous-tendent. Ces enjeux sont de nature politique, économique ou identitaire, ces trois catégories étant souvent associées.

Dans le registre du politique, les municipalités qui s'avèrent être les principales initiatrices des revitalisations sont tout occupées à la fabrication et au façonnage de leur image. Celle-ci, censée représenter une des composantes de l'identité profonde de la commune, constitue un véritable outil promotionnel dont les acteurs politiques, en s'appuyant sur les milieux associatifs, usent auprès des autochtones et des touristes.

Comment une municipalité se fabrique-t-elle une image ? D'abord, comme c'est le cas à Sanary, en encourageant le maintien d'une activité – la pêche – non rentable pour la commune d'un point de vue économique mais « à forte valeur ajoutée symbolique » (A. Morel, 1995 : 134). A Sanary, cet encouragement passe par l'attribution d'une subvention municipale annuelle, – une « aide au rôle » – relativement conséquente au regard d'autres communes, versée à la prud'homie de pêche. Par ailleurs, le lieu d'activité et de sociabilité des pêcheurs, il s'agit d'une partie du port, est mis en valeur par la présence de bateaux de pêche occupant tout l'espace du quai Charles-de-Gaulle qui possède une position centrale dans la partie de la ville qui borde la mer. Par décision du maire, aucun bateau de plaisance n'est admis à s'ancrer dans cet espace réservé et préservé. Ce quai est du reste un lieu symbolique très apprécié des autochtones. Dans la semaine et surtout le dimanche, il constitue aussi un point de ralliement pour les habitants des communes voisines. Durant l'été, le port de Sanary compte parmi les

endroits les plus fréquentés par les touristes qui trouvent ici un espace à dimension humaine qui tranche avec certains ports caractérisés par la présence quelque peu arrogante de yachts formant un véritable mur entre les quais et la mer.

L'image du « port de pêche pittoresque » est donc savamment façonnée et entretenue et rallie, semble-t-il, pas mal de suffrages parmi la population autochtone et chez les visiteurs.

La fête de la Saint-Pierre participe également de la mise en valeur de la commune à travers le lien symbolique qu'elle instaure avec une activité traditionnelle ancrée il est vrai depuis fort longtemps à Sanary. Par ailleurs, d'un point de vue économique, la St-Pierre attire énormément de monde : des citadins, les premiers touristes qui, ce jour-là, investissent les commerces, notamment les restaurants et les cafés.

A Menton la municipalité s'appuie elle aussi sur certaines associations – la société des plaisanciers pêcheurs et les groupes folkloriques – et sur la fête des pêcheurs, dont la date a été déplacée, pour produire et promouvoir auprès des touristes, notamment des Italiens très nombreux lors de cette manifestation, et des autochtones l'image d'une ville désireuse de s'ouvrir, depuis une trentaine d'années, à un tourisme moins sélectif et de proposer des manifestations « authentiques » et populaires. L'enjeu économique est donc clairement affiché. Il l'est un peu trop d'ailleurs du point de vue des pêcheurs professionnels qui, malgré leur petit nombre, acceptent difficilement la récupération de leur fête à des fins promotionnelles et ne s'identifient pas à l'image qui en est donnée.

A Martigues, la St-Pierre constitue un lieu d'affirmation des pouvoirs politiques locaux et met en exergue des luttes institutionnelles. Confrontée depuis trois décennies au développement de l'industrie pétrochimique qui a apporté des changements considérables d'un point de vue économique et social, la ville est par ailleurs animée par la volonté de se tourner vers un

« tourisme de proximité ». Elle joue ainsi de ses atouts maritimes et crée l'événement en s'appuyant sur des manifestations telles que la Fête de la St-Pierre associée à une « Fête de la mer » à visée commerciale.

Dans les cas qui ont été évoqués, le tourisme constitue un enjeu économique considérable. Le développement du tourisme dans le Sud de la France et plus largement dans le Sud de l'Europe et les régions méditerranéennes est, selon J. Boissevain, « un des développements les plus frappants » auquel cette partie du monde est confrontée depuis une trentaine d'années. Sur les 561 millions de touristes qui, en 1995, parcouraient le monde, « un tout petit peu moins de la moitié, soit 260 millions, a visité les pays méditerranéens » (J. Boissevain, 1997). Le phénomène mérite donc que l'on y prête attention.

Qu'est-ce qu'un touriste ? Pour V.L. Smith, il s'agit d' « une personne qui possède temporairement des loisirs et qui visite volontairement un lieu éloigné de chez lui dans le but d'éprouver du changement » (V.L. Smith, 1989). Sans doute cette définition mérite-t-elle une réactualisation étant donné que l'on parle aujourd'hui de « tourisme de proximité ». Dans le cas qui nous occupe, l'expression paraît apte à désigner le phénomène du déplacement massif des citadins désireux, en assistant à ces fêtes, d' « éprouver du changement ». Du reste, la plupart de ces citadins et nombre d'autochtones aussi viennent « en touristes » pour reprendre l'expression populaire, c'est-à-dire en dilettante, sans nécessairement s'impliquer. Bref, ils sont beaucoup plus spectateurs qu'acteurs de la fête. Le fait en soi n'est pas nouveau puisque le statisticien Villeneuve-Bargemon définit la fête patronale comme « un rassemblement bruyant et tumultueux produit par l'affluence des étrangers qui se dérobent à l'étiquette gênante de la ville pour jouir en toute liberté des plaisirs de la campagne à l'occasion de la fête des hameaux ». Selon l'historien M. Vovelle, on glisse donc déjà au tout début du XIX^e siècle « à une lecture plus moderne de la fête au village à l'usage des citadins » (M. Vovelle, 1976 : 41).

Les fêtes de la St-Pierre promues par de nombreuses municipalités sur le littoral français méditerranéen participent d'un type de tourisme nommé par V.L. Smith « tourisme culturel ». Celui-ci « inclut le « pittoresque » ou la « couleur locale », vestige d'un mode de vie en train de disparaître qui se perpétue dans la mémoire humaine » (Ibid) à travers des types d'architectures ou certaines activités parmi lesquelles : « les repas dans des auberges rustiques », « les représentations folkloriques », « les festivals du vin costumés ». Il s'agit là de la quête d'une culture paysanne [« a peasant culture »]. Le phénomène des revitalisations ou des relances répond à cette quête de « pittoresque », d' « authenticité », de « tradition », autant de valeurs idéalisées par les touristes, étrangers ou non, mais aussi par la société globale. Les municipalités et les collectivités territoriales ont tout à fait saisi les enjeux du phénomène.

Dans le registre des revitalisations et des inventions festives, les régions méditerranéennes offrent une multitude d'exemples. L'étude comparative de P. Cordoba concernant deux « fêtes manipulées » se déroulant à Grenade est, à cet égard, tout à fait intéressante¹. L'analyse de P. Cordoba démonte les mécanismes des relances ; elle permet aussi et surtout de comprendre pourquoi la relance est un succès total dans un cas et un échec dans l'autre. P. Cordoba montre comment « les manœuvres les plus grossières périliterent assez vite ». Il évoque à ce titre un élément de relance introduit dans la fête de « Las Cruces »² et destiné à « promouvoir l'industrie florale de la zone côtière tout en faisant risette au touriste » ; dans ce cas, dit-il, « la manipulation était trop visible. » (P. Cordoba, 1989 : 90).

Pour s'accorder avec les exigences d'un « tourisme culturel » qui s'accroît, les municipalités développent, avec le concours de divers types d'associations, le caractère ostentatoire de la fête en y intégrant des éléments qui se prêtent à une mise en spectacle. On assiste ainsi à un phénomène de folklorisation de la fête, ce qui pour A. Doja et H. Bausinger appelle inéluctablement un processus de « théâtralisation » et de « démonstration ».

¹ P. Cordoba est co-directeur du laboratoire d'anthropologie de l'université de Grenade.

² Cette fête a été relancée avec succès et concurrence la Féria de Séville.

H. Bausinger évoque cette « valeur de démonstration » dont furent investies les traditions des réfugiés de RDA venus s'installer en RFA. Il analyse le processus de conservation mais aussi les transformations dont ces traditions firent l'objet de la part des « volkskunder » allemands : « Ces traditions ont été arrachées de manière radicale à leur contexte d'origine pour être plongées dans un environnement nouveau. Ce qui autrefois était un mode d'expression allant plus ou moins de soi revêt même involontairement un caractère ostentatoire » (H. Bausinger, 1993 : 178). L'exemple du « costume traditionnel » dont la fonction a été détournée illustre cette tendance à une « théâtralisation ». Ainsi le costume qui assumait une « fonction interne » (de rang, de position, d'autorité, de beauté) acquiert une « fonction externe » ou « fonction show » ou « fonction de démonstration » (ibid). La robe de « juge » que certains prud'hommes pêcheurs portent à l'occasion de la St-Pierre subit plus ou moins le même sort, quoi qu'en disent les intéressés. Il en est de même des tenues vestimentaires arborées par les membres des groupes folkloriques qui incarnent des rôles de pêcheurs.

Pour Bausinger, « le folklorisme n'est (...) pas un arrangement limité, une manifestation particulière à l'usage des touristes ; il fait au contraire partie intégrante de l'univers du tourisme » (ibid). Un univers où l'un des éléments décisifs, pour le touriste, est « le désir de vivre quelque chose d'autre, de totalement différent » (ibid). Aujourd'hui, cette quête de différence ou d'altérité ne se vit plus seulement sur le mode spatial, elle se vit aussi sur le mode temporel. Il n'est plus nécessaire, pour se « dépayser », de parcourir de longues distances, l'immersion dans un passé façonné et recréé permet d'accéder à un ailleurs, à ce « quelque chose d'autre » tant convoité dont parle Bausinger. L'on peut citer en exemple l'immense engouement que suscite, dans la quasi totalité de notre pays, l'invention des « fêtes médiévales ».

Dans ce contexte, le folklorisme ne serait pas, selon Bausinger, une « attitude idéologisée » au sens où il le fut par exemple en France sous le Régime de Vichy¹ ou en Provence avec l'avènement du mouvement félibréen dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il se vit sur un mode « ludique », s'inscrivant dans « une phase de développement socio-économique bien définie » (ibid : 195). On peut être tenté d'adhérer à cette thèse, d'autant plus que les principaux acteurs de la St-Pierre – les pêcheurs – sont pleinement conscients de ce phénomène auquel ils adhèrent ou qu'ils rejettent. Mais le folklorisme d'aujourd'hui ne relève-t-il pas, malgré tout, d'une idéologie d'une autre nature, moins politique sans doute, mais plus économique ?

Des stratégies de communication assurent auprès des touristes et des autochtones la promotion de ces manifestations entrant dans la sphère culturelle.

La communication « interne » s'effectue par le biais de revues, magazines, journaux et parfois de chaînes de télévision, comme c'est le cas à Martigues², municipaux et associatifs. La presse locale et régionale mais aussi les offices de tourisme, les Conseils généraux et régionaux assurent la communication « externe ».

Vis-à-vis des fêtes revitalisées ou inventées telles que la St-Pierre ou la Fête de la bouillabaisse, le rôle du quotidien régional n'est pas moindre dans la mesure où il assume, la plupart du temps, la double fonction d'information et de promotion. Il s'agit, en effet, d'un « journal de province » qui « valorise la proximité, les racines et l'identité régionale, en s'appuyant sur les structures économiques régionales, ou le plus souvent sur une grande agglomération » (P. Musso in J.P. Saez, 1995 : 174). Si cette « poussée vers la proximité et le local, notamment pour l'information » est traditionnelle pour la presse écrite, note P. Musso, « ce souci est de plus en plus fort pour les télévisions » (ibid). Si l'on compare l'écho médiatique des fêtes qui font l'objet de cette étude, on constate que la presse écrite constitue néanmoins un support privilégié. Le dépouillement des archives de la presse quotidienne locale et

¹ Cf. à ce sujet l'ouvrage de C. Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Ed. du CNRS, P.U. de Lyon, 1989.

² Il s'agit de Canal Maritima.

régionale¹ et celui de la presse télévisée² donne des résultats sensiblement différents et assez révélateurs. La presse écrite consacre en moyenne chaque année deux, voire trois articles, au déroulement de chacune de ces manifestations contre un reportage télévisé de quarante secondes effectué en 1990 sur la seule « bouillabaisse géante à Sanary ». Malheureusement, nous n'avons pas eu accès aux archives télévisées locales. FR3 Toulon aurait consacré, selon des témoignages, un ou deux reportages à la Fête de la bouillabaisse au Brusç. Depuis une dizaine d'années, on observe malgré tout une tendance des télévisions nationales avec décrochages régionaux ou locaux comme FR3, ou même des télévisions nationales telles que TF1, à rendre compte de façon régulière de ce type d'événements. Ces reportages sont diffusés dans le cadre des journaux télévisés ou d'émissions à caractère régional.

Souvent soutenues par les Conseils régionaux, les municipalités peuvent donc promouvoir l'image de leur commune en utilisant différents supports de communication.

2.2. Les enjeux identitaires

Jusqu'à quel degré et dans quels groupes composant la population autochtone les images forgées par les pouvoirs politiques sont-elles productrices d'identité ? Et de quel type d'identité s'agit-il ? Une enquête plus approfondie permettrait sans doute d'obtenir des éléments de réponse précis et pertinents. On peut toutefois affirmer que les membres des groupes folkloriques, au sein desquels s'impliquent des personnes natives ou non de la localité ou de la région, adhèrent fortement à cette production d'identité locale. Pour ces groupes, les chants et les danses puisés dans le répertoire « traditionnel » local mais souvent remaniés, adaptés ou nouvellement créés – preuve d'une tradition en mouvement – marquent une appartenance à la

¹ Il s'agit des journaux « La Provence » pour les Bouches-du-Rhône, « Var Matin » pour le Var, « Nice Matin » pour les Alpes-Maritimes.

² FR3, INA Marseille.

culture locale indigène, même si celle-ci n'est plus véritablement représentative des pratiques actuelles.

A l'occasion de la Saint-Pierre, ce sont aussi des appartenances professionnelles, en l'occurrence celles des pêcheurs, qui se manifestent de manière plus ou moins ostentatoire selon les cas. L'identité peut en effet se montrer et s'affirmer au moyen d'emblèmes : vestimentaires – le port de l'habit de prud'homme qui, à Martigues, est encore producteur de sens – et culinaires, le choix d'un plat de pêcheurs, la bouillabaisse, pour célébrer la fête.

L'appartenance à la corporation peut aussi se faire plus discrète mais n'en est pas moins forte et porteuse de sens pour les intéressés. Le « casse-croûte » du matin (à Martigues et Sanary) ou le repas du midi (à Martigues) qui s'insèrent dans des espaces symboliques – le port et la prud'homie – sont des moments véritablement fédérateurs au cours desquels se réactualisent et se resserrent les liens professionnels. Ils participent à la construction d'une identité qui n'est pas donnée à voir à tout le monde. Ce type de comportement qui vise à se protéger des regards pour recouvrer un peu d'intimité et se réappropriier une manifestation encore investie de symboles s'exacerbe d'autant plus que les intéressés ont le sentiment que la fête leur a été confisquée. C'est le cas, nous l'avons vu, à Menton. J. Boissevain met l'accent sur ce phénomène consistant à cacher des aspects de sa culture ou des éléments qui fondent l'identité de tel groupe aux yeux des visiteurs et qui participe de stratégies destinées à se protéger des touristes : « Beaucoup de communautés maintiennent des célébrations spéciales avant l'arrivée des touristes, après leur départ, ou au moment le plus chaud de la journée pour se soustraire à l'attention des touristes. Ce sont des célébrations « insider-only » (J. Boissevain, 1997).

La Fête de la bouillabaisse qui se déroule au Brusuc participe de ce type de célébration. D'abord par le choix de la date : vers la mi-juin, la masse des touristes n'est pas encore arrivée. Ensuite par la sélection qui s'opère au niveau des participants obligés de passer par le filtre des

associations locales, ce qui réduit par ailleurs considérablement la participation des citoyens. Ce désir de rester « entre soi » est clairement exprimé. Il s'agit, avant d'affronter le « rush » des estivants, de se réapproprier un territoire, le port, littéralement transformé durant les mois de juillet et août : « L'été, on ne descend presque pas sur le port, il y a trop de monde », nous confiait un couple de Bruscaïns quadragénaire.

La Fête de la bouillabaisse est par ailleurs sous-tendue par des enjeux politiques dans la mesure où elle sert de support à l'affirmation d'une autochtonie intra-communale. Nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, Le Bruscaï situé sur la commune de Six-Fours possède un statut particulier de par sa situation, ses infrastructures et son mode d'organisation. Depuis plusieurs décennies, ce quartier rêve d'acquiescer son indépendance, moins du reste par rapport à Six-Fours pris dans sa globalité que par rapport à Reynier, quartier considéré comme le véritable centre de la commune. Le fait est relevé dès 1934 par le chroniqueur varois L. Henseling: « Le Bruscaï, qui dépend, pour quelques temps encore, de la commune de Six-Fours-la-Plage (...) rêve d'indépendance » (L. Henseling, 1934).

S'estimant exclus des projets relatifs à l'aménagement de la commune de Six-Fours, certains Bruscaïns étaient prêts, il y a moins de dix ans, à faire sécession. C'est ce qui a motivé la création du CLAB qui fonda son propre organe de communication, « Le Lamparo », et c'est dans ce contexte que naquit la Fête de la bouillabaisse. Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, les désirs d'indépendance se sont apaisés : « Aujourd'hui ça va, on s'occupe de nous. Au départ le CLAB c'était pour se faire entendre », précise le président fondateur de l'association. La Fête de la bouillabaisse produit en tout cas un consensus sur le plan identitaire dans la mesure où l'appartenance géographique prime sur les autres types d'appartenances : sociales, professionnelles, culturelles ou cultuelles. Le cas semble toutefois exceptionnel et l'on peut observer que la réhabilitation d'une fête produit certes de l'identité mais que celle-ci ne crée pas toujours une unité entre les différents groupes.

A Menton, les pêcheurs n'adhèrent pas au principe de la revitalisation et de la transformation de leur fête, ce d'autant qu'ils n'ont pas été ou peu consultés. Ici, la Saint-Pierre crée du reste plus d'oppositions qu'elle n'engendre de relations consensuelles. L'appropriation de la fête par les pêcheurs plaisanciers, qui s'apparente – du moins au début du processus – au règlement d'un vieux contentieux concernant la pêche au lamparo, est vécue par les professionnels comme la confiscation d'une des composantes de leur identité. Même si cette ancienne querelle ne vit essentiellement qu'à travers la mémoire de deux ou trois pêcheurs dont l'un est fils et petit-fils de pêcheur mentonnais, il n'en reste pas moins que la St-Pierre offre un terrain propice à la remémoration du conflit qui opposa professionnels et plaisanciers. Par ailleurs, la sur-représentation de ces derniers dans l'organisation et la célébration de la fête accentue, de façon très ponctuelle, cette opposition dans la mesure où elle met en exergue le déclin d'une profession : rappelons qu'il ne reste que cinq pêcheurs en activité à Menton.

Pourtant, en dehors de la fête de la St-Pierre, des solidarités existent entre les deux parties. Pêcheurs professionnels et plaisanciers s'allient pour résoudre des problèmes relatifs à leurs activités respectives, ainsi qu'à la mise en valeur et à la protection d'un espace commun. Hormis le jour de la Saint-Pierre où certaines tensions sont perceptibles, les relations entre les deux groupes sont plutôt amicales ; le fait que la plupart des pêcheurs professionnels possèdent la carte de membre de la société des plaisanciers pêcheurs l'atteste.

CONCLUSION

Cette étude aura contribué à mettre en évidence certains faits concernant la structure même de la fête. Celle-ci possède toujours un noyau religieux vis-à-vis duquel les pêcheurs ne se sentent guère concernés étant donné leur participation restreinte aux cérémonies religieuses. En revanche, on ne peut manquer de souligner l'implication et la sur-représentation des groupes folkloriques qui investissent totalement le champ religieux comme le montre leur présence à la messe et dans les processions. Le point de départ de ces dernières – la prud'homie dans deux des cas évoqués – témoigne cependant de la volonté de conserver à la fête un ancrage symbolique. Aujourd'hui, le choix du parcours de la procession procède plus ou moins de l'aléatoire ou repose sur des critères de nature économique.

Dans le registre du non-religieux, on peut noter un déclin relatif de certaines animations telles que les jeux et les concours. Les joutes nautiques perdurent, s'effectuant plus ou moins régulièrement, mais elles ne sont plus, semble-t-il, un des temps forts de la Saint-Pierre.

En revanche, musique, chants et danses se sont considérablement développés par le biais des groupes folkloriques qui effectuent de nombreuses prestations s'apparentant à un spectacle dans lequel la majorité des acteurs possèdent un rôle passif.

Les foires et les marchés à visée commerciale accompagnent les phénomènes de revitalisation.

Le repas, enfin, qui est l'un des éléments structurants de la fête, constitue un révélateur de première importance car il cristallise des enjeux à la fois politiques, économiques et identitaires.

Aujourd'hui, les principaux acteurs de la Saint-Pierre sont bien les municipalités dont l'objectif est de produire de l'identité locale destinée à être promue auprès des autochtones, des citoyens mais surtout des touristes. Pour ce faire, elles sollicitent le concours d'associations jugées

aptes à représenter l'une des composantes de cette identité mais ne peuvent, toutefois, passer outre la consultation des prud'homies qui adhèrent plus ou moins, selon les cas, à ce type de démarches.

La fête de la Saint-Pierre, objet quelque peu confisqué ou détourné, s'affirme comme le support idéal d'une tradition instrumentalisée produite ici et maintenant.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD C.F., 1787, Géographie de la Provence et du Comté-Venaissin, T. II.
- ACHARD C.F., 1785, Dictionnaire provençal-français.
- BAUSINGER H., 1993, Volkskunder ou l'ethnologie allemande, Paris, MSH.
- BOISSEVAIN J., 1997, Insiders and outsiders : mass tourism and the European South. Texte présenté à la conférence « Anthropology and the Mediterranean : unity, diversity and prospects, C.N.R.S., Aix-en-Provence.
- BREGEON-POLI B., 1995, « Va pour treize ! » La « tradition » des desserts de Noël en Provence in Terrain, n°24.
- CASERIO J.L., 1981, Menton et le monde de la mer (sous la direction de L. Caperan), Annales de la Société d'art et d'histoire du Mentonnais.
- CORDOBA P., 1989, « Les croix et le calvaire » in Autrement, Série Monde, H.S. n°38 « Andalousie » 929-1492-1992, Mémoires d'avenir.
- DEGUT L. et VIGNE O., Martigues, 1964.
- DOJA A., 1995, « Evolution et folklorisation des traditions culturelles » in Gradhiva n°17, Paris, EHESS (non paru dans ce numéro), consultable à la MMSH, Aix-en-Provence.
- DOZON S. et CASERIO J.L., 1997, « La société de pêche A Ciocoula fête ses 60 ans » in Ou païs mentounasc, Bulletin de la Société d'art et d'histoire du Mentonnais, n°84.
- DUFOUR A.H., 1985, Entre bouasque et bronde. Etude ethnologique de l'espace dans une commune du littoral provençal, Paris, Ed. du C.N.R.S.
- FAURE C., 1989, Le projet culturel du Vichy, P.U. de Lyon, Edition du C.N.R.S.
- GIRARD N., 1974, « Géographie et problèmes municipaux : l'évolution récente de la commune de Martigues » in Revue géographique des pays méditerranéens, n°1.

HENSELING L., 1934, Zigzags dans le Var, 6^e série, n°1, rééd. 1978, Marseille, Laffitte Reprints.

LANGLADE I., 1995, « La prud'homie de pêche de Martigues » in Lou Capian, n°10.

LANGLADE I., 1993, Projet muséographique n°1 pour l'édification d'un Musée de la mer à Martigues, Musée Ziem.

LENCLUD G., 1994, « Qu'est-ce que la tradition ? » in Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité (sous la direction de M. Detienne), Paris, Albin Michel.

MISTRAL F., 1879-1886, Lou Trésor dóu Felibrige, Avignon, Paris, Roumanille Champion.

MISTRAL F., 1887, Calendal, Paris.

MOLINARI P. et PANICACCI J.L., 1982-1983, « Menton dans la tourmente 1939-1945 », Annales de la Société d'art et d'histoire du Mentonnais.

MOREL A., 1995, « Politiques culturelles, productions d'images et développement local » in Identités, cultures et territoires (sous la direction de J.P. Saez), Paris, Desclée de Brouwer.

MUSSO P., 1995, « Médias et formations des identités régionales en Europe » in Identités, cultures et territoires (sous la direction de J.P. Saez), Paris, Desclée de Brouwer.

POLI B., 1996, Les relances et revitalisations de la fête des pêcheurs (la St-Pierre) en Méditerranée. Dossier documentaire pour la Mission du Patrimoine Ethnologique.

J. POUILLON, 1975, « Tradition : transmission ou reconstruction » in Fétiches sans fétichisme, Paris, Maspero.

SEBILLOT P., 1901, Le Folklore des pêcheurs, Paris, Maisonneuve et Larose (rééd. 1968).

SMITH V.L., 1990, Hosts and Guests. The anthropology of tourism, Philadelphia, University of Pennsylvania.

VILLENEUVE-BARGEMONT, 1821-1829, Statistiques des Bouches-du-Rhône.

VAN GENNEP A., 1949, Manuel de folklore français contemporain, T. I/4, Paris, Picard.

VOVELLE M., 1976, Métamorphose de la fête en Provence de 1750 à 1820, Paris, Aubier/Flammarion.

ANNEXE 1

Danièle DOSSETTO

LA SAINT-PIERRE

ET LE TRÉSOR SACRÉ DE NOTRE-DAME DE MISÉRICORDE

DANS LES DOCUMENTS PAROISSIAUX CONSERVÉS AUX ARCHIVES
MUNICIPALES DE MARTIGUES. RECUEIL DE TEXTES



La statue de saint Pierre
au Musée du vieux-Martigues
la plus ancienne présentation connue,
avant octobre 1848
(AM, fonds Duroux 1985, 249)

Archives paroissiales. Dépôt en mairie avril 1978
Inventaire et état du dépouillement au printemps 1988

GG 11/4/1 non daté

Coutumier de la paroisse St-Genies (Jonquières)
 (détail des processions et fêtes)
 fait

GG 111/4/6

Association des femmes de pêcheurs dite de St Pierre (Ile) 1893

fait

GG/111/2

Registre des délibérations de la paroisse St Génies (Jonquières)
 n° 3 : Statue de St Roch
 n° 9 : Autel de St Pierre patron des pêcheurs
 n° 18 : 3 mai. Fête de Ste Croix
 n° 19 : Procession fête du Mont Carmel
 Fin de reg. Inventaire et coutumier (1839-1876)

fait (l'ensemble du registre)

GG 111/1 ?

Paroisse St Louis de Ferrières
 n°69 : Inventaire de la paroisse St Louis (linges et vases sacrés) 1780

fait (l'ensemble du registre)

GG 11/3 : Paroisse Ste Madeleine (l'Ile). Registres de conseils de
 fabrique n° 1 à 4
 (liste de communiantes essentiellement)

Je n'ai pas vu mais selon l'inventaire contient surtout des listes
 de communiantes

GG 111/4/8

Conversion des pêcheurs

Je ne l'ai pas vu et je ne sais pas ce qu'il peut contenir

GG 11/9

Annonces paroissiales 1904-1919

partiellement fait

J'ai placé quelques repères pour un dépouillement plus complet mais
 je n'ai pas eu le temps de terminer même le repérage des textes : il
 faudrait terminer le relevé du dépouillement année par année des
 différentes St-Pierre (toutes paroisses confondues on doit pouvoir relever
des descriptions jusqu'en 1945, au moins un 3/4 de siècle), mais également
 arriver à savoir à quelle paroisse les cahiers correspondent.

Plus précisément :

-agenda imprimés : dépouillement fait (1904) ou repères (les autres années)

-grand cahier sans référence : arrêt du dépouillement en cours de fête de 1907, quelques repères sont placés mais je n'ai pas pu terminer le repérage : attention au fait que la fête se déroule sur plusieurs jours

-cahier bleu moucheté : je n'ai pas eu le temps de voir s'il est intéressant

-autres documents dans ce dossier : j'en ai écarté plusieurs comme étant sans intérêt, je les ai classés sous le registre contenant quelques repères : ce qui est sous ce registre n'est en principe pas à voir, ce qui est sur ce registre est à dépouiller, tout n'est pas repéré.

A noter : le petit agenda imprimé pour 1904 est dépouillé : il fait partie des documents placés sur le registre pour des questions de format seulement.

(...) Je pense qu'il faudra plus tard contacter les paroisses : les dépôts datant de 1978 seulement, je suppose que d'autres documents sont encore dans différentes paroisses.

GG 111/4/1 non daté
Coutumier de la paroisse de Jonquières
 (1ère partie : exercices divers)
"2ème partie du coutumier de la paroisse traitant des fêtes de l'année et des cérémonies propres à chacune d'elles"

29 juin. St Pierre. Fête patronale de la Prud'homie

Cette fête est célébrée, à tour de rôle, dans chacune des trois paroisses le dimanche qui tombe ou suit le 29 juin.

La veille on fait les grandes sonneries à midi et le soir. On porte à l'église où la fête a lieu la statue de saint Pierre qui est gardée à la Prud'homie et on l'expose dans le sanctuaire <ajout : pendant toute l'octave>. On apporte de la Prud'homie les fauteuils des prud'hommes qu'on place du côté de l'Évangile - au-dessous de la sainte ?Table?, du côté de l'épître on dispose les chaises des musiciens <il s'agit d'une correction : dessous : marins>. Ajout : Quant aux chaises des marins, les marins eux-mêmes iront les chercher aux magasins s'ils en veulent ; à moins que la Prud'homie <ne> donne une indemnité à la fabrique.

La veille à 7 h. chant des complies et autrefois bénédiction du feu préparé devant la Prud'homie.

Le jour de la fête. Autrefois procession à 9 h. La musique, les porteurs et autres étaient invités par la Prud'homie. Chaque marin recevait un cierge qu'il devait rendre au retour de la procession. Après la procession grand messe à l'autel de saint Pierre. Après l'évangile allocution en chaire.

Le lendemain à 6 h.1/2 ou à 8 h. service pour les marins décédés.

Le curé donnait quittance des frais de cette fête en la forme suivante

Fabrique de l'Église de Jonquières
 État des frais de la fête religieuse de St Pierre
 célébrée en notre église le...

Droit fixe pour la rémunération des officiels et des employés de l'Église, pour assistance aux complies la veille, à la bénédiction du feu, à la procession, à la grand messe, ainsi que pour le service du lendemain.....	34
Fourniture de chaises. 160. pour les marins.....	10
Indemnité pour fourniture d'un cierge à chaque marin	
Idem pour 4 lustres la veille et le jour de la fête.....	20
Total.....	64

Arrêté le présent à la somme de soixante quatre francs
 Martigues le

Cette somme était ainsi divisée

fabrique.....	13,50
clergé.....	40,50
chantre.....	3
bedeau-sonneur.....	3
sacristain.....	1
enfants de choeur.....	3

Total..... 64

En 1880, après une longue discussion à la Prud'homie, il fut convenu que la fête se ferait encore à l'Église, mais à la condition que les frais ne seraient plus que de 32 F. Moins la procession toutes les autres cérémonies ont été conservées. A la suite de cette réduction le casuel de cette fête a été ainsi divisé

fabrique.....	7	
clergé.....	18	
chantre.....	3	<à côté 2,50 : biffé>
bedeau-sonneur.....	3	<id.>
enfants de choeur.....	1	

Total.....32

Nota. Cette fête a été célébrée en l'Église de Jonquières en 1877, 1880, 1883. Il y a eu une ou deux années d'interruption. En 1893, 1896, 1899, 1902.

Mentions marginales. <De la même main que les ajouts mentionnés>

En 1896, année où les Prud'hommes sont venus à Jonquières il a été distribué aux 3 messes 7 kilos de biscotins. Le lendemain 2 kilos pour les choristes et 2 kilos pour les associés de St Pierre ont été de nouveau commandés à Mme Catalin (?).

Les années où les Prud'hommes ne viennent pas à Jonquières, 3 kilos suffisent : les fabriciens (?) font la contribution (?).

L'année où les Prud'hommes viennent à la paroisse, les ? de saint Pierre font la distribution à tous les offices.

GG 111/4/6

Paroisse de l'Ile : Association de St Pierre.

Règlement de l'Association des Femmes de Pêcheurs de Martiques dite de St Pierre. Paroisse de l'Isle, Martiques, juillet 1893

fondée en 1882

<ch.> 1, art 1. La fête principale ainsi que le titulaire de l'association, la Saint-Pierre, sera célébrée (le dimanche qui suit : biffé) le 29 juillet.

ch.2, art. 7. Il y aura chaque année après la fête de la Saint-pierre une assemblée de toutes les associées.

ch.2, art. 8. La trésorière tiendra un registre des recettes et dépenses qui auront été faites et chaque année le lendemain de la fête de St Pierre rendra compte de sa gestion.

art. 10. Les sacristaines <deux : corrigé en quatre> auront soin de l'autel de saint Pierre. Elles le tiendront dans une grande propreté et l'orneront avec goût.

Martiques, le jour de la Saint-Pierre 29 juillet 1893.

Suit le journal de l'association :

L'an 1900 la fête de St Pierre a été célébrée comme les années précédentes. Cette fête doit être annoncée la veille par la sonnerie et les cloches à midi, le soir à l'angélus. Complies à 7 h.1/2. Chapelet avant et prières après. Le jour messe avec chants à 6 h.1/2. Instruction après la messe et réception de 4 nouveaux membres de l'association <Noms>. Le soir à 8 h.1/2 vêpres. Procession et bénédiction. Le samedi matin messe à 7 h.1/2 pour associées défuntés.

Réunion du 29 juillet 1944

Ce matin une trentaine de personnes ont assisté à la Ste messe, très petit nombre de communions. La messe a été dite à l'autel de St Pierre.

1945. La fête de St Pierre a été célébrée d'abord le jour même du 29 juin par une messe basse célébrée à l'autel de St Pierre et ensuite le dimanche suivant le 1er juillet par une grand messe et le soir à 15 h. par un salut solennel précédé de la procession de St Pierre. (Une heureuse coïncidence avait amené à l'église de l'Ile la chorale paroissiale de St Pierre de Trinquetaille qui a chanté en musique la grand messe et le Salut)

Le mardi 17 juillet a été célébrée la messe annuelle pour les associées décédées.

RJ 1839 sq (GG 111/2)

Registre des délibérations et nominations de la paroisse de
Jonquières à Martiques depuis l'an 1839

Document n° 9 pour le service des Archives

L'an 1859 et le 3 juillet, le conseil de Fabrique dûment convoqué et réuni dans le presbytère, lieu ordinaire des séances, ayant reçu communication de M. le Curé de la Paroisse que les Prud'hommes ont promis la somme de 500 francs pour contribuer à la décoration de la chapelle et de l'autel de St Pierre, déclare à l'unanimité que cette offre généreuse est acceptée avec reconnaissance quoiqu'elle n'ait été faite que de manière verbale, et qu'il autorise l'érection d'un nouveau sanctuaire d'une forme semblable à celui de la Ste Vierge, avec cette différence néanmoins que l'ornementation qui surmonte l'autel de la Ste Vierge sera exécutée en ciment dans la chapelle de saint Pierre. Plein de confiance en la direction que M. le curé de la Paroisse donne aux travaux qui s'exécutent, le conseil s'en remet pleinement à lui pour la confection de ce sanctuaire et veut que le surplus de la somme allouée par la Prud'homie soit soldée avec les recettes ordinaires de la fabrique.

<dans le texte ci-dessus le respect des majuscules n'est pas certain>

juin 1859 : inauguration du sanctuaire de St Pierre. Dépense totale
1000 F

Documents non numérotés par le service des Archives

Convention relative à la nomination d'un chantre (Louis Féraud) en remplacement du sieur André ?Coste? (27 février 1864)

Outre le traitement et le conseil déjà indiqué, le sieur Féraud sera autorisé à recevoir des honoraires de la part des prieurs ou prieurés des autels ou des chapelles dont on célèbre les fêtes dans le courant de l'année. Ces fêtes et ces honoraires sont ainsi réglés par l'usage :

(...)

11e Fête de St Pierre tous les ?deux? ans à la fête des marins.....3 F

1893. Coutumier pour le chantre

Rétribution en supplément.

Fête des marins. St-Pierre..... 3

1849 ? Coutumier pour le receveur et sacristain clerics

Fêtes des marins. St-Pierre..... 2,50

Tarif général des principales fêtes de la paroisse de Jonquières à Martigues

(Non numéroté. Entre les numéros 17 et 18)

Fête de Saint-Pierre aux liens ¹ . Complies de la ?veille?....	4
Procession du matin.....	6 ou 4 (correction)
Grand messe avec diacre et sous-diacre.....	10
Vêpres solennelles suivies de la bénédiction.....	6
Service simple pour les morts.....	6
Chaises colantes occupées par les marins.....	7,50
Consummation ?.....	12,50
Cierges vendus pour l'autel.....	?
Éclairage des lustres et orgues à complies.....	10
Pour le sonneur.....	2,50
Pour les chantres.....	3
Pour le petit clerc.....	1
Total.....	68,50

Ajout. À l'organiste..... 4 F

L'ensemble biffé : Réduit à 52,50 prix de l'Ile

Fête de St-Pierre

(Non numéroté. Suit le document "19")

Complies de la veille.....	4
Procession.....	4
Grand-messe.....	9
Vêpres.....	6
Instruction.....	5
Messe du requiem après la fête.....	6
	<hr/>
	34
Chaises fournies aux marins.....	7,50
	<hr/>
	41,50
Tarif différent pour l'Ile (précision)	
Répartition précisée	

¹ Vérifier si elle intéresse les pêcheurs.

Parcours et ordre des processions en usage dans la paroisse St-Génies-de-Jonquières à Martiques

Procession de St-Pierre

Cette procession se fait tous les trois ans, c'est-à-dire l'année où les patrons pêcheurs célèbrent la fête de St Pierre dans la paroisse.

Ordre de la procession.

1. La croix entre les acolythes
2. La bannière de St Pierre
3. Tous les marins pêcheurs marchant deux à deux, ayant tous un cierge à la main
4. La Musique
5. La Statue de St Pierre portée par quatre marins entourés des quatre anciens portant l'écusson
6. Le chantre, les enfants de chœur, et les prêtres ; quand on peut, le sous-ciacre, le diacre, toujours le célébrant ayant la charge
7. Les prud'hommes, M. Le commissaire de la marine et tous les hommes employés au service de la marine et de la prud'homie.

Le parcours de cette procession est comme on l'a dit <cf. infra> le même que celui de la procession de ND du Mont-Carmel.

La veille de la fête de St Pierre on chante les complies, et après on va processionnellement brûler un feu de joie qui a été préparé derrière la halle. Le tambour ouvre la marche, puis la Croix entre les acolythes, la bannière de saint Pierre, les prud'hommes portant l'écusson, M. le commissaire de la marine ayant un flambeau à la main. Les enfants de chœur, le chantre et les prêtres. Ces derniers ont un cierge à la main. Pour y aller on fait le tour de la halle (partie nord), on met le feu et on attend un peu, puis on retourne à l'église en revenant par la partie sud de la halle. Arrivé à l'église on s'arrête devant le saint, et on chante le verset et l'oraison.

Procession de ND du Mont Carmel.
Parcours de la procession.

Sortie de l'église -Grand'rue. Place Gérard tenque on traverse le cours, on passe devant les maisons Bourely, Venel, Ribbe - Rue de capucins, Rue Manufacture. Arrivé à la charité on descend vers la maison Tardieu, de cette maison on va passer devant la maison Tournet - Rue des Tours - Rue Rolland - Place Gérard Tenque - Grand' rue. Rentrée dans l'église.

Ce parcours est le même pour les processions :

- 1° de St Pierre (l'année que les marins célèbrent leur fête dans la paroisse de Jonquières)
- 2° de St Symphorien
- 3° de Ste Ursule patronne des Pénitents.

GG 111/9. Le livre des annonces paroissiales. Fêtes et Offices selon la calendrier romain pour l'Église universelle. Arras, Paris ; Sueur, Charruey.

Pendant l'année 1904.

Mardi 28.

Le soir à 7 h. 1/2 Chant des Complies

Mercredi 29.

À sept heures avec chants et offrandes

Bénédictio et distribution du pain béni

Le soir à 9 h. du soir Vêpres. Procession en l'honneur de St Pierre et Salut.

Jeudi 30.

Messe à 8 h. pour les <dames : biffé> membres défunts de l'association de St Pierre après la messe catéchisme.

Samedi 2.

C'est un jour de jeûne à cause de la solennité de St Pierre et Paul.

Dimanche 3.

Aux offices de dimanche prochain quête pour le ?denier? de St Pierre

<Affichette :

Association des dames de St Pierre. Fête annuelle.

Le 28 juin

Complies <et vêpres : biffé>

(à 7 h. 1/2 : ajout)

Le 29 à 8 h. du matin

Messe avec chants et Offrande ;

distribution de Pain Béni (*sic*)

De 1 h. à 2

Son de cloche pour le paiement des

costisations à l'Autel de saint Pierre

À 9 h. du soir

Vêpres, Procession et Salut solennel

Le 30, à 8 h. du matin

Messe pour les soeurs décédées >

Lundi 4 juillet

À 4 h. où se font aujourd'hui les offres solennelles de St Pierre

GG 111/9. Cahier sans références

29 juin 1905

- Lundi, mardi et mercredi à 7 h.1/2 du soir. Complies. Bénédiction.

- Fête de St Pierre.

Les associées de St Pierre sont priées d'assister à la messe de 7 h. et à la grand'messe de 9 h..

À la grand'messe allocution.

Après la grand'messe, réunion des associées à la sacristie;

À 9 h. du soir. Complies. Procession. Bénédiction.

Les associées de St Pierre sont priées d'assister à cette procession et d'apporter un cierge, et de se placer immédiatement avant la Statue.

Les marins se placeront après la Statue devant le Clergé.

- Samedi. Veille de la solennité de St Pierre et St Paul est un jour de jeûne et d'abstinence.

Dimanche prochain. Solennité de St Pierre St Paul.

- 2 juillet. Solennité de St Pierre. Deuxième procession de la fête Dieu.

Visitation de la Ste Vierge.

Messes basses à 7 h. et à 8 h..

Grand'messe à 10 h.

À 3 h. exposition du St Sacrement. Chant des Vêpres. Procession. Salut du Très Saint Sacrement.

La quête de ce jour est prescrite pour le denier de St Pierre.

Pendant la semaine à 7 h. 1/2 du soir. Chapelet. Prière.

1906

Vendredi. Fête de St Pierre.

À 9 h. grand messe avec allocution.

Après la grand messe réunion à la sacristie des dames de l'Association de St Pierre.

Le soir à 9 h. Complies. Procession et Salut.

Les dames associées sont priées d'assister toutes à cette procession et de se munir d'un cierge.

Ce même vendredi, en vertu d'une permission spécial accordée par le souverain Pontife, à l'occasion de la fête de St Pierre et St Paul, tous les fidèle seront dispensés de la loi de l'abstinence et pourront user d'aliments gras. Par contre le lendemain...

1er juillet. Quatrième dimanche de la Pentecôte. Fête du précieux sang de NS. Solennité de St Pierre.

À 8 h. messe basse.

À 10 h. grand messe (...).

La quête est faite; aujourd'hui, à la grand messe et aux vêpres pour le denier de St Pierre;

1907

Vendredi. Veille de St Pierre et St Paul.
Jour de jeûne et d'abstinence.
À 7 h. service pour les Âmes du Purgatoire.

Samedi. Fête de St Pierre.

À 9 h. grand messe avec allocution.

Après la grand messe réunion à la sacristie des dames de l'Association de St Pierre.

Le soir, à 9 h., Complies. Procession et salut.

Les dames associées sont priées d'assister toutes à cette procession et de se munir d'un cierge.

30 juin. Sixième dimanche après la Pentecôte. Solennité des Sts apôtres Pierre et Paul.

À 7 h.1/2. Messse basse, avec chants par les petites congréganistes de Ste Marguerite.

À 10 h. Grand messe avec hants et allocution pour les dames associées de St Pierre.

Après la grand messe réunion des sociétaires à la sacristie.

<Dépouillement à terminer>

Notes du père André, sur la paroisse de Ferrières, 1944
 Aucun numéro. Petit cahier vert dactylographié.
 (Ne figure pas dans l'inventaire).

Chapitre 6. Les confréries (ordre chronologique).

St Jean- Baptiste.

ND de la Pitié : chapelle tardivement prise en charge par les Dames de St Pierre ; elles en conservent actuellement le culte.

Ste Ursule.

Ste Marguerite. Filles (ancien autel de ND de Pitié désormais nommé des Stes Maries. Femmes)

Ste Anne. des Veuves (ND de confiance)

St Charles (St Dominique. Ste Catherine de Sienne)

ND Bon Remède (statue : ND du Rosaire)

Purgatoire

Ste Trinité

Ste Agathe. Filles

St Éloi (autel St Jn Baptiste) 1718. Maréchaux ferrants, muletiers, messagers

Sacrement < ou = 1718

St Pierre

Crucifix

Bonne Mort. 1872

Joseph.

Ne subsistent que :

- confrérie St Pierre qui continue le culte de ND de Pitié,
- confrère St Sacrement.

Confrérie St Pierre

Fondée décembre 1892, 67 membres.

But : assistance malades et mourants, prière pour les marins, honorer saint Pierre. Association < demande...?

1946. 50 membres dont 6 hommes.

Musée
du Vieux Martigues

N° d'Inventaire	N° de Catalogue	Entrée	Salle d'Expo.
214	-	1989	la salle

Fiche d'Inventaire

DÉFINITION DE L'OBJET		DIMENSIONS		ÉPOQUE	
Statue en bois		Hauteur		ÉCOLE	
		Largeur			
		Profondeur			
PROVENANCE	INTERMÉDIAIRE	DONATEUR corporation des pêcheurs de Martigues			
TITRE Statue de Saint-Pierre en puits					
Anc. n° inv. 211		OBSERVATIONS Cette statue se trouvait dans la salle d'honneur de l'ancienne prud'homme, située sur le plan de Meyron, elle fut l'objet d'un désaccord entre les pêcheurs (partisans et adversaires de représentations religieuses)			
ÉTAT - assez bon -					

(2) Voici, pour les amateurs de la petite histoire locale, le texte de la lettre ouverte qu'adressa, d'une plume agile et vigoureuse, le curé de Jonquière au Premier Prud'homme pêcheur. Ce texte fut diffusé à un nombre élevé d'exemplaires, imprimés à l'Imprimerie Lécuyer qui existait alors à Martigues :

« Monsieur le Président,

« Je n'ai pas, comme d'autres, l'habitude d'agir à la légère.

« Depuis que l'attentat qui motive cette lettre a été commis, plusieurs jours se sont écoulés. C'est le 1^{er} mars que, sur vos ordres et par des mains mercenaires que je ne veux pas autrement qualifier, notre vieille croix du Plan-de-Meyran, si chère à la piété martiguaise, a été sacrilègement arrachée de son piédestal. Avant de vous apporter l'expression de notre vive indignation, j'ai voulu, par l'étude minutieuse des documents officiels, établir toute l'illégalité de l'acte que vous avez accompli.

« Cet acte en effet revêt à nos yeux un double caractère : s'il constitue une provocation outrageante aux convictions catholiques de l'immense majorité des habitants de ce pays, s'il est une offense gratuite à ceux qui entourent d'un religieux respect et d'un amour profond cette Croix sainte qui fut l'instrument de notre salut et devint pour le monde comme le point de départ d'une ère de régénération, de civilisation et de grandeur, votre acte demeure encore pour ceux qui ne se placent qu'au point de vue légal, une violation flagrante des plus élémentaires principes de justice et de droit.

« La Croix sur laquelle vous avez porté vos mains avait été élevée sur un terrain qui n'était pas à vous. Si, avant de prendre une décision aussi grave, vous vous étiez donné la peine d'ouvrir, comme je l'ai fait moi-même, le répertoire cadastral et le registre des délibérations municipales, vous auriez appris que le Plan-de-Meyran, sur lequel notre Croix et la prud'homie avaient été édifiées, était bien communal.

« C'est à la suite des délibérations du Conseil Municipal du 21 août 1855 et du 7 octobre de la même année, et par acte notarié passé par-devant M^e Paul, le 30 juin 1857, que l'ancienne Halle, sise d'abord sur la parcelle 720 du plan cadastral, fut transférée ensuite de l'autre côté de la route sur la parcelle 722. Vous auriez appris encore, par la lecture des mêmes actes, que le terrain qui était vendu à la prud'homie était d'une contenance de 2 ares et 83 centiares, soit 27 mètres de longueur, du levant au couchant, et 10 m 50 de largeur, du nord au sud. Or la nouvelle maison prud'homale, dont la première pierre fut posée sous la présidence de M. Louis Marbec, a exactement 26 mètres de longueur. Elle occupe donc, à elle seule, la superficie presque totale du terrain qui était concédé. LA CROIX ETAIT A PLUS DE 10 METRES DE CE TERRAIN.

« L'illégalité de votre acte est-elle assez flagrante ? Mais il s'agissait bien de légalité !

« Les catholiques, qu'on a molestés de tant et tant de manières, ont si souvent et si docilement tendu le dos aux coups qu'on leur donnait qu'on n'avait guère à compter avec eux et qu'on pouvait se permettre à leur égard les pires excès sans qu'on eût à s'attendre de leur part à la plus anodine protestation...

« Un des vôtres, qu'il est inutile de désigner ici, disait, il n'y a pas un an, après la touchante et traditionnelle et bien inoffensive manifestation de nos enfants de la première communion : « C'est la dernière fois que vous le faites ; l'année prochaine la Croix ne sera plus là ». Le pieux cantique, que ces bouches innocentes venaient de chanter en action de grâces autour du cher monument, offensait ses oreilles délicates, et en homme qui est sûr de son monde, il se promit bien que cela ne se renouvellerait pas. La première communion

« était proche. Il fallait agir au plus tôt. Il a tenu parole.

« C'est le même individu d'ailleurs qui, quelques heures après l'attentat, s'en allait à travers les rues de Jonquière annonçant l'heureuse nouvelle à nos chrétiennes désolées et, comme pour révéler mieux le fond de sa pensée, il ajoutait : « La croix est à vendre maintenant ; nous la mettrons à prix à 5 francs ; si vous en donnez 6 vous l'aurez, et avec cet argent nous irons boire quelques pernodts sur le piédestal. »

« Quand on marche à la remorque de pareilles gens on est jugé.

« Pour légitimer votre acte vous prétendez, m'assure-t-on, que cette croix de fer, récemment démolie, était votre propriété puisqu'elle avait été offerte par un de vos prédécesseurs, M. Louis Musso, pour remplacer l'ancienne croix de bois toute vermoulue. Vous n'ignorez pas cependant, je veux le croire, l'axiome de droit : « L'accessoire suit le principal. » Dès lors que cette croix avait été érigée sur un terrain communal elle devenait par là-même, elle aussi, bien communal.

« La vérité est que vous avez voulu avoir, *per fas et nefas*, votre manifestation anti-cléricale et les droits au moins douteux — je me place à votre point de vue — que vous aviez devant vous n'ont plus compté pour rien et vous n'avez pas même voulu en faire le plus superficiel examen.

« Je pourrais ajouter, si ces considérations vous étaient accessibles, qu'au point de vue artistique votre geste si brutal est profondément malheureux. Cette Croix était, selon la parole d'un de nos artistes les plus aimés, un véritable joyau. Moi-même, il y a quelques semaines à peine, dans une salle d'exposition de peinture à Marseille, j'avais le plaisir de voir sur une toile exquise cette croix se mirant gracieusement au bord de nos canaux. Nos visiteurs et nos peintres, que notre hospitalière cité accueillait toujours avec tant de joie, sauront maintenant que nos plus jolies richesses ne sont plus à l'abri de la rage sectaire de quelques-uns des nôtres et qu'elles peuvent tomber sous les coups du premier vandale venu.

« Nous avons eu du moins la satisfaction de constater que nos concitoyens étaient loin de se solidariser avec vous. A part deux ou trois de vos amis « affolés d'anticléricalisme » comme écrivait récemment Maurice Barrès, l'acte de déprédation dont vous vous êtes rendu coupable a soulevé dans toute cette population de Martigues, si honnête et si religieuse au fond, un mouvement d'unanime réprobation.

« Vous vous y attendiez vous-même sans doute, et pour permettre à ses démolisseurs d'échapper aux protestations indignées qui les auraient accueillis, c'est au petit jour, et sans que personne eût été prévenu, que votre besogne a été accomplie.

« Ces choses-là, Monsieur, en dehors des sanctions que prévoit le Code, ne restent pas habituellement impunies. Dieu fasse que vous et vos aides n'avez pas à regretter un jour trop amèrement l'acte que vous avez si légèrement perpétré, et que vous ne deveniez pas de nouveaux exemples des châtements que la Justice de Dieu inflige souvent dès ce monde — on le sait ici — à ceux qui l'ont si outrageusement méconnu.

« Vous n'ignorez point, en tout cas, que vous relevez à cette heure de la justice française. Vous êtes passible d'une double action : une au civil et l'autre au correctionnel. Par la première, le Conseil Municipal de Martigues et à son défaut, en vertu de la loi du 5 avril 1884 (art. 123), tout contribuable de cette ville peut vous citer à la barre et vous obliger à réédifier à vos frais la croix que vous avez jetée bas. Par la seconde action tout citoyen, en dehors même du Conseil Municipal, peut déposer une plainte entre les mains de M. le Procureur Général et faire prononcer contre vous une peine afflictive, amende ou prison, ou les deux à la fois, pour avoir détruit un monument public.

« Je ne vous étonnerai pas si je vous dis que ce qui est mon droit devient en l'espèce mon devoir. Chargé de la défense des intérêts religieux de cette paroisse, je ne puis faire autrement que d'en appeler à la justice pour que votre attentat ne reste pas impuni et pour que d'autres méfaits de ce genre ne se produisent pas à l'avenir.

« Vous ne serez pas surpris non plus que je donne toute publicité à cette lettre. L'offense a été publique, publique aussi sera notre protestation.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations. »

E. FERRIER,
Curé de Jonquière.

Martigues, le 10 mars 1910.

« Cansoun martégale »

Jougan a la targo

Bràvi Martegau

Se toumban dins l'aigo

Se faren pas mau.

Pèr plaire i fiheto

Quand anas targo

Fau de pampaieto

Bèn estre abiha.

Jouons à la joute

Braves Martigaux

Si nous tombons à l'eau

Nous ne nous ferons pas mal.

Pour plaire aux filles

Quand vous allez jouter

Il faut d'un costume pimpant

Bien être vêtu.

MENTON

REDAGTION ABONNÉ
PUBLICITE: AGENCE

Une tradition chaque année plus vivante Touristes et Mentonnais se sont joints aux pêcheurs pour faire de la Saint-Pierre la fête de l'été

Bien loin de s'éteindre, les traditionnelles fêtes de la Saint-Pierre revêtent chaque année un aspect plus spectaculaire. Conscientes de la valeur de cet héritage du passé, les principales sociétés et les autorités municipales de la ville participent, en effet, avec enthousiasme et effluence à ce fervent hommage au patron des pêcheurs. Touristes et Mentonnais ne pouvaient, hier, que s'en réjouir.

De très nombreuses manifestations ont marqué le déroulement de ce dimanche d'exception. Heures pressées en ce premier jour de juillet, un soleil éclatant était au rendez-vous. Après la messe en plein air, le syndicat des pêcheurs de la ville se réunissait dans le sanctuaire de la paroisse, où, en musique, se déroulaient les cérémonies de la Saint-Pierre. Les musiciens militaires du G.I.T. D.M. de Préjus, l'une des meilleures unités de France, venaient ensuite les drapeaux.

Un public déjà dense, malgré l'heure relativement matinale, était là pour les applaudir tout au long de l'itinéraire, et surtout impeccable, sur la place de la mairie. C'est à cet endroit que les autorités municipales vinrent se placer dans le cortège, qui se rendit ensuite à l'église Saint-Michel.

ites

★ Un émouvant hommage aux victimes de la mer

Une messe y fut célébrée, à 10 h, par l'abbé Pégliori, à la mémoire des marins morts en

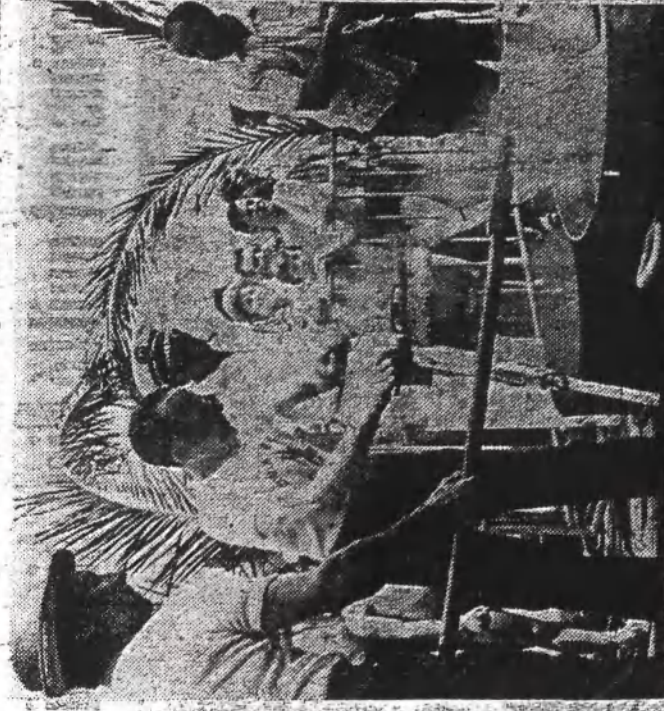


(Photo Judlin)

Les personnalités sur le perron de l'hôtel de ville. Après l'événement, le chanoine Daniel, curé de Menton, prononça une simple et belle homélie consacrée, bien sûr, à saint Pierre, « un homme rude, mais un homme de cœur ». A la sortie, sur le parvis de l'église, la musique du G.I.T.D.M. joua d'une manière admirable un morceau de Haendel, prouvant ainsi que sa flatteuse réputation est loin d'être usurpée.

L'office terminé, les personnalités se dirigèrent, par les rampes Saint-Michel, vers le vieux port où se déroula une cérémonie en hommage aux victimes de la mer. Après la prière dite par le chanoine Daniel, six gerbes furent déposées au pied du monument: celle qu'offrit la Ville de Menton, par l'intermédiaire de M. Rhein, adjoint, représentant M. Francis Palméro, sénateur-maire; celle du consulat d'Italie et de l'équipage du « Trifoglio », par M. Giuseppe Dispenza, consul d'Italie à Menton; la gerbe de la Prudhomie des pêcheurs, par M. Prosper Brezzo; celles de l'« A. Clocoula », par M. Ferrari, et de la délégation des anciens marins de Vintimille, et enfin la gerbe des anciens marins.

Après la sonnerie « Aux Morts », une minute de silence fut observée. Un geste symbolique montrant la présence des disparus dans l'esprit des vivants, jeunes et adultes. Les hymnes nationaux, français et italien, précédèrent à la remise des décorations de la F.A.M.M.A.C. Se virent distingués: MM. Toussaint Corisola et Jean Vassallo, médaillés d'honneur; M. Charles Raybaud, médaillé d'argent; et MM. Eugène Borsano, Pierre Battie, André Gajard, Dominique Oberto et Jean Vassallo, médaillés de bronze. Une journée sans doute inoubliable pour ce dernier, puisqu'en l'espace de quelques minutes, il fut deux fois décoré. Une foule très nombreuse as-



La préparation de la délicieuse soupe de poissons. (Photo Judlin)

ista à cette cérémonie émouvante, ordonnée magistralement par M. Méaurio.

Des manifestations plus profanes clôturaient la matinée. En effet, tandis que les officiers des bateaux étaient recueillis à la mairie, les équipages de la Flottille étaient les hôtes du port. Tout le monde se retrouva ensuite sur les terrasses, pour y déguster avec délectation l'inégalable soupe de poissons, que savent si bien cuisiner et servir les « cordons bleus » de l'« A. Clocoula ». Le motif que l'on puisse dire, c'est que l'ambiance fut chaleureuse à ce repas offert par les pêcheurs professionnels.

★ Un après-midi sportif

De nombreuses personnalités assistaient à ces manifestations. Nous y reviendrons plus en détail, ainsi d'ailleurs que sur les principaux événements sportifs qui ont marqué les festivités de l'après-midi. Des régates et d'aviation, au judo et au karaté, ont passé par le basket-ball, joué sur le terrain dessiné sur les terrasses du port, le sport fut en effet, à l'honneur. Sans oublier la production artistique, sur les quais, des groupes folkloriques mentonnais, accompagnés des maîtres.

Nous reparlerons aussi de la grandiose fête vespérale, le « clou » de la soirée, qui fit l'admiration des vacanciers français et étrangers.

CREDIT AGRICOLE

Nous sommes heureux de vous offrir un journal de qualité et de vous proposer des informations de première main.

REDACTION - ABONNEMENTS : Agence, place de la Mairie - MENTON - Téléphone 35.91.40.
PUBLICITE : AGENCE HAVAS, 1, rue Partouneaux. - Téléphone 35.74.28

Le patron des pêcheurs est plus qu'une tradition de la Saint-Pierre : une réussite touristique exceptionnelle

... et la maison d'un nouvel été signal du départ à l'ce, que l'on sh des vacanciers. Mais la saison retour aux traditions, aux besses nps est venu de parler des vagues rmal d'honneur; également, celles, z mer. C'est le rôle de la Saint- it de l'élément qu'ils aiment tout nt marqué le déroulement de la cu tous ceux qui restent attachés ns.
... tèrent, en début de matinée, de- mer, pour former un cortège qui i les applaudissements d'un public de Villefranche-sur-mer penait en lanc des patrons-pêcheurs et ceux iens marins, et de la Ciocoula. nts des autorités maritimes, les i Vélo-Club, de « La Garde », du rophille-Club, du Judo-Club, du onaise », du Sporting-Club Avi- a section basket du Rapid ; un w ». Les cantinières, les Olympic folklorique de l'arrière-pays j'er attendaient, sur le perron de sloré pour se fonder à lui, afin t-Michel par les quais Montéon aliers.

... est toujours l'un des instants le de la Saint-Pierre, car elle le du chanoine Daniel, curé de ion, simple, mais d'une haute de ce saint l'image émouvante de Saint-Agnès et la musique talent et leur foi au service de

juvenir

... lrent ensuite devant le monu- ju Musée du Bastion, où se dé- enir. Quatre gerbes furent dé- elle de la ville de Menton, par Georges Garrubbo, adjoint au

... maire ; puis celles de la Prud'homme des patron-pêcheurs, des anciens marins du Mentonnais, et de la « Ciocoula ». La sonnerie aux morts fut exécutée par le clavier des majorettes de Menton et une multitude de silences fut observée à la mémoire de tous ceux qui furent victimes de la mer.
... A l'issue de cette cérémonie, deux apéritifs d'honneur étaient offerts aux participants : le premier, en plein air, par les membres de la « Ciocoula » et M. Ferris, son sympathique animateur ; le second, dans les salons de l'hôtel de ville, par MM. Garrubbo et Gaziano, adjoints représentant M. François Palméro. Cette dernière réception était dominée et l'honneur des officiers de « l'Origny » — dragueur spécialisé dans l'hydrographie et l'océanographie qui effectuait des relevés en Méditerranée — conduits par le capitaine de corvette Grovel commandant du bateau, et l'enseigne de vaisseau ire classe Fortaller, officier en second.

... Ces officiers avaient déjà été reçus la veille, lors de la visite protocolaire, par M. Jacquetti, en présence de MM. Zaragozza, syndic des gens de mer, chargé des affaires maritimes, et Desormaux, président d'honneur des Anciens marins.
... On notait également la présence à cette réception, des représentants des autorités maritimes liales : MM. Alexandre Verani, commandant du port de San Remo et Salvatore Lecca, adjoint.

... Tout le monde se retrouva, après ces apéritifs, sur les terrasses du port pour un autre sommet de cette journée : la soupe de poisson, servie sous un soleil éclatant, préparée par les spécialistes de la « Ciocoula » avec le produit de la pêche, très bonne cette année, des pêcheurs professionnels.

... Nous reviendrons en détail sur les manifestations de l'après-midi : régates, match de basket-ball, aviron, démonstration de karaté, qui connurent un grand succès populaire, ainsi que sur celles de la soirée : fête vénitienne et embrasement de la barque. Elles contribuèrent magnifiquement à la réussite de cette journée exceptionnelle.

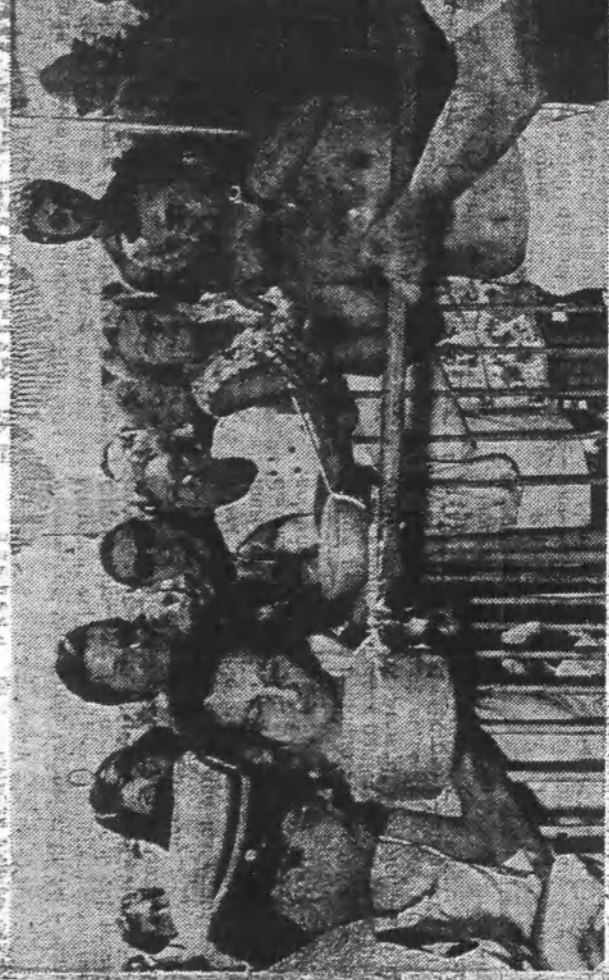
... De nombreuses personnalités ont participé à cette fête. Outre celles déjà citées, on reconnaissait notamment le colonel Sidobré, représentant le général Aubert, député des A.M. ; le colonel Denoyel, commandant la B.A. 943 ; M. Isnard, commissaire central ; l'adjudant-chef Vonner, représentant le capitaine Rusterholtz, commandant la brigade de gendarmerie ; une délégation du conseil municipal : M. Ferris, secrétaire général du F.A.S.T.E. ; MM. Giuliani, chef de cabinet du maire ; le commandant Pecunis ; MM. Cojard, vice-président des Anciens Marins ; les présidents des associations patriotiques : MM. Formiento ; Vassallo, etc.



La cavalcade de l'arrière-pays a obtenu un très grand succès, comme chaque année, à l'occasion du défilé à travers les rues de la ville. (Photo Judlin)



Une foule nombreuse a envahi les terrasses du port.



La dégustation de la soupe de poissons.

(Photo Judlin)

ANNEXE 2



SANARY SUR MER

PÊCHEURS À SANARY

Sanary sur Mer, le 28 juin 1997

On a chanté : "les Pêcheurs de Perles"
On a pleuré avec "les Pêcheurs d'Islande",
Ou les "Pêcheurs perdus en mer" ...
Mais, sur "les Pêcheurs de Sanary" ... on n'a jamais rien dit ...

C'est pendant, il y en a ! Ils sont toujours bien là !
Tout jeunes, ils ont vu leurs aînés partir ... et revenir
Débarquer leur poisson, le trier, le servir
Attendre le client sous l' soleil ou le vent !

Qu'importe ! La mer les appelle et les ensorcelle !
Ils rêvent de voir plus loin qu'la ligne d'horizon ...
Derrière de grosses vagues, leur imagination
S'engouffre dans la voile, berce leurs illusions ! ...

L'âge venant, ils sortent avec les grands, les imitant ...
Un jour ce s'ra leur tour, de prendre la barre en main ...
Aller l'après-midi pour poser les filets, retourner au matin
Pour les relever et revenir au Port bien fiers de leur butin !

Ce n'est c'est pendant pas un métier sans dangers
Surtout lorsque les éléments arrivent, déchaînés,
Mer démontée, glacée, brouillard impénétrable
Nuit sans lune, froid glacial et houle insupportable ! ...

Oui, mais ! ... L'air pur qu'on y respire ! L'immensité du ciel !
La vague qui vous berce, les rayons du soleil
Auront tôt fait de dissiper ces mauvais souvenirs
Pour leur rendre l'espoir et les faire réagir ...

Un jour meilleur, les Pêcheurs rentreront au Port
Pleins d poissons frétilants, de babord à tribord
Sardines argentées, rascasses épineuses, rougets agressifs,
Dorades pacifiques, loups voraces ou cabillauds passifs ...

Cent espèces ! qui se disputent le choix du client
Le Pêcheur le prépare, l'écaille ou bien le vide,
Donne le conseil d'usage pour qu'il soit cuit à point
C'est un peu de lui-même à qui il donne ses soins ! ...

La matinée finie, le Pêcheur rentr'chez lui,
Range son matériel, se nourrit, se repose
Et, dans l'après-midi, repart poser ses lignes
Au retour, la pétanque lui fera-t-elle signe ?

Pêcheurs de Sanary, aucun ne vous égale ...
Le Port sans les pêcheurs serait triste et bonal
Vous animez la vie, vous nourrissez les corps

Puisse Saint-Pierre, ... plus tard ... vous mener jusqu'au Port ...
(avec geste en l'air vers le ciel)

Simone CARBONNEL



Historique :

Représentée sur les monuments de la vieille Egypte datant de 2980 à 2475 avant J.C., la joute nautique remonte à l'Antiquité.

Devant la beauté virile de ce sport, les Romains occupant ce pays furent les investigateurs de la Joute en Gaule.

Le plus grand nombre de documents sur la joute, nous le trouvons à partir du XVI^{ème} Siècle. Aux alentours de 1548/1550, on joute en l'honneur de Hentii II et de Catherine de Médicis à Lyon. Mais du folklore qu'était la joute, elle est devenue un sport. Passé outre les fluctuations du temps, outre les frontières la joute nautique rejait aujourd'hui dans un renouveau spectaculaire s'affirmant puissamment comme un sport passion tout empreint de tradition et de folklore.

La Beauté d'un Sport Passion :

La joute, s'affirme comme un exercice complet de force, d'adresse et d'équilibre.

Cette activité aquatique peut être pratiquée de Mai à Septembre pour ceux qui l'exercent comme un sport de compétition.

C'est aussi un sport plaisir ou le joueur plonge dans ce voyage au bout des lances rencontre une telle ivresse de sensations, qu'il poussera toujours plus loin l'exercice de ce sport passion.

La Force d'un Spectacle :

Le spectacle de la force et de la majesté de ces chevaliers de l'eau est incomparable. La joute est un sport où deux hommes, chacun en équilibre sur la plate-forme arrière de son bateau se croisent dans un duel bref et spectaculaire : les lances se baissent et se piquent au centre des plastrons, se courbent à la force des jouteurs jusqu'au moment fatidique où l'un des deux tombent à l'eau. De là jaillit toute la noblesse et la puissance d'un spectacle sans nul autre pareil qui transporte le public dans un monde de suspens, de grandeur et d'émotion.

La Fête de l'Amitié :

Ce sport de combat a une valeur éducative reconnue. Il permet aux enfants de s'éveiller, aux adolescents de s'affirmer et aux adultes de s'épanouir. C'est une lutte contrôlée par le respect de l'amitié. Chaque compétition est clôturée par la célèbre accolade constituant ainsi un trait d'union de fraternité entre les jouteurs unis dans cette même passion.

Les Targaires Sarruyens



Vivre le Sport Passion
au Coeur
des Racines
Provençales

HYMNE A SAINT-PIERRE

Marcel VIALE (25 Avril 1977). Musique d'Alain Porro. Créée par la Capeline pour la fête de la Saint Pierre à Toulon en 1980.

Saint Pierre !... Oh Saint Pierre glorieux
 On te fête, on t'honore aujourd'hui
 Tout le monde est heureux
 Tout ce monde est joyeux !...
 Et l'on chante ! Et l'on chante !...
 C'est la fête des Pêcheurs
 Les pêcheurs, tes frères, tes amis,
 Ecoute leur humble prière
 Elle monte de la mer
 Jusqu'au ciel, au paradis
 Vers toi leur protecteur
 Oh ! Saint Pierre ! Oh ! Saint Pierre !...

C'est le chant de leur coeur
 C'est le chant de leur foi
 Qui s'élève vers toi
 Toi leur Saint Protecteur...
 A leur voix sois sensible
 Elle te dit leur espoir
 Leur éternel espoir
 En toi leur bonne étoile
 Qui chaque jour, chaque soir
 Toujours veille sur eux !...

Oh Saint Pierre ! Oh Saint Pierre ! Saint Pierre glorieux ! (bis)

*En remerciant bien évidemment
 ces quatre jeunes gens
 Capelan, Caloin, Caserio
 Cappelani, Gibelli
 pour la confection de ce livre "Histoire locale"
 Heureux d'y avoir apporté mon très
 modeste concours - (page 189, 190
 et 266)*

Marcel VIALE

qu'au sommet de la crête où de petits ânes le reçoivent dans des bâts ; ce sont aussi des napolitains qui partent, pieds nus, et courent jusqu'à Marseille, durant trois heures de cailloux, de poussière ou de boue, pour venir vendre leur marée à la poissonnerie. La calanque de Cortiou n'est qu'une simple échancrure dans le puissant piedestal de la montagne, cette montagne la domine, taillée d'une pièce, en cirque, avec des corniches superposées, où les pins rabougris qui poussèrent en plein vertige, ne ressemblent, à distance, qu'à un peu de

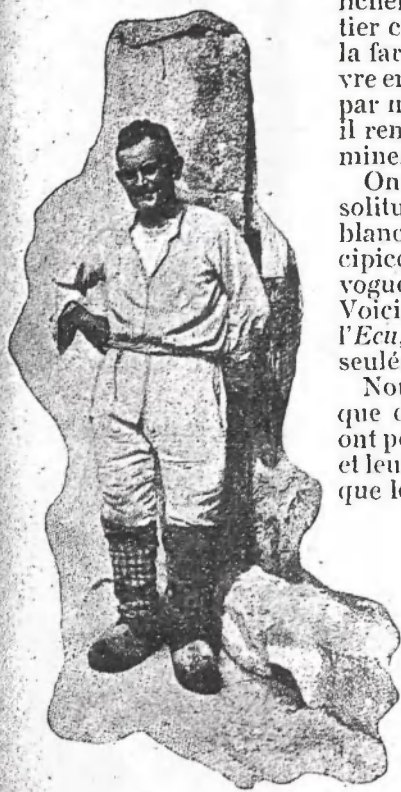
lichen noir. Le ruban clair du sentier court, très visible, le long de la farouche paroi. On peut le suivre en toute confiance, et s'il plonge par moment dans des vallonnées, il remonte tout de suite pour dominer la perspective infinie.

On marche sans cesse dans la solitude, entre de hautes murailles blanches et le resplendissant précipice d'eau, où toujours semble voguer l'archipel marmoréen. Voici, maintenant, « l'aiguade » de l'*Ecu*, ronde, cristalline, bien essulée.

Nous allons toucher à la calanque de *Podestat*. Ici, les rochers ont perdu leur blancheur héroïque et leur modelé olympien. On dirait que le sculpteur divin qui paracheva En-Vau et surtout Morgiou et Sormiou, s'est contenté, à *Podestat*, d'éventrer la pente de la montagne, un peu au hasard, sans le souci de polir les rochers. *Podestat* possède la fruste beauté d'un bassin taillé à coups de hache.

Alors que les étoiles, dans le ciel de l'été matinal, n'ont pas encore pâli, *Podestat* s'éveille au clapotis de la vague. *Podestat* fait monter dans l'air un peu de fumée :

trois colonnettes blanches qui se déchirent aux sauvages arbustes émergeant de la paroi de la montagne, ou s'éparpillent sur l'immense mer encore endormie. *Podestat* a sa population : quatre pêcheurs occupant trois maisonnettes. Au pied du vallon, c'est la plus importante bâtisse, ce qu'on pourrait appeler le castel de l'endroit, un castel formé de quatre murailles, sans crépi. Sur la droite, à mi-côte, dominant le flot, s'assied une autre maison décorée d'une vigne ; en bas, à deux pas des galets, une troisième maisonnette, toute petite, celle-là, plus petite encore que ces cabanes où les amateurs,



PÊCHEUR DE PODESTAT

MARTIGUES - 28 ET 29 JUIN 1997

FÊTE DE LA MER ET DE LA SAINT-PIERRE

..... SAMEDI 28 JUIN



L'après-midi, promenade gratuite
sur les vieux gréements.

Embarquement : quai de la Bibliothèque
ou quai de l'Hôtel de Ville.

 MARTIGUES
ANIMATION
SEMOVIM

10h00 : Procession
des pêcheurs en centre ville.

11h00 : Défilé nautique
sur le Grand Canal.

18h30 : Messe des pêcheurs
à l'Eglise de la Madeleine.

10h à 22h :
Quartier de l'Île :
Dégustations de produits
locaux et régionaux.

Quartier de Jonquières :
Marché nautique.

Quartier de Ferrières :
Artisans à ciel ouvert.

16h à 18h : Jeux Nautiques
d'enfants, quai Lucien Toulmond.

A partir de 22h15 :
Bataille navale des vieux
gréements, quai de l'Hôtel de Ville
et quai Lucien Toulmond.

MARTIGUES - 28 ET 29 JUIN 1997

FÊTE DE LA MER ET DE LA SAINT-PIERRE

..... DIMANCHE 29 JUIN

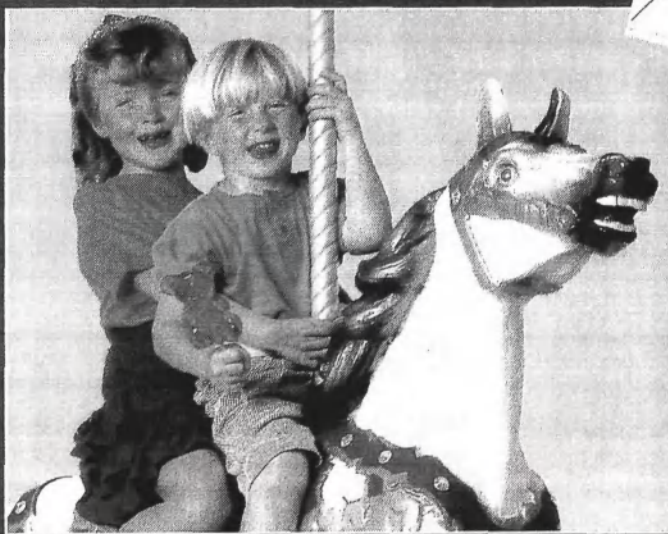
10h à 18h :

Quartier de Ferrières : Artisans à ciel ouvert.

Quartiers de l'Île et Jonquières :
en matinée, animations musicales.

Promenade gratuite sur les vieux gréements.

Embarquement : quai de la Bibliothèque
ou quai de l'Hôtel de Ville.



**DU 28 JUIN
AU 6 JUILLET
NOMBREUSES
ATTRACTIONS
FORAINES
ESPLANADE
DE FERRIERES**

 **MARTIGUES
ANIMATION**
SEMOVIM

Ferrières

Foire artisanale : visiteurs et exposants satisfaits

Pour la première fois depuis sa création, la foire "Artisans ciel ouvert" s'est arrêtée à Martigues ce week-end

"**T**out nous plaît. On a envie de tout acheter !". Ces deux personnes âgées habitant Martigues s'extasiaient devant les différents stands. Elles ont passé une partie de l'après-midi à la foire "Artisans ciel ouvert", place Jean-Jaurès. "C'est très bien. Ça met de l'animation dans la ville", concluent-elles.

Cette foire a réuni une soixantaine d'artisans-producteurs ce week-end. Elle existe depuis six ans mais c'est la première année qu'elle s'arrête à Martigues. Les artisans-producteurs ont été sélectionnés par la Chambre des métiers des Bouches-du-Rhône. Ils ne doivent présenter que des produits exclusivement artisanaux, qu'ils ont eux-mêmes fabriqués.

"Penser aux traditions de la Provence"

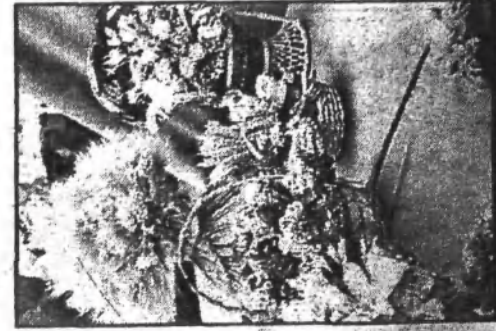
Les artisans ont surtout montré des spécialités de la région comme les tissus provençaux, les santons, les jupes provençales, l'huile d'olive, les bouquets de lavande... Mais on a pu aussi trouver des bijoux artisanaux, des éponges, de la tannerie, etc.

"La municipalité a eu une bonne idée d'organiser cette foire, lance un couple qui flâne. Elle met de la vie dans le quartier, rend le pays plus vivant. Et faire venir des artisans, c'est penser aux traditions de la Provence".

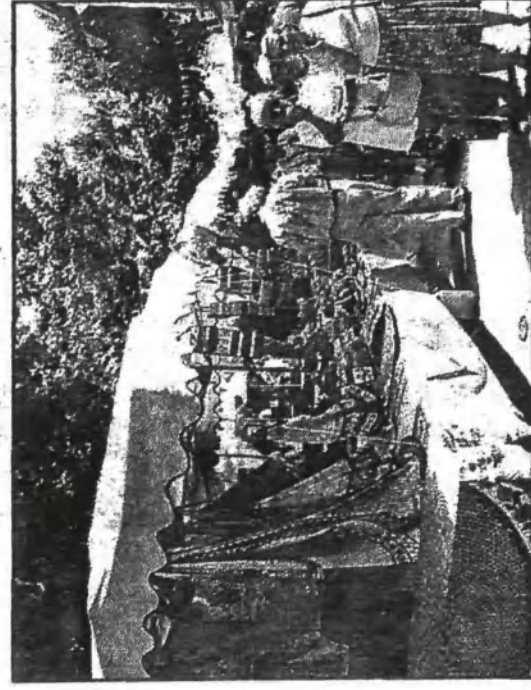
"Nous sommes émerveillés" s'extasie un couple en admirant le stand de jupes provençales. La femme touche, juge la qualité et pose des questions sur le mode de fabrication.

"Le respect de l'éthique"

La plupart des artisans se montrent également satisfaits. "L'avantage de cette foire par rapport à d'autres, c'est le res-



Toutes les pièces présentées sont des créations originales.



Environ soixante artisans étaient présents à la foire. (Photos S.F.)

pect de l'éthique. On est dans le respect des traditions provençales et artisanales".

"Artisans ciel ouvert" a été créée en 1991 à l'initiative de la



"Artisans ciel ouvert" est un "label qualité" créé il y a six ans.

Prochaine étape de la foire dimanche 6 juillet à Arles, boulevard des lices.

Sandrine FEYDEL

Trois artisans martégaux présents



● Christine Alvemliat
● Sa spécialité : la résine de pin

"Je fabrique des bijoux et je décore aussi des flacons de parfum, des miroirs ou encore des vases avec de la résine de pin. Je crée les fleurs pétale par pétale, feuille par feuille. Depuis toute petite, j'ai toujours été passionnée par le travail manuel. Je faisais du tricot, du crochet ou de la broderie. Je suis sur les foires presque tous les samedis. La semaine, je crée. Ces objets prennent énormément de temps. J'ouvre un magasin cette semaine à Martigues, dans le quartier de l'île ("Les Princes vénitiens", 18, rue la République). Au moment de l'ouverture de la saison touristique, j'espère que ça marchera. Je me donne un an."



● Solange Merentier
● Sa spécialité : la résine de pin

"J'ai toujours été très habile de mes mains et j'ai toujours voulu faire de la création. Je suis couturière de métier. Quand j'ai été licenciée de Monoprix où j'avais un poste de décoratrice, je me suis volontairement lancée dans l'artisanat. C'était en 95. J'ai trouvé là un plein épanouissement. Je travaille la résine de pin, c'est un matériau enrichissant. Il permet un large éventail de créativité. Je l'ai découvert en allant dans un centre social. Je suis par semaine à peu près une fois dans le Var. Ce métier est très dur. Je le fais surtout par passion."



● Jacqueline Crupa
● Sa spécialité : les jupes provençales

"Je crée des modèles personnalisés de jupes provençales depuis huit ans. Avant, je tenais un magasin de lingerie féminine à Châteauneuf-Les-Martigues et puis j'ai commencé à fabriquer des vêtements. J'ai choisi les jupes provençales car j'aime beaucoup le folklore et les fêtes artisanales. Il faut respecter les traditions. Et puis les femmes sont tellement belles habillées là-dedans. Je suis couturière de formation. J'ai d'ailleurs gagné le deuxième prix du GA d'Aix (Groupeement des artisans du pays d'Aix) grâce à une Arlésienne que j'avais confectionnée. Maintenant, j'exporte vers la Gironde. J'y passe six mois par an. Je vais même ouvrir un magasin en octobre."

EN BREF

Retraite complémentaire

● **Permanence.** Les salariés sont informés qu'une permanence de la CICAS aura lieu le vendredi 4 juillet, à la Caisse primaire d'assurance maladie, chemin du Paradis, de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Hôtel de ville

● **Fermeture.** Les bureaux de la mairie seront fermés aujourd'hui. Une permanence sera assurée au service funéraire municipal de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Les collectes de jour et de nuit des ordures ménagères seront normalement assurées.

A nos lecteurs

● **Nouvelle rubrique.** Prochainement une rubrique paraîtra tous les vendredis. Elle sera destinée à traiter tous les sujets qui auront comme point commun les jeux de boules. Tous ceux qui auraient des suggestions, des critiques ou des informations à nous communiquer peuvent le faire en nous écrivant à : La Provence, rubrique "Autour du bouillon", 4 quai Général-Leclerc, 13500 Martigues. ☎ 04.42.42.30.40.

Conseil général

● **Permanences.** M. Marc Friscano, conseiller général du canton Martigues-Est, premier adjoint au maire, tiendra une permanence le mercredi 2 juillet, de 11h à 12h, à la mairie annexe de Lavéra et le samedi 5 juillet, de 11h à 12h, à la mairie annexe de La Couronne.

Comité local des pêches

● **Journée champêtre.** A l'occasion de la fête de la Saint-Pierre le comité local des pêches de Martigues organise sa traditionnelle et conviviale journée paratourisme au centre aéré de Sainte-Croix. Inscriptions au comité local des pêches (22, rue des Cordonniers), tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Musée Ziem

● **Chapelle Annonciade.** Le musée Ziem organise une visite commentée de la chapelle de l'Annonciade située dans le quartier de Jonquières chaque mercredi à 10h30, suivie d'une visite de la ville (autre jour sur rendez-vous). Rendez-vous devant la Chapelle, rue du docteur Séraux. Renseignements : Musée Ziem, ☎ 42.80.66.06.

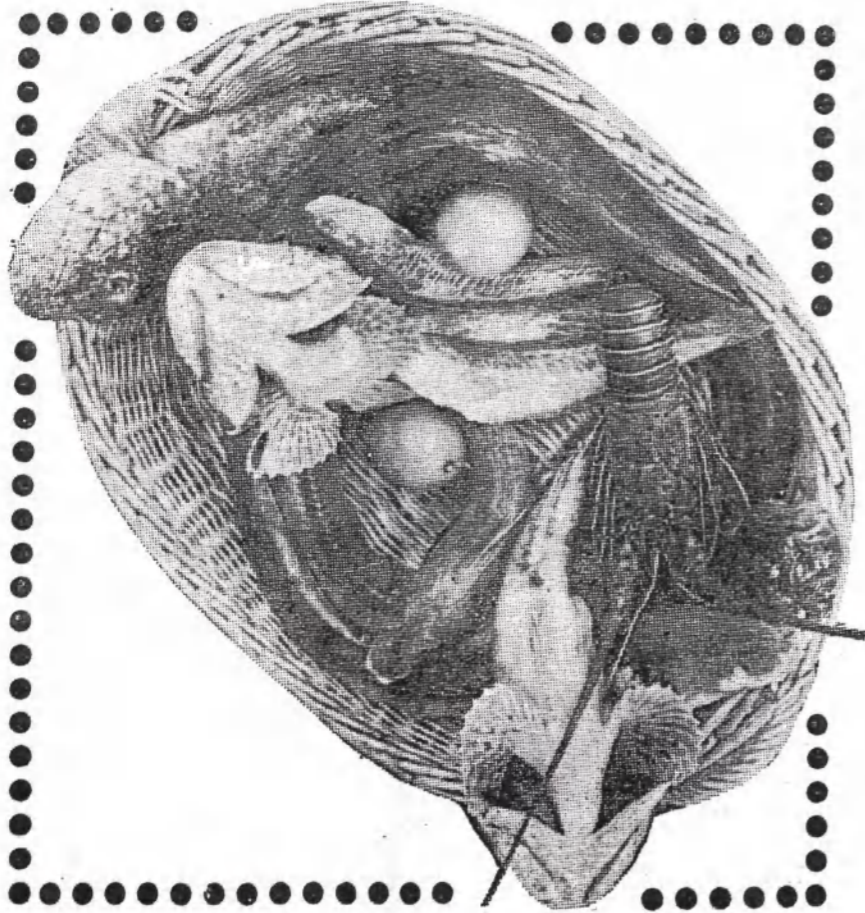
Saint Pierre

● **Boules.** Le Cercle St-Roch organise tous les soirs à 17h du lundi au vendredi un concours de boules à Martigues. 23, boulevard de la République. ☎ 04.42.42.30.40.

ANNEXE 3

Dimanche 20 février 1980

PROVENÇAL-DIMANCHE



Une charte pour la bouillabaisse

Avis à la population !

Une « Charte de la bouillabaisse marseillaise » vient d'être signée par dix-sept restaurateurs de Marseille, Martigues et Cassis, à l'initiative de la Chambre syndicale de l'industrie hôtelière des Bouches-du-Rhône, et avec l'aide technique de la Chambre régionale de commerce et d'industrie et de l'Office de tourisme. Son but : promouvoir une spécialité traditionnelle trop souvent galvaudée et dénaturée, en garantissant la qualité de ses composants et le sérieux de sa préparation.

par Jacques BONNADIER
(Photos Jo NAHON)

Aux dix-sept signataires de cette charte — dont le texte sera diffusé sous forme de dépliant auprès des Marseillais et des visiteurs français et étrangers — pourront s'ajouter d'autres restaurateurs. Une Association loi de 1901 « pour la promotion de la bouillabaisse marseillaise » a été constituée qui, désormais, les regroupera et organisera avec eux diverses manifestations promotionnelles. Première activité de la nouvelle association : le lancement d'un concours de peinture ouvert à tous les peintres (et doté de nombreux prix) sur le thème de la bouillabaisse, du port de pêche et des poissons.

Les membres signataires de la charte afficheront dans leur établissement le panonceau indiquant leur engagement « à respecter la tradition et à ne pas tromper le client ». Qu'on se le dise !

Pour faire une bonne bouillabaisse il faut se lever de bon matin. Préparer le pastis et l'eau fraîche. Raconter des blagues avé les meirés.

Vous connaissez la chanson ! Eh ! bien non, « mossieur » ! Pour faire une bonne bouillabaisse, il ne suffit pas de ça ! Il faut bien autre chose. D'abord, il faut du talent, ce qui manque singulièrement à l'auteur du refrain popularisé par Jean Sablon. Et aussi du respect. Parfaitement ! Le respect d'un certain nombre de règles élémentaires, sans quoi il n'y a pas de bouillabaisse mais brouet insipide voire pipi de chat.



Du respect, il en faut ne serait-ce que pour en parler, de la bouillabaisse. « Tu t'imagines qu'on peut parler de la bouillabaisse comme d'une infusion de pois-chiches, disait Charles Blavette (Ma Provençe en cuisine) ». On devrait se lever le chapeau pour parler de la bouillabaisse. Levons-nous le chapeau... et

(7 mai 1881), il allait jusqu'à affirmer que les Marseillais n'avaient pas inventé la bouillabaisse : qu'ils l'avaient tout au plus perfectionnée...

L'inventeur de la bouillabaisse, écrivait-il (sans d'ailleurs citer ses sources d'information) est un certain Nélée de Chio (la voisine de Phocée), contemporain d'Alexandre Le Grand. Nélée était un artiste



culinaire de premier ordre. Il excellait surtout dans l'art d'accueillir le poisson. Il n'inventa pas seulement la bouillabaisse : il confectionnait, avec le congère, une sorte de matoite si exquise, si succulente que ceux qui en mangeaient croyaient être transportés — dit Athénée — sur l'Olympe, à la table des dieux. En France, on aurait voté une casserole d'honneur à ce cuisinier. A Athènes, à Milet et à Corinthe, on lui éleva des statues. Les anciens Grecs avaient le palais plus sensible et l'estomac plus reconnaissant que nous... Et le chroniqueur ajouta : « Les Marseillais importèrent la bouillabaisse inventée par Né-

La recette de Joseph Méry

A Joseph Méry, l'auteur de « Marseille et les Marseillais » (1860) qui fut bibliothécaire de la ville, l'on doit cette recette versifiée (et appétissante) de la bouillabaisse. Ce poème fut publié par « La Provence illustrée » dans son numéro du 27 novembre 1880.

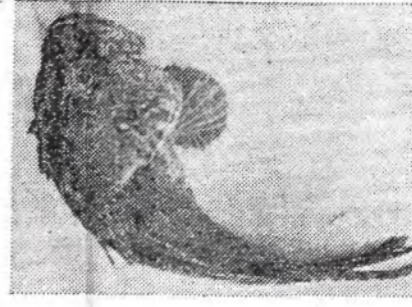
- Pour le vendredi maigre, un jour, certaine abbesse
- D'un couvent marseillais créa la bouillabaisse
- Et jamais ce bienfait n'a trouvé des ingrats
- Chez les peuples marins qui n'aiment pas le gras.
- En voici la recette : il faut d'abord qu'on fasse
- Un coulis sérieux en guise de préface.
- Et quel coulis ! Il faut que le menu fretin
- De cent petits poissons, recueillis le matin,
- Le liquide trésor d'une source embaumée,
- Là vient se fondre encore, avec discernement,
- Tout ce qui doit servir à l'assaisonnement.
- La poudre de fenouil, le laurier qui pétille,
- Le sel, ami de l'homme, et l'oncieux oursin,
- Que notre trèfle Arenc nourrit dans son bassin.
- Quand l'écumé frémit sur ce coulis immense,
- Et qu'il est cuit à point, le poète commence.
- A ce plat phocéén, accompli sans défaut,
- Indispensablement, même avant tout, il faut
- La rascasse, poisson certes des plus vulgaires.

lée de Chio, en Occident et en firent leurs mets favori ». C'est dit-il. « La bouillabaisse, encore inconnue à Rome, qui consolait Milon de son exil à Massalia... »

DES REGLES PRECISES

Qu'on l'attribue à un cuisinier grec de génie ou à un simple pêcheur marseillais : qu'il soit le fruit des cogitations d'un seul ou celui de la tradition populaire, la bouillabaisse a ses règles précises, ses ingrédients, et si chaque chef y met son tour de main particulier, tous doivent s'accorder sur un certain nombre de critères fondamentaux quant à sa composition et à son service. C'est ce qu'on voulu faire les signataires de la charte.

« Le service de la bouillabaisse — lit-on dans le dépliant — est laissé à l'appréciation du restaurateur. Mais, d'une façon générale, cette préparation est servie dans deux plats différents : le poisson d'un côté, le bouillon sur réchaud. Selon le goût du convive, les deux pourront être mélangés dans une assiette creuse ou bien servis à part. Mais une règle fondamentale, c'est le découpage du poisson devant les convives. On servira également la ou les sauces (rouille ou aïoli) accompagnées éventuellement de croustons frottés à l'ail ».



Vous savez donc ce que vous pouvez attendre, voire exiger, du restaurateur arborant le panonceau de signataire de la charte. Assurez-vous aussi (surtout) que les composants sont bien des poissons variés de la Méditerranée et qu'il s'agit d'éléments de premier choix. La charte indique que la bouillabaisse marseillaise doit comprendre au minimum quatre espèces parmi les suivantes : Rascasses, rascasse blanche, araignée (vive), galinette (rouget grondin), Saint-Pierre, beaudroie (lotte), Friélas (congère), chapon (sor-

POUR LA FAIRE A LA MAISON...

Les signataires de la « Charte de la bouillabaisse marseillaise » proposent la recette suivante pour six personnes :

● **4 kg de poissons (selon arivage)** : 1,5 kg de rascasse, 1 kg de Saint-Pierre, 6 tranches de friélas, 3 galinettes, 4 vives, 6 tranches de beaudroie. Plus 1 kilo de poissons de sève.

● **La préparation du fond.** — Faire roussir à feu vif dans l'huile d'olive, l'oignon, l'ail, les tomates. Y ajouter les poissons de soupe, nettoyés et tronçonnés, remuer l'ensemble pour obtenir une consistance de pâte (environ 15 minutes). Mouiller à l'eau bouillante et laisser bouillir au moins une heure. Ajouter fenouil, persil, sel, poivre. Passer à la moulinette, puis au chinois, sans oublier de presser le fond pour que le suc s'écoule.

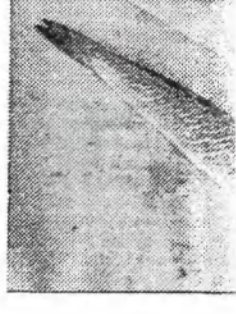
● **Les finitions.** — Rajouter dans le fond, les pommes de terre crues, coupées en grosses tranches (deux tranches par personne), puis les poissons selon leur grosseur et la fermeté de leur chair (rascasse, Saint-Pierre, friélas, beaudroie). Laisser bouillir vingt minutes. Cinq minutes avant de servir, rajouter galinettes, araignées. La cuisson terminée, retirer les poissons, les pommes de terre, saler, poivrer, safraner et disposer sur les plats de service.

● **La rouille.** — La recette habituelle est à base d'aïoli auquel on ajoute le safran et le piment fort. Une autre recette peut être réalisée à base de pommes de terre et de piment.

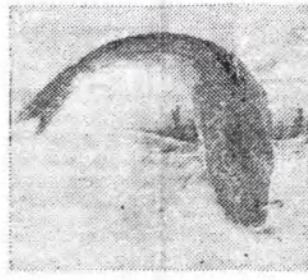
Quant aux autres ingrédients qui concourent à la préparation du plat, ils sont ainsi énumérés : sel, poivre, safran, huile d'olive, ail, oignon, fenouil, persil, pomme de terre, tomates. S'y ajoutent, pour le fond, de petits poissons de roche. Et l'on oubliera pas la traditionnelle rouille. Il y a dix façons de la faire : les « dix-sept » n'en recommandant aucune ! Il y a celle des pêcheurs : une pinçée de sel gros, quatre gousses d'ail, un peu de safran, une poignée de piment « langues d'oiseau » un filet d'huile d'olive. Le tout bien lié fait une pâte à quoi l'on ajoute trois ou quatre ronds de pommes de terre. On pile et on éclaircit avec un peu de bouillon. Variante : après le sel, l'ail, le safran, et le piment pilé, on peut ajouter un roux d'œuf et le monter à l'huile de d'olive comme un aïoli...

UNE « SOUPE D'OR »

La « vraie » bouillabaisse marseillaise que vous proposent les signataires de la charte, n'espérez pas la consommer... pour une « bouchée



niert avec toute la splendeur de nos rivages et l'allégresse de leurs ciels éclatants !



Alors, vive la bouillabaisse Et bénis soient ceux qui bien le font... ! »

AMOUR ET BOUILLABASSE

Dans son « Voyage au pays de la bouillabaisse » (Librairie des Bibliophiles - Paris 1885), Emile Mauzeire publie — avec une dédicace « à Michel Savon » — la vignette ci-dessous...

Pour plaire à folle mesure
Vivent languouste et poissons
Offre-lui la bouillabaisse.
Si tu vois que l'amour

Vous connaissez la chanson !

En ! bien non, « mossieur » ! Pour faire une bonne bouillabaisse, il ne suffit pas de ça ! Il faut bien autre chose. D'abord, il faut du talent, ce qui manque singulièrement à l'auteur du refrain popularisé par Jean Sablon. Et aussi du respect. Parfaitement ! Le respect d'un certain nombre de règles élémentaires, sans quoi, il n'y a pas de bouillabaisse mais brouet insipide voire pipi de chat.



Du respect, il en faut ne serait-ce que pour en parler, de la bouillabaisse. « Tu t'imagines qu'on peut parler de la bouillabaisse comme d'une infusion de pois-chiches, disait Charles Blavette (« Ma Provence en cuisine »)... On devrait se lever le chapeau pour parler de la bouillabaisse »... Levons-nous le chapeau... et parlons-en...

UN CERTAIN NELLE, DE CHIO...

Je n'insiste pas sur l'origine du mot. Vous savez que ça vient du provençal « Bouillabaisso », parce que — et c'est toujours Blavette qui parle — « au début y faut que ça bouille très fort, et trois minutes après, tu dimines un peu, autrement le poisson y tient pas le coup ». Bref, quand ça boue, on baisse... « Bouillabaisse »... Bien.

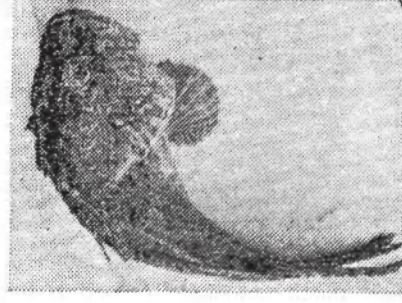
Voyons un peu d'histoire. Les auteurs de la charte ne vont pas chercher bien loin. « A l'origine, disent-ils — mais ils ne précisent pas ladite origine — il s'agissait d'un plat de pêcheurs qui, en triant le poisson destiné à la vente, mettaient de côté certaines pièces qu'ils préparaient pour eux et leur famille. C'est donc un plat simple et familial qui, au fil des ans, a été perfectionné ».

Blavette, lui, situe l'invention de la bouillabaisse aux alentours du Moyen-Âge. « A cette époque, lit-on dans son bouquin, les bateaux n'étaient pas aussi légers que maintenant et, comme moteur, il y avait les rames, oui, et ces avions devaient ressembler à des poteaux télégraphiques. Celui qui s'en servait pendant une

on aurait voté une casserole d'honneur à ce cuisinier. A Athènes, à Millet et à Corinthe, on lui éleva des statues. Les anciens Grecs avaient le palais plus sensible et l'estomac plus reconnaissant que nous »...

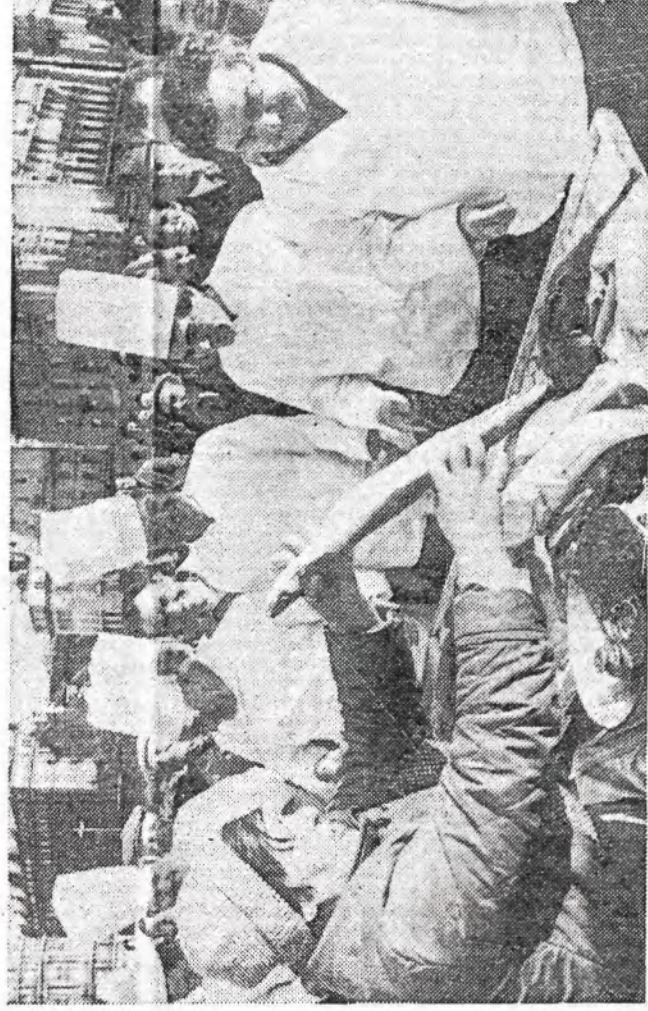
Et le chroniqueur ajoute : « Les Marseillais importèrent la bouillabaisse inventée par Ne-

la ou les sauces (rouille ou ail) accompagnées éventuellement de croustons frottés à l'ail ».



Vous savez donc ce que vous pouvez attendre, voire exiger, du restaurateur arborant le panonceau de signataire de la charte. Assurez-vous aussi (surtout) que les composants sont bien des poissons variés de la Méditerranée et qu'il s'agit d'éléments de premier choix. La charte indique que la bouillabaisse marseillaise doit comprendre au minimum quatre espèces parmi les suivantes : Rasçasses, ras-casse blanche, araignée (vive), galignette (rouget grondin), Saint-Pierre, beaudroie (lotte), Fiélas (congre), chapon (sorpène). Facultatif : cigale de mer, langouste.

« Cette liste, dit la charte, permet le choix en fonction des arrivages et du nombre des convives. Mais il reste un fait essentiel pour la qualité de la bouillabaisse, c'est l'extrême fraîcheur du poisson, condition primordiale de la réussite ».

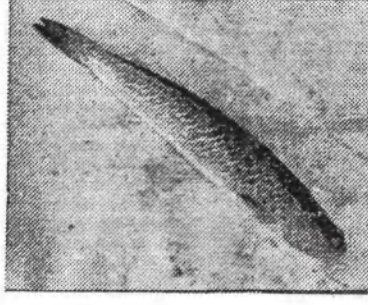


● D'abord, bien choisir son poisson... (Photo Jean-Louis Solary).

du plat, ils sont ainsi énumérés : sel, poivre, safran, huile d'olive, ail, oignon, fenouil, persil, pomme de terre, tomates. S'y ajoutent, pour le fond, de petits poissons de roche. Et l'on oublie pas la traditionnelle rouille. Il y a dix façons de la faire : les « dix-sept » n'en recommandent aucune. Il y a celle des pêcheurs : une pincée de sel gros ; quatre gousses d'ail, un peu de safran, une poignée de piment « langues d'oiseau » un filet d'huile d'olive. Le tout bien lié fait une pâte à quoi l'on ajoute trois ou quatre ronds de pommes de terre. On pile et on éclaircit avec un peu de bouillon. Variante : après le sel, l'ail, le safran, et le piment pilé, on peut ajouter un roux d'œuf et le monter à l'huile d'olive comme un ailoli...

UNE « SOUPE D'OR »

La « vraie » bouillabaisse marseillaise que vous proposent les signataires de la charte, n'espérez pas la consommer... pour une « bouchée



de pain ». Une bouillabaisse à 25 F c'est une rigolade, disait l'un d'eux. Pour être servie convenablement compte tenu du prix du poisson... et de la réputation d'un bon établissement, il faut compter dans les 100 F par personne.

Pour ce prix-là — qui est le juste prix, n'en doutons pas — vous pouvez légitimement préférer la confection familiale de la bouillabaisse et vouloir parler avec les vôtres — à la maison ou « sur les bords d'une de nos lumineuses cabanons » (comme le préconisait Horace Bertin) ce mets succulent et robotatif.

Les signataires de la charte vous en donnent généreusement la recette (voir ci-dessous) preuve qu'ils ne préparent pas que pour leurs paroissiens respectives et qu'ils veulent avant tout œuvrer au maintien et à la gloire de l'illustre plat marseillais.

Un plat que chantèrent les poètes — fussent-ils Anglais comme Thackeray qui lui consacra une ballade. Une soupe d'or (dixit Curmonsky), un « bouillon de soleil savoureux et corsé, affirme Jean-Noël Escudier, qui nous fait commu-

leurs ciels éclatants !



Alors, vive la bouillabaisse Et bénis soient ceux qui bien l'ont... ! »

AMOUR ET BOUILLABASSE

Dans son « Voyage au pays de la bouillabaisse » (Librairie des Bibliophiles - Paris 1885) Emile Mauzère publia — avec une dédicace « à Michel Savon » — la vitellienne ci-dessous...

Pour plaire à folle maîtresse
Vivent langouste et poisson-lui la bouillabaisse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.

De sa gourmande tendresse
Mets ton cœur à l'unisson
Pour plaire à folle maîtresse.

Si tu vois que l'amour baisse,
Fais le généreux, mon bon :
Offre-lui la bouillabaisse.